

Université de Montréal

Travailler autrement : critiques et pratiques alternatives

par
Marie-Eve Tessier

Département de sociologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès Sciences (M.Sc.)
en sociologie

Décembre, 2006

© Marie-Eve Tessier, 2006

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Travailler autrement :
Critiques et pratiques alternatives

Présenté par :
Marie-Eve Tessier

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jacques Hamel
Président-rapporteur

Christopher McAll
Directeur de recherche

Pascale Dufour
Membre du jury

RÉSUMÉ

La « critique sociale » doit être comprise comme étant la capacité d'exprimer, d'afficher et d'exercer sa différence. Par ailleurs, la capacité d'exprimer sa différence est étroitement liée à l'état d'égalité. En revanche, ce sont les inégalités sociales qui poussent à l'homogénéisation. Alors, comment les personnes qui subissent les inégalités sociales peuvent-elle échapper à l'homogénéisation et devenir agents de critique sociale et moteurs de changement ? Autrement dit, faut-il donner raison à Marcuse sur le fait qu'une véritable remise en question du modèle dominant ne peut qu'émerger à la marge ? On peut penser que c'est là le rôle des organismes communautaires, même s'il arrive que le modèle dominant les récupère pour en faire un organe d'intégration des forces en opposition. Notre premier objectif de recherche est donc de voir s'il existe une critique concernant le travail chez les personnes interviewées. En outre, notre second objectif est de voir si le fait d'être à la marge permet de développer un rapport contestataire au modèle dominant de travail.

Mots clés : Communautaire, rapports sociaux, égalité, différence, reconnaissance, travail, critique, pratiques alternatives.

ABSTRACT

"Social critique" can be understood as the capacity to express, to show and to "live out" one's difference. Moreover, the capacity to express difference is closely linked to the condition of equality. Social inequalities, however, stimulate homogenization. How can people who are subject to social inequalities escape homogenization and become vectors of social criticism and change? Should we agree with Marcuse that a real questioning of dominant ways of being can only arise from the margin? We could come to the conclusion that this is the role of the community or voluntary sector even if community organizations can be recuperated and transformed in the light of the dominant model into devices for integrating the forces of opposition. Among the people interviewed for this project, there is clearly a critique of work and the development of alternative practices. This is where the margin needs to be considered in relation to the dominant model. The dominant model's logic is the logic of progress. It promotes consumerism and work while promising freedom from necessity. Thus, the construction of new social relationships, based on greater equality, has to be created in the sphere of everyday social relationships. Refusing to submit to the logic of the dominant model creates the opportunity to conceive a different approach to wealth and poverty.

Keys words: Community, social relationships, equality, difference, recognition, work, critique, alternative practices.

TABLES DES MATIÈRES

<i>Introduction</i>	8
PREMIÈRE PARTIE	12
CHAPITRE 1 : LA CULPABILISATION DES CHÔMEURS	12
<i>Attitude envers les personnes recevant l'assistance</i>	12
<i>De qui doit relever l'assistance ?</i>	15
<i>Entre la rigidité de l'État et la souplesse des organismes communautaires</i>	20
CHAPITRE 2 : AGIR SUR NOTRE RAPPORT AU TRAVAIL.....	25
<i>De la réduction du temps de travail à l'importance du temps libre</i>	25
<i>Prépondérance du travail</i>	29
<i>Les rapports sociaux structurant le travail : point de vue féministe</i>	33
<i>Accès à l'égalité ou revendication de la différence :</i>	36
CHAPITRE 3 : PARTICIPATION SOCIALE ET CITOYENNETÉ	43
<i>Pratiques alternatives de participation sociale</i>	43
<i>L'universalité de la condition citoyenne</i>	48
CHAPITRE 4 : QUESTIONS DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE.....	53
<i>Le contexte : un territoire marqué par la pauvreté</i>	54
<i>Les organismes</i>	56
<i>Les participants aux activités d'un organisme</i>	59
DEUXIÈME PARTIE	67

CHAPITRE 5 : LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES : ENTRE LE DISCOURS ET LA PRATIQUE	67
<i>Le discours sur les orientations et les finalités :</i>	67
<i>Le discours de l'employabilité</i>	67
<i>Travail et luttes citoyennes</i>	72
<i>Critique de l'entreprise traditionnelle</i>	74
<i>Préoccupations communes des responsables d'organisme</i>	77
<i>Le discours sur les pratiques :</i>	78
<i>Développer l'employabilité comme finalité</i>	78
<i>Faire valoir ses droits et favoriser l'implication citoyenne comme travail.</i>	84
<i>S'adapter aux personnes</i>	86
<i>Des pratiques novatrices chez les travailleurs communautaires</i>	92
<i>Le travail, une question d'adaptation ou une question de changement social ?</i>	94
CHAPITRE 6 : ENTRE LES « JOBS » PLATES ET FAIRE CE QU'ON AIME	97
<i>Refuser de perdre sa vie</i>	97
<i>Faire les choses autrement</i>	103
<i>Importance du contexte social, politique et économique</i>	112
<i>La marge motrice d'innovations précaires</i>	118
CHAPITRE 7 : LA SPIRALE DE LA NON-RECONNAISSANCE DES MARGINAUX.....	120
<i>Réflexions sur la finalité des organismes</i>	121
<i>Le contrôle du temps : un enjeu important</i>	127

<i>Des « trous à combler » : travailleurs pauvres et exclus</i>	<i>129</i>
<i>De la précarité de l'engagement social à la pauvreté des travailleurs au bas de l'échelle : un exemple de pratique novatrice</i>	<i>133</i>
CHAPITRE 8 : LA PENSÉE SUBVERSIVE : UN RAPPORT AU MODÈLE DOMINANT	137
<i>La marge comme rapport.....</i>	<i>138</i>
<i>La logique derrière le discours dominant : le progrès</i>	<i>143</i>
BIBLIOGRAPHIE.....	147

Introduction

D'entrée de jeu, il faut savoir que la présente recherche s'inscrit dans la lignée développée par Marcuse sur la capacité d'innovation des sociétés industrielles avancées. Selon lui : « La société contemporaine paraît [...] capable d'empêcher tout changement social – toute transformation au sens quantitatif qui établirait des institutions essentiellement différentes, une nouvelle orientation pour le processus productif, de nouveaux modes de vie » (Marcuse, 1968 : 18). D'après ce raisonnement, les forces en opposition avec le « système » ne peuvent qu'être intégrées au modèle dominant. Étant donné que le « standard » de vie est croissant et que le confort est toujours grandissant au sein de cette société, il y apparaît inutile, voire irrationnel, de s'insurger contre l'ordre établi. La « satisfaction répressive » de besoins sans cesse nouveaux est le produit « d'une société dont les intérêts dominants exigent la répression » (Marcuse, 1968). Autrefois basée sur la liberté individuelle, la société industrielle avancée préfère la « sécurité répressive », car la liberté est gage d'insécurité et l'insécurité est néfaste à l'entreprise (Pinard, 2000). Selon Marcuse, cette société évacue la possibilité de choisir vraiment, tout en donnant l'illusion de multiplier les choix. Il en est de même pour les libertés individuelles, les gens se croient plus émancipés alors que les formes de contrôle augmentent et se perfectionnent. Ainsi :

Les contrôles sociaux y font naître le besoin irréversible de produire et de consommer le superflu, le besoin d'un travail abrutissant qui n'est

plus vraiment nécessaire, le besoin de formes de loisir qui flattent et prolongent cet abrutissement, le besoin de maintenir des libertés décevantes telles que la liberté de concurrence des prix préalablement arrangés, la liberté de choisir entre des marques et des gadgets. (Marcuse, 1968 : 32)

Ainsi, l'auteur en vient à conclure que de réelles pratiques alternatives à ce modèle ne peuvent qu'émerger à la marge. C'est-à-dire qu'« au-dessous des classes populaires conservatrices, il y a le substrat des parias et des outsiders, les autres races, les autres couleurs, les classes exploitées et persécutées, les chômeurs et ceux qu'on ne peut pas employer » (Marcuse, 1968: 280). En périphérie du système et de ce fait ne profitant pas de la « satisfaction répressive » qu'il dispense, les marginaux sont enclins à chercher ailleurs les lieux et les formes de l'insertion sociale. De ce fait, même s'ils n'en sont pas conscients, le fait qu'ils n'entrent pas dans les règles du jeu fait d'eux de réels opposants au « modèle dominant ». Ainsi, faut-il donner raison à Marcuse lorsqu'il affirme qu'il n'y a pas de réelle remise en question du modèle dominant sauf à la marge ? En outre, une telle critique du « modèle dominant » existe-elle réellement chez les personnes en marge ou bien ne la retrouverait-on pas davantage ailleurs dans la société ? Finalement, les personnes à la marge ne désiraient-elles pas plutôt accéder au modèle dominant pour bénéficier du confort qu'il procure ? Notre premier objectif de recherche est donc de voir s'il existe une critique concernant le travail chez les personnes interviewées. En outre, notre second objectif est de voir si le fait d'être à la marge permet de développer un rapport contestataire au modèle dominant de travail. Mais avant de préciser davantage notre

question de recherche nous allons passer en revue les questionnements d'auteurs dans la littérature sur le sujet.

Dans la première partie, nous allons présenter les réflexions d'auteurs sur les sujets de l'assistance, les rapports sociaux de travail et la participation sociale. Nous verrons dans le premier chapitre quelques-uns des débats qui marquent l'étude du travail et de l'assistance publique en sociologie. Nous aborderons ensuite les débats sur la question de la responsabilité envers les personnes subissant les méfaits des crises structurelles qui marquent la société salariale. Devant le constat de la montée du chômage et du « surtravail » certains auteurs croient que la réduction et le partage des heures de travail pourraient à la fois éliminer le chômage, réduire le gaspillage à la surconsommation et libérer du temps aux individus pour se consacrer à la vie politique, faisant d'eux des citoyens plus complets. Quatrièmement, à travers un retour historique sur la place occupée par le travail au sein de la société, nous montrerons comment sa distinction des autres sphères de la vie sociale a favorisé le développement de sa prédominance et en sont venus à amputer la capacité d'exercice de la citoyenneté des individus. Nous montrerons comment cette situation est liée à la forme de travail qu'est l'emploi. Cinquièmement, nous illustrerons la pertinence de l'utilisation des théories féministes dans l'analyse des inégalités sur le marché du travail. Ensuite, nous présenterons les résultats de recherches sur les sans-emploi pour faire part de leurs critiques sur le travail. Selon certains, l'atteinte d'une plus

grande égalité passe par l'imposition de règles respectueuses des intérêts collectifs sur ces marchés.

Après la présentation des données d'entrevues nous reviendrons aux questions de départ : les discours et les actions des personnes interviewées vont-ils dans le sens de la position de Marcuse ou, au contraire, représentent-ils une volonté d'intégration au modèle dominant ?

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE 1 : La culpabilisation des chômeurs

Attitude envers les personnes recevant l'assistance

Selon Messu (1991), la charité publique a suscité et suscite encore la controverse. La question est de savoir si en remplissant « l'impératif politique (ou « l'obligation morale » selon les époques) de venir en aide aux nécessiteux, on ne se fait pas duper par des profiteurs oisifs. Selon Messu, « l'idée que certains peuvent en bénéficier indûment n'a cessé d'accompagner les avatars historiques de l'assistance. » (Messu, 1991 : 12). Par contre, autrefois, sous le régime ecclésiastique, porter assistance aux nécessiteux était une action vertueuse : elle permettait le salut de l'âme et on considérait le récipiendaire avant tout comme une figure morale. L'assistance ne représentait que secondairement un statut social. Selon l'auteur, « [...] ce n'est que plus tard, vers le milieu du XII^e siècle – avec le développement de l'économie monétaire – puis surtout avec les crises du XIV^e, qu'on voit apparaître l'arsenal des mesures répressives contre les vagabonds et les pauvres valides [...] » (Messu, 1991 : 13). Ainsi, la question de l'assistance, suite à la sécularisation de l'état, pose le problème de répartition des pauvres méritants et des pauvres non-méritants. Le travail, devenu une valeur sociale centrale, introduit un problème dans l'assistance aux personnes aptes au travail. Ainsi, l'objectif moral (l'impératif politique) d'assurer le bien-être de tous les citoyens tient toujours, mais l'enjeu consiste à contrôler l'accès à l'assistance aux pauvres non-méritants. L'assistance devient donc palliative

aux carences individuelles et au dysfonctionnement de l'offre du travail. Bref, il faut comprendre que l'attitude envers les pauvres est influencée par le contexte social.

Selon Dufour (1998), les conceptions dominantes des sans-emploi se distinguent en deux grandes attitudes, l'une de proximité et l'autre de distance. L'attitude de proximité qui orientait historiquement la pensée chrétienne est celui où le pauvre est perçu comme une personne vertueuse, méritant le secours. Aujourd'hui, au sein des sociétés laïques, cette approche perçoit le pauvre comme une victime de rapports de force le dépassant et le désavantageant. De la charité privée des Catholiques, on passe au système de protection sociale de l'Etat-providence. La littérature sur l'exclusion et l'insertion guidée par cette approche envisage le système de façon bipolaire. « Dans ce schéma, l'exclu apparaît écrasé par le poids de la vie, il a de la difficulté à concevoir des projets, c'est une personne humiliée, défaite, apathique » (Dufour, 1998 : 75). Le second type d'attitude de proximité cherche à rendre compte du processus conduisant à la pauvreté. Selon cette approche, trois notions permettent d'expliquer le processus d'appauvrissement ou d'exclusion : la disqualification, la désinsertion et la désaffiliation. Le présupposé théorique guidant ces approches concerne la désagrégation des liens sociaux comme élément déterminant dans le processus.

L'attitude de distance à l'égard des personnes en situation de pauvreté posait historiquement le problème de la pauvreté en termes de criminalité. Celle-ci devait être encadrée, c'est-à-dire punie par l'enfermement. Cette démarche relève du désir de maintien de l'ordre public. Aujourd'hui, ce type d'attitude renvoie à l'idée

d'échange contractuel. On « met l'accent sur la responsabilité individuelle et les fautes, carences ou manques des pauvres sans-emploi » (Dufour, 1998 : 75). On insiste sur les devoirs que doivent remplir des individus envers l'État en plus de parler d'individuation des traitements et de gestion des publics cibles.

Une troisième voie envisage « le pauvre [comme] un acteur doté de responsabilité qui a (éventuellement) des projets, qui est inscrit dans un espace local (le quartier ou la commune) dans lequel il peut recréer du lien social » (Dufour, 1998 : 75). La situation du chômage est perçue comme un problème global dont la solution relève du potentiel de changement des personnes pauvres elles-mêmes (chômeurs, marginaux, etc.). Le changement du système marchand dans son ensemble appartient aux pauvres plutôt qu'il ne dépende des réformes. Selon Dufour, cette perspective semble intéressante de prime abord, mais elle peut aboutir à des conclusions pernicieuses. Elle fait remarquer le danger de tomber dans une conception fort paradoxale du pauvre heureux. Elle indique en citant Simon Wuhl qu'« il est difficile, et même dangereux, de faire porter le poids de l'innovation et de la recherche d'alternatives à des personnes qui n'ont généralement qu'une envie, à savoir accéder au système qui les rejette » (Dufour, 1998 : 75). L'auteure affirme cependant que cette approche a le mérite de considérer le non-travail autrement que par le manque, mais en fonction d'une potentialité de changement social.

De qui doit relever l'assistance ?

Plusieurs positions divergentes concernant l'assistance se côtoient à l'heure actuelle. Certains considèrent que l'assistance relève de l'État, d'autres croient qu'elle relève de la charité privée, d'autres encore croient qu'elle relève de la responsabilité individuelle ou familiale. En ce qui a trait à la conjoncture économique de la société québécoise depuis la deuxième moitié des années 90, plusieurs auteurs s'entendent pour dire que la restructuration du marché de l'emploi a eu des effets néfastes sur les parcours d'intégration. Autrement dit, comme l'affirment René et al. (1999), les personnes « aptes au travail, [les assistés] sont victimes de la crise et des mutations structurelles qui ébranlent la société salariale » (p.111). Ne répondant plus aux exigences et aux critères d'embauche, les personnes peu scolarisées, sans formation, sans spécialisation, vivant en région ou monoparentales se retrouvent parmi les plus défavorisées. Comme il y a moins d'emplois, il s'est construit un rapport de force qui ferait en sorte que les exigences des employeurs se seraient accrues. Les formes de travail, selon Hamel (2001), se sont aussi diversifiées au cours des dernières décennies. Ainsi, celui-ci comporte maintenant différents rythmes, différentes formes, la durée en est incertaine et les salaires sont en baisse. Bref, le travail se précarise. Le travail dit atypique devient la norme.

Pour Fontan (1997) le paradoxe qui caractérise la situation courante est celui de l'appauvrissement grandissant d'une importante partie des populations versus une capacité de production de richesse jamais égalée auparavant, c'est pourquoi il ne faut plus se fier aux dichotomies inclusion-exclusion. En outre, « la maîtrise des capacités de production de la richesse s'est établie dans un contexte spécifique de localisation

du développement et de ségrégation de l'accès aux bienfaits de la croissance» (Fontan, 1997 : 7). En fait, selon Fontan, l'institutionnalisation de la dualisation sociale qui en plus d'agrandir les écarts entre riches et pauvres s'accompagne d'un discours culpabilisant. Ainsi, dans ce discours culpabilisant: « [...] le pauvre, l'assisté social, le bénéficiaire est montré comme un individu responsable de son malheur » (Fontan, 1997 : 11). Cela dit, la prise en charge des effets néfastes des inégalités, créés par cette ségrégation, est renvoyée aux responsabilités individuelles et familiales. L'auteur affirme qu'au Canada et au Québec, les salaires plafonnent en même temps que l'État se déresponsabilise de la redistribution de la richesse. Il faudra désormais compter sur la charité privée et sur la société civile. Ainsi, certaines populations sont plus particulièrement sensibles à cette nouvelle situation. Dorénavant, « le fait d'appartenir aux espaces nationaux moteurs ne signifie plus, comme on l'a vécu à l'ère « fordiste », qu'un individu « apte au travail » et sa famille sont à l'abri de la pauvreté » (Fontan, 1997 : 8). Depuis le milieu des années 80, on assiste à un « renouvellement des mécanismes porteurs d'inégalités sociales » (Fontan, 1997 : 9). Autrement dit, la marginalisation d'une portion de la population ne dépend plus uniquement de l'origine sociale. Ainsi, selon Fontan, les personnes sans emploi se voient confrontées à l'insuffisance des différentes formes de transfert. C'est pour cela que s'accroissent l'exclusion, la marginalisation et la déqualification. En outre, la hausse du coût de la vie étant plus rapide que la hausse des salaires, les ménages voient leur capacité de consommer diminuée depuis quelques années. Pour espérer améliorer la situation, explique Fontan, il faudrait incorporer des objectifs sociaux

aux objectifs économiques. Selon lui, la solution passe par une compréhension plus approfondie des causes et de la situation des personnes appauvries. La société civile et l'État doivent s'impliquer de même qu'il faut responsabiliser les marchés économiques afin d'en venir à une meilleure redistribution des richesses. Des initiatives de création d'emplois ont vu le jour, mais elles sont insuffisantes, d'après lui.

Schechter et Paquet (2000) désapprouvent cette vision généralement admise concernant les sociétés post-industrielles selon laquelle, l'écart entre les riches et les pauvres s'accroît et que la stigmatisation et l'exclusion augmentent. Selon eux, les statistiques permettent, au contraire, de croire à une structure inclusive à l'heure actuelle. Cette tendance peut être expliquée par le mouvement de différenciation interne caractérisant les sociétés modernes ayant pour effet de transformer les systèmes de stratification. À l'inverse de l'exclusion, nous assistons à une plus grande mobilité touchant autant le statut professionnel et la politique que l'identité sociale. Selon eux :

[...] les pauvres ne constituent pas un groupe homogène, pris dans une spirale de reproduction dont la cause est attribuable à leur exclusion systématique du marché du travail et *tutti quanti* et dont la situation empire à cause de démantèlement de l'État providence, fruit du néolibéralisme et de la globalisation. Au contraire, les pauvres sont mobiles, hautement différenciés et leur situation s'explique par plusieurs facteurs. (Schechter et Paquet, 2000 : 226)

Ces facteurs sont les cycles économiques, les politiques gouvernementales et les choix individuels. Ainsi, selon les auteurs, la société actuelle se caractérise par une

capacité d'inclusion grandissante. Ils admettent cependant que des inégalités persistent, mais qu'elles se situent hors des inégalités de classes (Schechter et Paquet, 2000 : 228). Le portrait des personnes en situation de pauvreté, à l'heure actuelle, se particularise par la mobilité, le caractère revendicatif et l'organisation politique. À ces demandes, l'État répond par des politiques ayant pour effet de réduire le taux de pauvreté, accentuant par le fait même l'inclusion. Les auteurs ajoutent cependant qu'il ne faut pas élaborer ces programmes à la légère. Cela risquerait d'orienter l'assistance dans une direction qu'on pourrait regretter ensuite. De profondes réflexions s'imposent. Pour ce qui est des exclus, on ne peut forcer les gens à utiliser les programmes. Autrement dit, les gens ont accès à l'aide gouvernementale, la responsabilité de la recherche et de l'utilisation de cette aide incombe dès lors aux seuls individus concernés. Il n'en reste pas moins que, selon eux, la mobilité ascendante est aujourd'hui possible. Autrement dit, si l'on se réfère aux propos de Schechter et Paquet, on pourrait conclure que ceux qui ne saisissent pas leur chance n'ont qu'à se blâmer eux-mêmes.

On peut constater que Schechter et Paquet accordent une place importante à la responsabilité individuelle des personnes face à leur propre situation. Cette position, contrairement à celle de Fontan, considère les personnes en situation de pauvreté comme des acteurs capables de se mobiliser autour de questions politiques. À l'inverse, l'analyse de Fontan impute l'augmentation des inégalités à des causes structurelles et à un manquement de l'État quant aux protections sociales. Il se base donc davantage sur le principe de responsabilité sociale. Ces deux conceptions, bien

que fort éloignées sinon contradictoires, se rejoignent toutefois quant au moyen de réduire les inégalités et la pauvreté. En effet, pour ces auteurs, l'État apparaît comme l'instance la plus compétente pour veiller au maintien de la justice sociale. Les approches qui attribuent à l'État le rôle de correcteur des inégalités sociales lui assignent aussi majoritairement la responsabilité de créer de l'emploi.

Pour Pinard, la création d'emploi par l'État n'est pas la solution pour vaincre le chômage. Selon elle, « il est illusoire de lutter pour l'emploi tant qu'on laisse aux entreprises le droit de se réorganiser, de fermer leur porte à leur guise. Le démantèlement de l'emploi, par les employeurs, provoque une érosion de nos droits qui appelle, comme aux siècles passés, un renouvellement des pratiques et de l'action collective » (Pinard, 2004 :19). À ce sujet l'auteure explique que l'emploi en tant que forme particulière de travail naîtra au XIX^e siècle d'un besoin de la grande entreprise de production de masse de régularité et de prévisibilité chez leurs « employés ». « La création de l'emploi – entendue comme un lien stable entre employé et employeur — fait partie de l'organisation interne des entreprises visant à stabiliser leur personnel » (Pinard, 2004 : 18). En effet, les ouvriers avaient pour habitude, afin d'accroître la qualité de leurs conditions de travail, de changer fréquemment d'entreprises. Désormais, la qualité des conditions de travail augmente avec l'ancienneté. Les employés ont également la chance d'obtenir des promotions à l'intérieur même de l'entreprise ; « Cet attachement des travailleurs à l'entreprise par des avantages particuliers correspond à la création de l'emploi par l'employeur, qui vient se substituer à l'action collective comme fondement des droits sociaux » (Pinard, 2004 :

18). En acceptant cette nouvelle forme de travail, les « employés » venaient de troquer leur liberté au profit d'une plus grande sécurité.¹

Pinard explique que la précarisation des conditions de travail qui sévit à l'heure actuelle provient du fait que la stabilité du lien avec l'employeur n'est plus nécessaire à l'entreprise. Cette précarisation fait donc porter le poids de l'instabilité du marché aux employés. En outre, la disparition de l'emploi en tant que forme de travail entraîne l'érosion des droits qui avaient été accordés en lien avec l'emploi. Ainsi, « défendre l'emploi sans défendre ses droits revient donc à défendre la totale liberté des entreprises de créer à leur guise des travailleurs précaires et des sans-emploi en nombre croissant. » (Pinard, 2004 : 19). Selon Pinard, il faut entreprendre des actions qui vont dans le sens de l'émancipation collective et du développement de solidarités.

Entre la rigidité de l'État et la souplesse des organismes communautaires

Dufour explique que les approches qui attribuent le rôle à l'État de corriger les inégalités abordent également la formation comme un outil permettant d'adapter la main-d'œuvre au marché du travail. D'autres chercheurs tels que René et al. (1999) et Gagné (1996) remettent en cause la capacité de l'État à venir en aide aux personnes exclues. Ainsi, « le rapport à l'État qui traverse l'expérience des personnes interviewées est dominé par une approche fonctionnelle, instrumentale, souvent

1 Pinard écrit : « Belloc (1913) déplore le fait que par ce nouveau type de droit, les travailleurs acceptent leur statut de salarié, de non-propriétaire, abdiquant du même coup leur liberté (qu'il lie à la seule propriété) pour bénéficier d'une certaine sécurité (Pinard, 2000 : 122).

incapable de répondre à des projets plus personnels, un tant soit peu distinct de la norme » (René *et al.*, 1999 : 115). Gagné fait remarquer, dans une étude qualitative auprès de jeunes de la rue, que ces formations ne remplissent pas toujours leurs objectifs. Les jeunes reprochent à ces programmes de ne pas offrir une formation adaptée au marché du travail. Ils leur reprochent également de ne donner accès qu'à des secteurs précaires. Les recherches de René et al. démontrent aussi que « la participation à un programme d'employabilité n'améliore pas nécessairement les conditions de vie des prestataires, bien qu'il y ait une différence non négligeable entre le programme PAIE et les autres programmes » (René et al., 1999 : 110). Un travail précaire peut même procurer un revenu moindre que l'aide sociale en raison des coûts inhérents au travail (transport, vêtements, frais de garde) et en raison de la perte des avantages accompagnant l'assistance sociale. Dans certains cas, expliquent René et al., les emplois offerts par ces programmes sont les seuls auxquels ces personnes peuvent avoir accès. Cette situation donne aux participants une impression de cercle vicieux. Les auteurs constatent donc l'échec des mesures étatiques pour contrer la tendance à l'augmentation des exigences de formation imposées par le patronat. Ainsi, d'après les bénéficiaires, l'État ne parviendrait pas à favoriser une réelle insertion ni une véritable reprise en main. En outre, les auteurs constatent que « de l'avis de plus d'un tiers d'entre eux, l'expérience sert avant tout les intérêts des entreprises, auxquelles elle procure de la main-d'œuvre à bon marché sans les contraindre à lui fournir une formation sérieuse » (René *et al.*, 1999 : 114). Il faut avouer néanmoins que ce type de programme permet aux personnes de

recouvrer un sentiment de confiance en soi en acquérant des compétences relatives au marché du travail. Sans ces programmes gouvernementaux, des personnes ayant reçu de l'aide sociale à long terme n'auraient peut-être pas eu la chance de retourner au travail. Par ailleurs, les liens sociaux et surtout familiaux atténuent, plus efficacement que ne peut le faire l'État, la pauvreté des personnes bénéficiaires de l'aide sociale. Toutefois, la force de ces liens semble tributaire du statut de parents avec enfants à charge, car lorsque les enfants quittent la maison le soutien s'étiolle (René et al. 1999 : 111). Ainsi, seule l'aide étatique demeure.

Selon McAll (1997), deux stratégies ont tendance à guider l'attitude de l'État dans sa gestion des populations en âge de travailler : la première est l'assistance inconditionnelle de dernier recours ; et la seconde, l'assistance conditionnelle qui s'accompagne de l'obligation de participer à différentes activités de réinsertion. Il existe différentes méthodes d'incitation au travail, explique l'auteur : il peut s'agir de réduire le montant des prestations jusqu'à ce que le travail devienne nécessaire à n'importe quelle condition ; les prestations peuvent être majorées avec la participation à des activités d'insertion ; et finalement, elles peuvent être accordées seulement avec la participation à des activités d'insertion. « Dans tous ces cas, il ne s'agit pas de rendre les emplois disponibles plus adéquats pour ce qui est du salaire ou plus attirant en ce qui a trait aux horaires ou conditions, mais de rendre insupportable l'alternative – celle de ne pas travailler » (McAll, 1997 : 95). Il ajoute qu'actuellement les gouvernements – mues par l'idéologie néo-libérale percevant

l'individu comme étant responsable de son adaptation au marché du travail – tendent à favoriser l'assistance conditionnelle.

D'autres recherches soutiennent que les organismes communautaires sont plus près des usagers et répondent, par le fait même, mieux à leurs besoins. Par exemple, Sue (1995) prévoit la venue d'un nouveau temps dominant qui laissera plus de place au temps libéré du travail et permettra aux gens de s'impliquer dans le secteur associatif (communautaire).² On peut prévoir que l'arrivée en force de ce secteur aura pour effet de réduire la capacité des lois du marché de s'imposer : « Le temps d'utilité sociale des associations a justement pour fonction d'agrérer les demandes individuelles, de les localiser, bref de produire et d'orienter une demande sociale moins facilement cernable que par le passé » (Sue, 1995 : 412). Cela dit, les associations permettent une démocratisation de la demande de service.

Ainsi, nous avons vu que l'ambivalence caractérisant l'assistance tend à instaurer le débat entre la responsabilité individuelle des exclus envers leur situation et la responsabilité sociale du bien-être de tous les citoyens. S'il apparaît injuste de laisser l'individu livré à lui-même, sans filet social, l'assistance étatique peut apparaître comme étant inappropriée et contraignante. En outre, selon certains, le gouvernement véhicule, à l'heure actuelle, un discours culpabilisant à l'endroit des

² Sue explique qu'au niveau économique, il faut comprendre que des transformations sont survenues mettant en désuétude le fonctionnement hégémonique des lois du marché et réaffirmerait l'importance du secteur associatif (communautaire). Ainsi, selon lui, les lois du marché s'accommodent mal avec la nouvelle économie immatérielle. Le marché fonctionne selon une stratégie de l'offre qui fait en sorte que l'on ne connaît jamais réellement les besoins du consommateur. Cependant, dans le cas des besoins essentiels et matériels, il est facile d'évaluer la demande au moyen de la consommation de l'offre. Par contre, il semble que dans l'économie immatérielle la stratégie de l'offre soit beaucoup moins efficace.

chômeurs ayant pour effet de stimuler la responsabilisation individuelle. Par ailleurs, on ne peut pas non plus se fier uniquement aux réseaux sociaux et familiaux, car leur soutien demeure conditionnel. Cela nous oblige à considérer toute l'importance du rôle des organismes communautaires dans le soutien aux personnes dans le besoin.

CHAPITRE 2 : Agir sur notre rapport au travail

De la réduction du temps de travail à l'importance du temps libre

Certes, le chômage et la précarisation du travail touchent la question de l'assistance et invite au débat. Toutefois, ces problématiques sociales peuvent aussi être appréhendées par une remise en question de notre rapport au travail. En parallèle aux études s'inscrivant dans le courant de ceux qui prônent le « droit au travail » – recommandant à l'État de créer des emplois – d'autres suggèrent une réduction du temps de travail. Méda et Schor (1997) sont deux représentantes significatives de ce courant. Selon elles, la création d'emplois ayant pour but de réduire le taux de chômage n'est pas la solution et de telles tentatives font même partie du problème. En fait, elles constatent que les gens travaillent toujours plus, tandis que le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter. Toutefois, à l'heure actuelle le discours sur la création d'emplois et sur l'importance du travail est le seul qui vaille. Ainsi, devant le problème du chômage « [nous] donnons davantage aux entreprises, si nous réduisons le coût de la main-d'œuvre, nous créerons plus d'emplois » (Méda, 1997 : 10). Ce que les auteures proposent, c'est de réviser les principes directeurs de notre économie que sont la rentabilité et la compétitivité. Si le travail comportait des promesses de confort matériel et de redistribution des richesses fondées sur le mérite et non-pas sur l'héritage ; notre conception actuelle du travail est très empreinte de l'héritage de Marx où il est considéré comme étant la seule activité collective, la seule activité essentielle à l'essence humaine et la façon de nouer des liens et de se réaliser. On sait

cependant qu'Adam Smith, avant lui, associait plutôt le travail à l'effort, au sacrifice et à la souffrance plutôt qu'à l'épanouissement, mais cette vision a été discréditée par Marx. Méda et Schor, quant à elles, se rallient à l'opinion de Sue selon laquelle les activités non rémunérées doivent non seulement acquérir plus de reconnaissance, mais doivent aussi représenter une part plus importante de temps dans la vie de chacun.

Selon Méda et Schor, c'est la lutte au « surtravail » qui permettrait aux travailleurs de se libérer du temps afin de se consacrer aux autres sphères de leur vie. Actuellement, nous perdons la capacité et le temps de se consacrer à la vie politique ; il faut donc restituer cet espace dans nos vies de même qu'accorder de la valeur à ceux qui s'y consacrent.³ Cependant, pour cela, il faut mettre fin à la soif de consommation motrice du « surtravail ». Si le capitalisme a certes permis d'acquérir liberté, indépendance et autonomie – autrefois brimées par le poids de la tradition et de la communauté – il est nécessaire de le limiter, de la réguler, expliquent les auteurs. Pour réaliser ce projet, il est essentiel de partager le travail plutôt que les revenus, car les travailleurs finissent toujours par croire qu'ils méritent plus que les autres le montant de leur salaire alors que, c'est justement le « surtravail » qui crée le chômage. Cette solution n'est toutefois pas évidente à mettre en pratique, car les employeurs s'y opposent. Il est plus avantageux pour eux d'avoir moins d'employés,

³Dans l'Antiquité, chez les Égyptiens et les chez Grecs, le travail était une activité réservée surtout aux esclaves, nul citoyen n'aurait daigné se rabaisser à de telles activités. Les citoyens Grecs devaient s'occuper de défendre et d'administrer la communauté, ils « devaient donc être libres de tout leur temps pour veiller, par leur force intellectuelle et corporelle, aux intérêts de la république [...] » (Lafargue, 1994 : 56). On voit donc qu'à l'époque le travail et la citoyenneté étaient dissociés. Aujourd'hui, la séparation est plus subtile, mais tout de même présente.

mais plus dépendants. Selon les auteures, deux facteurs expliquent le pouvoir détenu par les entreprises et la raison de leur domination, « ce sont les seules qui peuvent créer des emplois, et elles agitent la carotte de l'emploi. Je pense que les gens y croient de moins en moins. Mais elles agitent également la carotte des biens de consommation : sans les entreprises, nous n'aurions plus ces merveilleux biens à consommer » (Méda, 1997 : 50-51). Dès lors, il est impératif de faire respecter certaines réglementations aux entreprises.

Il me semble que c'est par là qu'il faut commencer – y compris pour redonner une place, une voix, une importance à ceux qui n'ont pas de travail –, que l'espace public est le lieu à partir duquel peuvent s'envisager et se décider les véritables changements du travail et enfin que cet espace public doit se développer continuellement, constituer au même titre que l'espace collectif un lieu collectif de détermination des identités et de lien social. (Méda, 1997 : 57).

L'opinion de Thoreau (1863) s'accorde à celle de Méda et Schor sur l'idée de ne consacrer qu'un temps limité au travail dans sa vie. Il explique que si les petits gagne-pain auxquels il s'adonne pour gagner sa vie ne lui prennent pas trop de temps, ils demeurent agréables, mais si ses besoins venaient à augmenter et qu'ils devaient passer tout le jour à travailler comme la plupart des gens, la vie n'en vaudrait plus la peine. Ce que Thoreau ajoute à la réflexion précédente, c'est l'idée qu'il est de la responsabilité de chacun de veiller à ce que le travail soit profitable pour celui ou celle qui l'exerce au-delà de la simple question pécuniaire. Cette idée, en plus d'introduire une réflexion sur la manière de gagner sa vie, conduit vers une réflexion sur la notion de productivité, de profit et de qualité du travail. En fait, l'auteur pose

la question : « Comment faire pour gagner sa vie d'une façon qui soit non seulement plus honnête et honorable, mais aussi attrayante et glorieuse : car si gagner sa vie n'obéit pas à ces critères, alors la vie ne peut y répondre elle non plus » (Thoreau, 2004 : 18). Ainsi, sa conception du travail s'inscrit dans une logique selon laquelle il se doit d'être valorisant et gratifiant. Si le travailleur ne tire pas un profit autre que son salaire en argent pour son travail alors « il se vole lui-même ». La conquête grisante de la richesse est un objectif bien médiocre qui porte les gens à se moquer des droits d'autrui. Par contre, c'est justement les personnes considérées par la majorité comme des exemples de productivité et de dynamisme qui à ses yeux sont des plus nuisibles voire même, des plus paresseuses :

Si un homme marche dans la forêt par amour pour elle pendant la moitié du jour, il risque fort d'être considéré comme un tire-au-flanc ; mais s'il passe toute sa journée à spéculer, à raser cette forêt et à rendre la terre chauve avant l'heure, on le tiendra pour un citoyen industriel et entreprenant. Comme si une ville n'avait d'autre intérêt pour ses forêts que de les abattre ! (Thoreau, 2004 : 10-11).

Par ailleurs, ce qui est recherché chez un travailleur, ce n'est pas qu'il s'acquitte de sa tâche correctement – comme cela devrait être –, mais on attend de lui qu'il fasse mal son travail au profit de l'employeur. Par exemple, l'employeur attendrait de lui qu'il utilise la méthode d'arpentage la plus avantageuse à son égard et non la plus exacte. Thoreau déplore le fait qu'il y aura toujours du travail pour ceux qui le vendent au plus offrant sans considération pour la valeur de ce qui est accompli. On devrait travailler par amour de la tâche plutôt que par nécessité ou par cupidité.

Prépondérance du travail

À cette étape de la réflexion sur le travail, il y a lieu de se demander ce qui s'est passé pour que le travail acquière tant d'importance dans nos vies. À ce sujet, Offe (1985) explique que le travail a subi une profonde transformation au moment de la révolution industrielle, et c'est alors que l'on a assisté à l'épuration du travail des autres sphères de la vie sociale. Ce phénomène aurait entraîné une séparation de la propriété et du travail rémunéré. Plus précisément, il affirme que :

Pour la première fois dans l'Histoire, ce processus de différenciation et d'épuration ouvrait la possibilité de personnifier le travail à travers le type social du « travailleur ». Le déroulement de ce processus entraîne la séparation du milieu de travail d'avec le milieu de vie, de la propriété d'avec le travail rémunéré, et peu à peu, la neutralisation des rapports d'assistance et des relations fondées sur le devoir où le travail, jusque-là, était ancré (Offe, 1985 : 2059).

Ainsi, le travail devient la forme de participation sociale par excellence. De surcroît, comme le rappelle Hamel : « Le droit d'être citoyen, d'appartenir à la communauté, est à bien des égards le corollaire du travail [...] » (2001 : 110). Avant son imposition, c'est-à-dire avant que l'on ne dépasse les paysans et peuples coloniaux d'Amérique et d'Afrique de leurs moyens de subsistance, le travail n'existait pas en soi. C'est aussi dans une optique de promotion de ses bienfaits que les moralistes et les humanistes du XIX^e siècle, acoquinés à la classe capitaliste, ont attribué la fonction de modérateur des passions et des vices.⁴ D'ailleurs, depuis le XVIII^e siècle,

⁴ À ce sujet voir Lafargue : « Nos moralistes sont gens bien modestes ; s'ils ont inventé le dogme du travail ils doutent de son efficacité pour tranquilliser l'âme, réjouir l'esprit et entretenir le bon fonctionnement des reins et autres organes ; ils veulent en expérimenter l'usage sur le populaire, *in*

il est considéré comme essentiel au rétablissement des criminels (Foucault, 1993). Bref: « le travail devient une obligation parce qu'il est nécessaire au capitaliste (comme complément du capital) ; le fait qu'il soit nécessaire au prolétaire (comme moyen de subsistance) est un corollaire de sa nécessité pour le propriétaire capitaliste », selon Pinard (2000 : 3). Par ailleurs, il faut rappeler que l'instruction a été instaurée justement afin de donner les connaissances minimales nécessaires aux futurs travailleurs et aussi dans le but d'inculquer l'habitude de la discipline indispensable au travail d'usine.

Aussi, le travail ouvrier ne fut pas imposé sans peine. Les sociétés pré-industrielles, qui disposaient de plus de temps pour fêter et se reposer après s'être acquitté des tâches utiles à leur survie, percevaient le travail au-delà de ces tâches comme étant inutile et rébarbatif. D'ailleurs, si on se réfère à Weber (1967), on apprend que les ouvriers vivant sous la tradition pré-capitaliste ne désiraient travailler que pendant le temps nécessaire pour couvrir leurs « besoins courants ». Cette attitude était problématique pour les entrepreneurs au moment des récoltes, car les profits et la minimalisation des pertes encourues dépendaient de l'intensification du travail. Pour motiver les ouvriers, on a eu recours, en premier lieu, à l'augmentation du taux de rémunération à la pièce. Cela aurait permis aux ouvriers de gagner un salaire plus élevé pour le même temps. Toutefois, Weber soutient que cette tactique a plutôt eu pour effet de réduire le temps de travail fourni par l'ouvrier parce que

anima vili, avant de le retourner contre les capitalistes, dont ils ont mission d'excuser et d'autoriser les vices. » (Lafargue, 1994 : 55).

L'augmentation de sa rétribution l'attirait moins que la réduction de son temps de travail. Aussi, « les deux formes principales de résistance ouvrière à la discipline de l'atelier dénoncée par [le] patron [de l'époque industrielle] sont l'absentéisme (le saint lundi était systématiquement chômé) et la mobilité d'un patron à l'autre » (Pinard, 2000 : 101). Selon une étude de Pronovost sur le Québec, plusieurs techniques ont été mises au point par les capitalistes afin de contraindre les travailleurs à se plier aux exigences des propriétaires d'usines.

Quant à la discipline du temps de travail, elle a été introduite par les procédés usuels des brimades, amendes, cachot et règlement d'usine. On verrouillait même l'usine pour empêcher les ouvriers de quitter avant l'heure, ou encore on retardait la remise de la paye à la dernière heure de travail le samedi ! (Pronovost, 1989 : 39).

Comme le « sens du profit » n'était pas aiguisé (du moins à l'époque) chez les ouvriers, les entrepreneurs ont simplement diminué les salaires pour les contraindre à fournir la quantité de travail supplémentaire nécessaire. Les bas salaires sont donc devenus synonymes de productivité.

Depuis l'industrialisation, notre attitude envers le travail s'est beaucoup transformée jusqu'à ce que celui-ci devienne le mode de participation sociale le plus significatif. Le travail, en plus de représenter l'activité par laquelle l'individu participe à la vie en société confère, à qui s'y adonne, un statut social prestigieux, du moins, plus enviable que celui d'assisté. Schnapper (1997) rappelle toute son importance dans l'attribution du statut social. La hiérarchie des statuts dépend aussi de la hiérarchie de l'emploi. Il ne faut pas oublier qu'une hiérarchie statutaire semblable

structure le monde des sans-travail. Les retraités, les chômeurs en recherche d'emploi active et les chômeurs de longue durée s'inscrivent dans des statuts différents selon une échelle de valorisation socialement préétablie. L'importance accordée par les assistés au statut de travailleur est révélatrice de la valeur attribuée au travail dans notre société.

En outre, selon les féministes, la séparation du travail des autres sphères de la vie sociale à contribuer à masquer le travail des femmes dans la sphère privée. Ainsi, d'après le collectif CLIO :

Au moment où l'agriculture, particulièrement dans les centres ruraux situés près des villes, devient une agriculture de marché, la production étant vendue par le mari, le travail domestique continue à être perçu par l'agriculteur comme une collaboration essentielle de sa femme, mais devient pour la société un travail invisible, non payé, car il n'est pas monnayable. (CLIO, 1992 : 321)

Pour les féministes, il faut redonner leur valeur aux activités domestiques, et montrer leur caractère essentiel pour la société, car c'est le temps passé à ces activités dans la sphère domestique qui permet aux hommes d'avoir du temps pour se consacrer à leur travail rémunéré dans la sphère publique. Dès lors, elles créent le concept de « travail domestique ». Certaines d'entre elles ont même introduit un débat autour de la possible rémunération du « travail domestique ». Cela nous permet de penser que l'on peut ouvrir le débat à d'autres formes de participation sociale. Par ailleurs, Méda et Schor nous mettent en garde contre ce genre de réflexion, car, pour elles, cet élargissement de la notion de travail aurait pour effet de réduire toute activité humaine à un échange marchand :

[...] la dimension économiste, productiviste et marchande qui gît au fond du concept de travail, qui est sa première signification en même temps que son origine, risque de s'étendre à toutes les autres activités : on risque de finir par considérer – et traiter – la culture, la politique, les relations privées comme des faits relevant eux aussi de la production et, dès lors, de mesurer leur efficacité, leur rentabilité, et de les vendre, et peu à peu de considérer l'histoire du monde – s'il y en a une – et la vocation de l'homme (*idem*) simplement comme une mise en valeur marchande. (Méda, 1997 : 18)

C'est ce qui fait dire à certains auteurs qu'il faut reconnaître l'importance des activités non rémunérées pour la société.

Par ailleurs, on sait que l'attribution d'un statut social (qu'il soit plus ou moins enviable) est, entre autres, liée aux représentations sociales qui modèlent les rapports sociaux. Les sociologues du courant féministe se sont penchées sur ces questions des représentations sociales et des rapports sociaux, notamment sur la question de la reproduction des rapports de domination, ayant constaté que ces rapports se trouvaient toujours à l'issue de leurs luttes pour l'équité et l'égalité.

Les rapports sociaux structurant le travail : point de vue féministe

Nous allons maintenant illustrer comment se construit le processus de reproduction de la domination des hommes sur les femmes au sein du marché du travail, selon le courant féministe. Le but étant de vérifier, à l'aboutissement de la recherche, la pertinence du concept de reproduction dans l'analyse d'autres groupes sociaux également discriminés sur le marché du travail. Nous allons aussi illustrer comment s'inscrivent les inégalités à l'intérieur du marché.

Au cours des années 70, des recherches ont démontré que l'apparente innéité des qualifications requises par les emplois typiquement féminins contribuait à les exclure de la reconnaissance. En fait, Le Feuvre (2000) explique que les qualités recherchées chez les femmes dans le milieu professionnel sont souvent celles qui sont issues de leur socialisation domestique précoce. Ces qualités semblent si naturelles qu'elles apparaissent innées. Dès lors, les femmes reçoivent souvent le qualificatif d'« employée non qualifiée », et ce, même si elles le sont grâce à un cours de couture, par exemple. En outre, les recherches ont révélé qu'à compétence égale avec les hommes, les femmes occupaient des emplois de « subalterne, précaire et sous-payé par rapport aux hommes ayant le même niveau de qualification » (Le Feuvre, 2000 : 2.1.4.2. [s.p.]).

Le constat de l'existence d'inégalités sur le marché du travail a donné lieu à de nombreux travaux, tels que ceux de Bourdieu sur la domination masculine. L'auteur met en lumière le caractère discriminatoire de la valorisation des tâches. En effet, il explique que la tâche de cuisinière, par exemple, a beaucoup moins de prestige que celle de cuisinier. L'asymétrie des connotations des mots : coiffeur, coiffeuse ; couturier, couturière révèle la position dominante des hommes sur le marché du travail. Il démontre également comment ces rapports sont asymétriques et hiérarchisés et comment nos conceptions de la féminité et de la masculinité contribuent à forger la personne tout entière selon ces barèmes. Barèmes qui vont ensuite influencer sa conduite:

C'est sans doute la rencontre avec les attentes objectives qui sont inscrites, surtout à l'état implicite, dans les positions offertes aux femmes par la structure, encore très fortement sexuées, de la division du travail que les dispositions dites « féminines » inculquées par la famille et par tout l'ordre social peuvent s'accomplir, ou même s'épanouir, et se trouver du même coup récompensées, contribuant ainsi à renforcer la dichotomie sexuelle fondamentale, tant dans les postes, qui semblent appeler la soumission et le besoin de sécurité, que dans leurs occupants, identifiés à des positions dans lesquelles, enchantés ou aliénés, ils se retrouvent et se perdent tout à la fois (Bourdieu, 1998, 64).

Les féministes nous ont donc légué deux postulats qui seront utiles à l'analyse des rapports sociaux sur le marché du travail. Le premier suggère que ce sont des mécanismes économiques et sociaux discriminatoires qui créent la ségrégation et l'inégalité sur le marché du travail. De ce fait, l'infériorité des salaires et la marginalisation des femmes sur le marché du travail ne peuvent être uniquement attribuables à la charge familiale plus importante ou encore imputable à la « faiblesse » du sexe féminin. Le second postulat révèle le caractère construit de la division du travail. Selon les féministes, il n'y a pas de véritable classement de la spécificité féminine, mais bien des catégories sociales assignées et construites. Le phénomène de la vocation en est un bon exemple:

La logique, essentiellement sociale, de ce que l'on appelle la « vocation » a pour effet de produire de telles rencontres harmonieuses entre les dispositions et les positions qui font que les victimes de la domination symbolique peuvent accomplir *avec bonheur* (au double sens) les tâches subalternes ou subordonnées qui sont assignées à leurs vertus de soumission, de docilité, de dévouement et d'abnégation (Bourdieu, 1998 : 64).

Certaines tâches sont attribuées aux femmes en raison de la représentation qu'on a de leur sexe et de leur supposée « adaptabilité naturelle ». Devant le constat du désavantage des femmes sur le marché du travail, des luttes ont été entreprises pour redresser la situation.

Accès à l'égalité ou revendication de la différence :

Deux positions guident généralement l'orientation des revendications des féministes. Certaines se positionnent pour l'égalité et d'autres pour le droit à la différence. Plus largement, ces positionnements paraissant scinder les luttes de tous les groupes discriminés, mais ceux-ci ne sont contradictoires qu'à première vue. En fait, Tévanian démontre, à travers des exemples tirés d'enquêtes sur le terrain, que l'égalité et la différence entretiennent plutôt d'étroites relations. En fait, l'auteur découvre que l'égalité a un impact sur la faculté à exprimer sa différence. La différence, c'est « [...] le fait de *différer*, c'est-à-dire de se *distinguer* d'un autre. Elle suppose donc d'abord la capacité à diverger en pensée (avoir des idées et des envies différentes de celles d'autrui), mais aussi la force et la possibilité de diverger en actes (exprimer, assumer, vivre sa différence) » (Tévanian, 2006 : 1). Ainsi, l'égalité en tant que relation peut se manifester sur différents plans. L'égalité juridico-politique, l'égalité socio-économique, l'égalité des capacités et l'égalité subjective.

Premièrement, l'auteur nous apprend que l'égalité des droits ne supprime qu'une seule différence, celle du statut social. En fait, l'impact de l'égalité des droits sur la capacité à diverger se traduit souvent par un accroissement des différences. En effet, un droit est la possibilité accordée par l'État de faire ou ne pas faire une action

donnée sans subir de sanction. Cette absence de menace permet à l'individu de choisir plus librement. Par contre, le droit à la différence – liberté qui doit être défendue – ne saurait être confondu avec le différentialisme qui se définit comme une obligation de différence, ou plus précisément comme une assignation à une différence unique et immuable :

L'«obligation de différence (version « anti-universaliste » du non-droit à la différence) se traduit généralement par une inégalité entre celui qui se trouve « du bon côté de la différence » (par exemple homme plutôt que femme, hétéro plutôt qu'homo [...]) et qui se trouve de ce fait assigné à des rôles certes imposés, mais au moins valorisés, et celui qui se trouve du « mauvais côté de la différence », et qui se trouve de ce fait assigné à une place à la fois imposée, subordonnée et dévaluée. » (Tévanian, 2006 : 2)

Le problème avec le différentialisme (l'obligation de différence) d'après Guillaumin (1992), est que cette idée de « culture minoritaire », qui apparaissait fort valable de prime abord, cache, en fait, ce qui l'a fait naître (p. 90). Cette revendication résulte d'un compromis ambigu, car la revendication de la différence exige d'en définir les contours et cet exercice a pour effet de présenter les groupes opprimés comme ayant des particularités figées et homogènes en dehors de leur relation avec le groupe dominant. Cette vision essentialiste corrobore le désir d'entretenir la sujétion des opprimés. Ainsi, le rapport de domination – qui existe entre les sexes, races, ethnies, et classes – instaure une relation où le dominant sert de référent universel. Les personnes faisant partie de ce groupe bénéficient, par ailleurs, de la prise en compte de leur caractéristique particulière, de leur hétérogénéité.

Cette obligation à la différence est aussi éloignée du droit à la différence que de la prohibition de la différence. La « *prohibition de la différence* » (version « pseudo-universaliste » du *non-droit à la différence*) se traduit par une inégalité des droits entre celui qui se conforme aux normes majoritaires, et qui jouit de ce fait du droit d'exprimer ostensiblement son identité, et celui qui s'en écarte, et qui, pour ce « sacrilège », se retrouve privé du droit à l'expression, condamné à la « discrétion » et aux « efforts d'intégration ». (Tévanian, 2006 : 3) On peut citer, à titre d'exemple, les revendications égalitaristes visant à réduire les contraintes qu'impose la vie familiale à la vie professionnelle des femmes. L'État est un acteur incontournable dans la mise sur pied d'outils pour atteindre l'objectif d'égalité. Ces outils sont, par exemple, les garderies et les congés de maternité (assurant aux femmes leur place au retour). Les luttes pour l'équité salariale et la discrimination positive dans les secteurs à faible présence féminine représentent autant de moyens pour tendre à l'égalité des sexes. Par ailleurs, il existe un autre type de tentative qui consiste à favoriser l'implication des hommes dans la sphère domestique : le congé de paternité en est un exemple. Les résultats tout de même peu concluants des tentatives égalitaristes ont remis en question l'efficacité de cette perspective dans l'abolition des rapports de domination. Par exemple, l'expérience met en doute la croyance selon laquelle la présence féminine dans la sphère politique correspondrait à des mesures avantageuses pour les femmes. À ce sujet, Nadal (1998) explique que les femmes ne sont pas une catégorie homogène et que des rapports inégaux peuvent exister à l'intérieur d'un même sexe.

En deuxième lieu, selon Tévania, l'égalité socio-économique qui fait que les individus jouissent des mêmes conditions d'existence, consiste en la possession non seulement des mêmes droits mais aussi des mêmes opportunités matérielles. L'impact d'une telle égalité sur la faculté à diverger est double. Elle correspond à une certaine uniformisation s'expliquant par le rapprochement des intérêts. Ainsi, les inégalités sociales entraînent des divergences de points de vue, tandis que l'égalité engendre le consensus. Toutefois, des différences entre les classes perdurent, car « l'égalité sociale permet d'oser se conformer en assumant un point de vue divergent » (Tévania, 2006 : 3). Bien que pour chaque norme une majorité s'y soumette, il existe une minorité qui ne s'y conforme pas. Bref, l'impact de l'égalité de condition entraîne, d'un côté, une similitude de points de vue et, de l'autre, plus de faculté à diverger, plus de divergence en actes.

Pour ce qui est de savoir si l'égalité des capacités (le fait d'avoir objectivement les mêmes compétences dans un domaine particulier) a un impact sur la faculté à diverger, il semble que comme les autres formes d'égalité, celle des capacités objectives supprime certaines différences. Par exemple, les personnes ayant un niveau égal de connaissance objective sur un sujet risquent moins de diverger dans leurs réponses concernant ce sujet que des personnes possédant un niveau inégal. Dans le cas de personnes possédant un niveau égal de connaissance, la divergence de points de vue dans les questions controversées risque d'être plus fréquent ; « Tandis que s'il y a inégalité de connaissance, la personne qui est en position inférieure dispose de moins de ressources, et elle risque de se laisser convaincre plus facilement

par l'interprétation de l'autre » (Tévanian, 2006 : 5). Autrement dit, ce n'est qu'entre personnes « également savantes » ou « également ignorantes » que les débats peuvent avoir cours et que la différence se manifeste. Mais, plus que l'égalité objective des connaissances ou des capacités, c'est l'idée qu'on se fait de ses propres capacités qui a un impact sur la capacité d'une personne à diverger en acte. Ce sentiment d'égalité renforce le sentiment de la légitimité d'exprimer son propre point de vue et favorise la divergence en acte parce que le courage d'affronter le regard d'autrui et éventuellement le rejet dû à la différence dépend de ce sentiment d'égalité, de supériorité ou d'infériorité.

La différence est donc une idée abstraite et relative. Elle qualifie une relation entre deux parties ou termes. Elle est, de fait, « souvent construite socialement comme une notion inégalitaire, car le différent marque la « particularité », l'« anormalité » ou la moindre dignité et se différencie du même, de la norme. Ce regard fait en sorte que « certaines situations de minorités et de différences sont plus dures à vivre que d'autres » (2006 : 8). « Chaque société (ou micro-société) est traversée par un « ordre symbolique » dominant, qui fonctionne en investissant les différentes identités [...] d'une certaine dignité ou indignité et en convertissant du même coup les différences en inégalité [...] » (2006 : 8) Toutes les formes d'égalités que nous avons vues favorisent l'émergence des divergences. Ce sont donc les inégalités autant juridiques que symboliques qui entraînent l'uniformité et l'homogénéité : « c'est bel et bien l'inégale dignité, l'inégale légitimité, l'inégale valeur morale conférée aux différentes identités et manières d'être, qui bloquent ou

paralyse le processus de production et d'expression des différences » (Tévanian, 2006 : 9). C'est pour cette raison que pour Tévanian, et pour Guillaumin d'ailleurs, la lutte pour l'égalité ne peut se faire sans la lutte pour le droit à la différence. Sans quoi, on ne peut voir que se « reproduire », sous d'autres formes, les rapports de domination. Si on veut éviter ce phénomène, il faut remettre en question l'ordre établi, explique Guillaumin. Ainsi, il ne s'agit pas d'atteindre les mêmes positions que les hommes, mais plutôt de bâtir une société basée sur de nouveaux rapports, plus égalitaires et plus ouverts à la créativité. Il ne s'agit pas, non plus, d'affirmer sa différence, car celle-ci :

[...] étant présenté (sic) comme une alternative réelle (alors qu'il y a une place et pas de choix), nous empêche d'analyser le rapport de pouvoir lui-même en détournant notre attention, cela nous empêche également de penser *ce qui est détruit* par cette relation de pouvoir, dont probablement : la diversité, l'infini des possibilités...Car nous sommes privées des éléments concrets qui, dans une société déterminée, sont les *conditions* – matérielles et donc mentales – de la création, de l'invention, de la détermination propre. Au sein de *relations pratiques*, tel que l'accès à la nourriture, espace, repos, autonomie, etc. on s'aperçoit assez bien ce que cela signifie (Guillaumin, 1992 : 99).

Toujours optimiste, elle soutient que « [...] l'histoire des humains n'est pas immobile. Se battre (sic) pour établir des rapports qui, par définition, *ne pourront pas être* les mêmes que ceux qui existent aujourd'hui, puisque ce sont ces rapports que nous sommes en train de détruire, qui nous donne (sic) par surcroît les moyens de l'originalité » (Guillaumin, 1992 : 105). Ainsi, elle fait appel aux femmes et à tous les groupes opprimés à prendre place dans la lutte et faire valoir un autre ordre. La liberté, c'est de choisir, lance-t-elle. Il faut prendre conscience que la différence

constitue la condition matérielle de notre domination. Ainsi, nous avons les « moyens de l'originalité », les moyens de changer le cours de l'histoire en construisant des nouveaux rapports plus égalitaires, donc en détruisant les anciens.

CHAPITRE 3 : Participation sociale et citoyenneté

Pratiques alternatives de participation sociale

Nous avons démontré précédemment que le travail est devenu la forme de participation sociale par excellence. Il a acquis une importance telle que les sans-emploi se définissent par son absence. Dufour (1998) cherche à savoir s'il peut se construire, au lieu d'une identité en creux, une identité positive chez les personnes se situant hors du marché du travail. Le processus de résistance — relevant du domaine individuel, mais aussi du domaine collectif — suppose de nouvelles formes de rapport à l'État, au travail et au marché. Ainsi, le concept de résistance quotidienne guide l'axe d'analyse privilégié. Ce concept élaboré par Scott fait référence aux comportements politiques des classes inférieures. Il permet de départir les actions du domaine de la débrouillardise, des actions relevant réellement d'une forme de résistance s'instituant en action politique. L'acte politique suppose une remise en question du modèle dominant et des structures fondatrices de la société.

Plus précisément, Dufour définit :

[...] les formes de résistance politique des sans-emploi comme : l'ensemble des actes matériels ou idéologiques (traduit par des représentations sociales de la réalité) qui entre en conflit avec les normes dominantes (lois, valeurs) régissant la vie sociale. C'est actes sont accomplis au nom d'une morale politique et ils ont pour conséquence, voulu ou non, la remise en cause, partielle ou globale, du système dominant. (Dufour, 1998 : 74)

Le premier objectif de Dufour est de souligner les particularités de la construction du social dans la sphère du non-travail. Deuxièmement, l'auteure désire rendre compte des comportements et discours politiques des sans-emploi. Elle découvrira qu'il existe deux grandes formes de rapport à la sphère du non-travail : la non-résistance et la résistance. La résistance est subdivisée en trois formes : la résistance politique passive, la résistance politique active et la résistance politique militante.

Le premier comportement est celui de la « non-résistance », il renvoie au type de personne ayant un fort attachement au travail salarié. Les personnes désirent retrouver un emploi, alors elles participent aux programmes gouvernementaux. Elles perçoivent leur situation comme passagère, comme « un accident de parcours », et se considèrent comme principales responsables. Ces « chômeurs », car ils s'identifient comme tels, se conforment aux règles instituées par l'aide sociale. Leur rythme de vie ressemble toujours à celui des travailleurs, de même que la prestation est gérée à la façon d'un salaire. Ainsi, lorsqu'on leur attribue une identité d'assisté, ils en souffrent. Des jeunes diplômés font, entre autres, partis de cette catégorie. Ils cherchent à s'insérer au marché du travail et perçoivent leur situation comme une étape. À la différence de leurs aînés, ils ne se sentent pas coupables de ce qui leur arrive. Ces personnes se considèrent donc comme des « travailleurs en attente » ayant espoir de rencontrer un emploi. C'est pour cette raison qu'ils se plient aux attentes caractérisant les « bons chômeurs » (Dufour, 1998).

Les gens pratiquant la « résistance passive » le font de façon verbale. Leur négociation se fait autour de la revendication d'un statut de citoyen et ils refusent de se soumettre aux règles établies par l'aide sociale. Cette résistance ne se situe pas dans l'action, car « cette conscience de leur position de subordination les empêche de franchir le pas qui consisterait à tricher avec le système » (Dufour, 1998 : 78). Ils agissent donc en conformité aux attentes politiques et sociales dominantes. Ils alimentent, toutefois, un profond sentiment de révolte et d'injustice. Ils refusent à la fois de se plier à l'image dominante du chômeur ou de l'assisté, mais refusent également les règles du marché. À l'égard du marché du travail, ces personnes fatiguées par trop d'expériences d'emplois précaires finissent par avoir l'impression de « tourner en rond ». Elles finissent par refuser ces emplois exigeants et peu rémunérés. La période sur l'aide sociale permet d'abord de se reposer. Ensuite, la personne refuse « [...] d'être traité comme une marchandise (avec toute la précarité que cela induit), refuse de calquer sa vie sur les exigences du marché du travail, a un prix qui s'exprime en termes de renoncement à un certain mieux-être matériel et à la reconnaissance sociale » (Dufour, 1998 : 79). Ainsi, les confrontations verbales avec les agents et l'administration de l'aide sociale tiennent lieu de manifestation de leur refus de se plier aux règles. Leurs relations à l'agent d'aide sociale et au marché du travail prennent la forme d'une constante négociation statutaire. Sur le plan politique, cette attitude est considérée comme une forme de résistance en ce sens que le discours permet d'engendrer des transformations au sein des représentations dominantes « à force de négociation interindividuelle » (Dufour, 1998 : 79).

La « résistance politique active » « regroupe les non-travailleurs qui refusent et combattent le système existant en créant un espace de vie en dehors de celui-ci » (Dufour, 1998 : 79). Pour réaliser leur projet, ces personnes instrumentalisent les ressources et les règles dominantes. L'artiste ou encore la mère de famille font partie des exemples majeurs relevés par l'auteure. Leur définition du travail diffère de la définition dominante. Effectivement, l'art et les autres activités sont perçus, par les résistants, comme des activités à temps plein appartenant au domaine du travail. Les personnes parlent de leur activité comme d'un choix de vie, c'est pourquoi ils ne veulent pas réorienter leurs champs professionnels. Généralement, ils ne participent pas aux programmes d'employabilité et souffrent, par conséquent, des coupures que cela entraîne. Ils trichent le système soit par le travail au noir ou autres astuces, mais, malgré tout, les coûts de la résistance active sont élevés (Dufour, 1998 : 80). Dans cette optique, l'aide sociale fait office de revenu de citoyenneté ou d'allocation universelle. Au niveau du travail, ce type de résistance introduit ce que l'auteure appelle une « citoyenneté de métier ». Autrement dit, ces gens ne refusent pas le travail, mais proposent une autre forme de travail et un autre projet de vie.

La « résistance politique participante (ou militante) » « s'exprime par le conflit ouvert, l'engagement social et la mobilisation. Plus collective, c'est la seule résistance qui vise expressément le changement social » (Dufour, 1998 : 81). Au sein de cette forme de résistance se construit une identité militante. La lutte concerne, par exemple, la défense des droits des travailleurs ou encore celle des chômeurs. L'auteure donne l'exemple d'un groupe montréalais basé sur un système d'économie

solidaire. Les femmes de ce groupe considèrent leurs actions comme du travail, mais celui-ci n'est pas reconnu par la société. En fait, l'auteur précise que l'implication dans un groupe traditionnel ou en rapport à un groupe institutionnalisé permet aux gens d'acquiescer un sentiment d'emprise sur le réel, de participer activement aux changements sociaux ; ce que les groupes informels ne permettent pas. En outre, ces personnes ne s'identifient pas au monde du travail formel et préféreraient que leurs actions dans la communauté soient reconnues comme du travail. Il se crée au sein de ces groupes de véritables pratiques alternatives et innovatrices. Mais ces pratiques ne leur permettent pas de se construire une « citoyenneté alternative », car elles ne sont pas socialement reconnues. Ce qui fait en sorte qu'elles ont une « 'place sociale locale', construite en réaction à la nécessité, mais non un projet de vie basé sur une valorisation théorisée des relations non marchandes » (Dufour, 1998 : 82). Advenant l'éventualité d'un retour sur le marché du travail, « c'est l'image de l'incompétence et de l'inaptitude qui leur est renvoyée » (Dufour, 1998 : 81).

Les recherches de Dufour remettent en perspective la question de la participation sociale des sans-emploi. Autrement dit, elle nous fait découvrir tout l'univers d'action des « inactifs ». Elle démontre l'importance de cet engagement autant pour la société que pour les gens eux-mêmes, surtout que de nos jours : « le droit d'être citoyen, d'appartenir à la communauté, est à bien des égards le corollaire du travail, comme le rappelle la philosophie politique moderne » (Hamel, 2001 : 110). Cependant, selon René et al :

‘l’idéal citoyen’ est ainsi vidé de son sens fondamental de participation libre et responsable : ‘en ne privilégiant que la figure du citoyen responsable, le discours de la réforme de la sécurité du revenu secondarise la conception du citoyen ayant droit de cité et participant aux orientations de la société. (René et al. 1999 : 117)

Ainsi, l’accent est mis sur les responsabilités, les devoirs et l’effort citoyen au détriment de la dimension politique de la citoyenneté conférant droits sociaux et liberté de participation à la vie en communauté. Autrement dit, il devient difficile pour les personnes sans-emploi de faire valoir leurs qualités de citoyen ; il devient également difficile pour les travailleurs, comme nous l’avons montré précédemment avec les travaux de Méda et Schor, de faire valoir ces mêmes droits en raison du manque de temps causé par le « surtravail ».

L’universalité de la condition citoyenne

Méda et Schor ont imaginé une solution pour contrer les effets néfastes du « surtravail » et du chômage : le partage des heures de travail. Mais alors, comment vivre avec un salaire amputé de moitié quand le salaire minimum à plein temps n’est déjà pas suffisant ? D’autres penseurs ont imaginé un système pouvant rendre effectif cet idéal. L’allocation universelle et inconditionnelle pour tous les citoyens peut apparaître comme le remède le plus efficace pour contrer la diminution du nombre d’emplois et assurer un niveau de vie à ceux qui désireraient « partager leurs heures de travail » pour bénéficier de plus de temps libre. D’ailleurs, les « résistants politiques actifs » présentés par Dufour font déjà une utilisation semblable de leur allocation d’aide sociale. Ces allocations auraient pour effet de permettre au

travailleur d'acquiescer plus d'autonomie envers leurs employeurs « qui aurait pu profiter de son manque de ressources pour lui imposer des conditions inacceptables. » (McAll, 1997 : 96). Elle pourrait assurer un bonus aux personnes ne bénéficiant pas d'un revenu de travail suffisant. Selon McAll, ce type d'allocation aurait aussi pour avantage de stabiliser le revenu (cela constituerait une amélioration dans la mesure où le montant alloué permettrait de faire face aux dépenses courantes), de diminuer les préjugés envers les personnes assistées en permettant à ceux qui le veulent de ne pas travailler s'ils le souhaitent, et finalement de réduire les coûts d'administration du système d'assistance grâce à son universalité.

L'approche plus largement présentée par McAll (1997) est celle de Van Parijs.

À ce sujet, McAll souligne que :

Les positions de Van Parijs ont deux fondements principaux : (1) la reconnaissance (à la Thomas Paine) que chaque citoyen a droit à une part de la richesse collective en tant que citoyen, et sans condition ; et (2) la maximisation de la liberté individuelle. [...] Le socialisme par exemple, exige la soumission de l'individu à la volonté collective et donc n'est pas compatible avec la maximisation de la liberté individuelle (McAll, 1997 : 96).

Il s'agit donc de trouver un juste milieu entre le bien-être collectif et la liberté individuelle. Malheureusement, différents problèmes font surface dépendamment des approches. Des critiques ont été formulées par des économistes concernant la capacité de l'allocation universelle à régler le problème des inégalités sociales. La première étant que ce type d'allocation est trop coûteux surtout en période de réduction du déficit pour être viable. La seconde est que dépendamment du montant accordé – on peut présumer qu'il se situe autour du montant alloué par l'aide sociale

– nombre de personnes verraient leurs revenus diminuer. On pense par exemple aux personnes âgées, aux chômeurs, aux familles monoparentales tous bénéficiant de prestations plus élevées que l'aide sociale. Il faut ajouter que le maintien d'un programme de supplément viendrait soustraire les avantages considérables du faible coût et de la facilité de gestion de ce système de redistribution.

Pour McAll, il est évident que ce type d'allocation contribuerait à diminuer les préjugés envers les personnes assistées, mais cela ne veut pas dire que de nouveaux ne peuvent faire surface au sujet des individus qui choisiraient de ne pas travailler. Il est convaincu aussi que la stabilité du revenu – un des gros problèmes des personnes en situation de pauvreté – serait un élément appréciable, surtout si le montant alloué permet de répondre aux besoins courants. Ces débats laissent de côté une question fondamentale, selon McAll ; celle des rapports sociaux au sein desquels vivent les personnes dans le besoin. Il faut se tourner du côté des lois du marché, qui « sont loin d'être impartiales ou « naturelles », mais [qui] sont imposées par ceux qui le gèrent en fonction de leurs propres intérêts » (McAll, 1997 : 103). Les catégories d'appartenance de chaque individu déterminent le rapport de chacun au sein du marché. Ce ne sont donc pas, comme on le présente habituellement, des individus égaux et disposant tous d'une liberté de choix identique qui évoluent sur le marché. Nous devons, devant le constat de ces inégalités des individus sur les différents marchés (travail, logement, consommation, prêts, etc.), imposer « des règles de fonctionnement plus respectueuses des intérêts collectifs des citoyens » (McAll, 1997 : 104). C'est alors seulement qu'un revenu de citoyenneté pourra être efficace,

car sinon l'exercice de la citoyenneté pleine et entière restera réservé à ceux qui ont la possibilité « d'imposer leurs droits de citoyens sur les territoires qui sont sous leur contrôle » (McAll, 1997 : 104). Bref, ce que propose McAll, c'est l'imposition des droits de citoyens de façon universelle sur les différents marchés comme base à la réduction des inégalités sur le marché du travail et ailleurs.

Il n'en reste pas moins que les débats autour de l'allocation universelle ouvrent la voie à une réflexion sur la tendance dans la société actuelle à lier le travail au fait de « gagner sa vie ». Autrement dit, depuis sa séparation des autres sphères de la vie sociale, le travail est devenu prépondérant. Or, ce mode quasi unique de reconnaissance de la participation sociale comporte la lacune principale de rendre difficile l'exercice d'autres activités essentielles au bon fonctionnement de la société, mais non rémunérées.

En outre, à l'heure actuelle, il y a prédominance d'un discours culpabilisant envers les chômeurs, selon Fontan. Nous avons vu que l'individu est considéré comme étant responsable de son insertion sur le marché du travail aussi bien que de son exclusion. L'auteur affirme que cette vision tend à masquer l'influence des crises structurelles de la société salariale. En outre, l'emploi en tant que forme de travail sensée assurer un lien stable à l'employeur n'est plus nécessaire à l'entreprise. Il en résulte donc également d'une précarisation des conditions de travail.

Par ailleurs, nous avons vu que, pour les féministes, la reproduction des inégalités sur le marché du travail est liée à la catégorie sociale d'appartenance que sont : le sexe, la race, l'ethnie et la classe. Ainsi, les perceptions associées à ces

catégories d'appartenance contribuent à former la personne, ce qui influence sa conduite et celle d'autrui à son endroit. Pour les féministes, ces perceptions sont également à l'origine de la ségrégation et des inégalités sur le marché du travail : la division du travail étant une construction sociale.

Ainsi, il impute à l'État de même qu'aux organismes communautaires de travailler à réduire les inégalités. Certains auteurs comme Gagné (1996) et René et al. (1999) remettent en question la capacité de l'État à répondre adéquatement aux besoins de la population. D'autres sociologues, tels que Sue (1995), suggèrent que les organismes communautaires sont les plus aptes pour agréer aux demandes individuelles en raison de leur mode d'organisation plus souple. Quoi qu'il en soit, nous avons compris que l'intervention, pour être utile et efficace, doit viser l'atteinte de l'égalité dans le respect de l'exercice de la différence. Autrement dit, elle devrait faire en sorte d'équiper les participants afin qu'ils puissent vivre des rapports égalitaires avec les différents acteurs qui traversent leur trajectoire.

CHAPITRE 4 : Questions de recherche et méthodologie

Maintenant que certains questionnements de la littérature entourant le travail ont été présenté, je vais expliciter la méthodologie ayant guidé ce mémoire. Je vais également préciser les questionnements adressés plus spécifiquement aux données recueillies. Je donnerai quelques informations sur la population fréquentant les organismes étudiés de même que sur le contexte politique qui oriente les stratégies d'interventions auprès des sans-emploi pour le même quartier. Puis, je vais décrire brièvement mon expérience de terrain qui comprend deux parties et je présenterai la méthode d'analyse pour chacun des terrains.

Rappelons que la question générale de recherche consistait à savoir s'il existe une réflexion critique et des pratiques alternatives à la marge ou si, à l'inverse, les personnes à la marge désirent plutôt accéder au modèle dominant ?⁵ À la lumière de la littérature, cette question de recherche va être appliquée à un terrain concret plus restreint. Plus spécifiquement, nous interrogerons notre terrain pour savoir jusqu'à quel point retrouve-t-on dans le discours des interviewés une position critique par

⁵ Le présent mémoire, portant sur les critiques et les pratiques alternatives par rapport au travail, s'inscrit dans un projet de recherche plus large intitulé *Rapports producteurs de pauvreté et stratégies innovatrices d'interventions*. Le groupe de recherche est composé de cinq membres comprenant : le directeur de recherche, Christopher McAll ; trois étudiants à la maîtrise et un agent de recherche du CSSS Jeanne-Mance. Le CSSS (Centre affilié universitaire affilié à l'Université de Montréal) et la CDEC Centre-sud / Plateau Mont-Royal sont des organismes partenaires. Ils nous permettent de collaborer avec des personnes ayant une longue expérience d'intervention au centre-ville de Montréal. Pour sélectionner nos organismes, nous nous sommes limités au territoire desservi par ces partenaires. Cela dit, le centre-ville faisant partie de ce territoire présente des caractéristiques différentes de l'ensemble de la Ville de Montréal.

rapport au travail ? En quoi consiste cette critique ? Est-ce qu'elle est implicite ou explicite ? Nous nous intéresserons également à ce qui est proposé en regard de cette critique. Est-ce qu'il y a correspondance entre ce que disent les interviewés des actions qu'ils effectuent et les critiques formulées ?

Le contexte : un territoire marqué par la pauvreté

Selon un document réalisé par Jean Fortier, la moitié de la population du quartier Ste-Marie se situe sous le seuil de faible revenu de Statistique Canada, un taux qui est 70 % plus élevé que celui de l'ensemble de la Ville de Montréal. En fait, le quartier Ste-Marie occupe une grande partie du territoire du CSSS Jeanne-Mance dont nous nous préoccupons. Un quart des ménages y bénéficie de l'aide sociale et, c'est pourquoi, le quartier est la cible prioritaire des initiatives pour favoriser l'employabilité. Ces initiatives prennent généralement la forme correspondant aux catégories d'organismes présentées plus haut. Selon Fortier (2006), ces initiatives envisagent l'emploi comme solution pour vaincre la « défavorisation ». Pourtant, la population active y est légèrement plus élevée que celle de Montréal et, qui plus est, de celle de l'ensemble du Québec. En effet, on découvre que le revenu d'emploi ne permet pas de franchir le seuil de faible revenu pour un grand nombre de personnes du quartier. Devant un tel constat, ne faudrait-il pas attribuer la responsabilité de la « défavorisation » aux caractéristiques des emplois occupés ?

Fortier tourne alors son attention vers le niveau d'études afin de vérifier son incidence sur le niveau de revenu. Le niveau de scolarisation du quartier, pour les études professionnelles, collégiales et universitaires, n'est inférieur à celui des

Montréalais qu'en un faible pourcentage. Toutefois, le nombre de diplômés d'études secondaires est nettement inférieur à celui de la Ville. Ainsi : « ces chiffres remettent en question de façon encore plus évidente la tendance à associer la « défavorisation » au fait de ne pas travailler et de se représenter l'emploi comme la solution pour s'en sortir. En outre, force est de constater que les jeunes adoptent encore cette stratégie, car 74 % des jeunes de 15 à 24 ans ne fréquentent pas l'école contre 61 % pour la Ville (Fortier, 2006). À cela, il faut ajouter que le nombre de foyers monoparentaux, ayant pour chef de famille une femme, est plus élevé dans ce quartier, soit 53 % contre 33 % pour Montréal. Cette caractéristique des foyers du quartier explique, en partie, le haut pourcentage de familles à faible revenu. Aussi, il faut ajouter que la moitié des personnes bénéficiant de l'aide sociale présentent des contraintes à l'emploi ; dans trois cas sur cinq, elles sont sévères et dans deux cas sur cinq, elles sont temporaires.

Pour Fortier, ces statistiques permettent de comprendre que l'emploi ne constitue pas nécessairement une sortie de la situation de pauvreté. Les conditions de travail des personnes ayant un faible niveau d'études les maintiennent sous le seuil de faible revenu. Or, les mesures continuent de cibler l'employabilité des individus comme solution de lutte à la pauvreté. Les conditions de travail offertes dans les emplois à salaire minimum ne sont que rarement pointées du doigt. Nous pouvons constater également que les personnes vivant des contraintes à l'emploi (on peut y inclure les familles monoparentales) sont fortement pénalisées sur leur prestation d'aide sociale même si leur retour au travail n'est pas envisageable. La problématique

décrite ici permettra d'éclairer les enjeux auxquels font face les organismes communautaires analysés.

Les organismes

Cinq informateurs clés, provenant des organismes partenaires, nous ont fourni les informations nécessaires permettant d'identifier une cinquantaine d'organismes sur le territoire visant à aider les personnes à s'insérer en emploi et qui sont connus pour leur action novatrice. Chaque membre du groupe de recherche devait interviewer un informateur. Cette première démarche nous a permis de sélectionner vingt organismes pour leur action novatrice en regard du travail, de la prise de parole, de l'économie, de la concertation et de l'autonomie. Pour la première partie du terrain, nous avons procédé à des entrevues semi-dirigées (cinq par membre du groupe de recherche) d'environ une heure avec le ou la responsable de l'organisme ou une personne ayant une connaissance approfondie de celui-ci. Les entretiens ont été menés avec le souci de ne pas introduire de mots ou de concepts étrangers dans le discours des interviewés afin de pouvoir procéder postérieurement à une analyse inductive. Ensuite, chaque membre devait choisir dix entretiens pour en analyser le contenu en regard de son propre thème de recherche. En seconde partie, chaque membre devait aussi analyser en profondeur un des dix organismes en procédant à des entrevues semi-dirigées avec des personnes fréquentant l'organisme en question et ayant participé à ses activités.

En ce qui concerne la première partie du terrain, les entretiens auprès des responsables d'organisme sont construits d'après la même charpente constituée de

cinq thèmes (Annexe 1 et 2). Le premier comprend des informations sur la personne interviewée : son nom, sa fonction et la durée de sa présence dans l'organisme. Le second concerne les actions et les projets qui sont actuellement menés par l'organisme. Troisièmement, nous disposons d'informations sur l'histoire de l'organisme et sur le développement de son action dans le temps et finalement, sur les obstacles rencontrés et les facteurs de réussite.

En ce qui concerne l'analyse, j'ai procédé de façon inductive afin de dégager les thèmes constituant le discours des répondants concernant la critique et les interventions au sujet du travail. Une fois ces thèmes dégagés, j'ai ensuite comparé les entrevues pour faire émerger des tendances générales. Plus précisément, j'ai d'abord lu les dix entretiens suffisamment de fois pour en ressortir les conceptions du travail et de l'intervention par rapport au travail de chacun des entretiens. Dans un deuxième temps, j'ai repris la lecture en m'appliquant à distinguer 1) les réflexions, 2) les actions et expériences vécues, puis 3) les conditions de vie de chacun des organismes. Ces deux étapes m'ont permise de connaître de façon inductive les principaux thèmes constituant le discours des interviewés en ce qui concerne mon sujet de recherche. Dès lors, la comparaison m'a permise de faire ressortir les tendances dominantes.

Ainsi, parmi les dix organismes sélectionnés, nous avons une coopérative, quatre organismes d'employabilité, trois organismes d'éducation populaire, un centre de femmes, un centre d'expression libre et un organisme d'observation des droits des

travailleuses. Cela dit, le café « Kawa »⁶ est une coopérative ouverte depuis 2003. L'expérience, en tant que mère, des fondatrices leur a révélé le manque d'un endroit où les familles du quartier peuvent aller, sans que l'on cherche à « les prendre en charge ». La coopérative a donc été créée pour accueillir les familles qui, comme elles, ont un sentiment d'exclusion des lieux publics, notamment des restaurants rebutés par la présence d'enfants. Quatre autres organismes, « Travail volontaire », la « Ressource », « Jeunes travailleurs » et l'« Au-delà » sont des organismes d'employabilité qui s'adressent respectivement aux jeunes de la rue et aux personnes « fortement éloignées du marché du travail », aux personnes possédant un dossier judiciaire, aux décrocheurs et aux jeunes marginaux. Ces organismes offrent des programmes visant à apporter un soutien à la recherche d'emploi et à adapter les participants au marché du travail. L'Au-delà – en tant qu'organisme d'employabilité – comprend également des projets de formation en télévision et multimédias. « Éduc pop » est un organisme d'éducation populaire spécialisé dans l'alphabétisation des gens du quartier. Il a aussi pour mission de « briser l'isolement », de favoriser l'« empowerment » et l'engagement des personnes au sein de l'organisme. Des activités à caractère ludique y sont également offertes. Un centre de femmes, l'« Entr'aide », est, lui aussi, un organisme d'éducation populaire fondé dans les années 70. Les principaux objectifs du centre sont de favoriser l'implication bénévole et citoyenne et de développer l'« empowerment » des femmes. La

⁶ Tous les noms d'organismes et de personnes sont fictifs afin d'en assurer la confidentialité. Dans le but d'alléger le texte, nous avons également donné des noms fictifs aux personnes interviewées pour chacun des organismes.

« Trajectoire », troisième organisme d'éducation populaire, vise la création d'emplois adaptés pour les gens de la rue. L'organisme est à la fois un lieu de formation et d'insertion au travail dans les domaines de la cuisine, de l'administration et du journalisme. Les « Solidaires » est un organisme de défense des droits des travailleuses du sexe dont le slogan est : « vivre et travailler en sécurité et avec dignité ». La prévention sur le plan de la santé est une autre de leurs préoccupations. Par ailleurs, l'organisme est entièrement géré « pour et par » les travailleuses. Finalement, l'« Expression », qui est aussi géré « pour et par » des jeunes, est un centre d'« expression libre » où l'on peut voir et donner des spectacles. Il est aussi un lieu d'appui aux projets des jeunes de même qu'un lieu de formation entre pairs.

Les participants aux activités d'un organisme

Dans le cadre de ce mémoire, étant donné la volonté de regarder de plus près un organisme, j'ai choisi d'analyser en profondeur l'Expression. Cet organisme a été choisi pour ses réflexions critiques et ses pratiques particulièrement novatrices en regard du travail. Comme la première partie du terrain permet de faire ressortir différentes positions par rapport au « modèle dominant » de travail à l'heure actuelle et étant donné qu'un de mes objectifs de recherche est justement de décrire la critique à son endroit, il m'est apparu logique de choisir un organisme où la critique est davantage présente pour mieux la cerner.

Comme je l'ai fait pour les organismes, j'ai également procédé de façon inductive pour l'analyse des entretiens auprès des personnes qui fréquentent l'Expression. La méthode est sensiblement la même à l'exception du fait que

contrairement à la première phase, je me suis basée sur les thèmes ressortis dans un des entretiens choisis au hasard, celui de Monique. Ces thèmes ont ensuite été comparés à ceux des autres entretiens.

Aujourd'hui fermé, ce centre d'« expression libre » a ouvert ses portes en 1998. Son objectif était de promouvoir la culture artistique *underground* et d'offrir un espace pour la réalisation d'expositions d'art, de pièces de théâtre et d'ateliers (sérigraphie, restauration de meubles, couture, cote de mailles, joaillerie, etc.). La salle pouvait être louée à prix abordable et même prêtée à des collaborateurs. L'organisme disposait aussi d'un permis d'alcool permettant d'assurer une partie du financement. L'Expression a fonctionné pendant six ans, la salle bénéficiant d'une réputation internationale dans le milieu de la musique *underground*. Or, en 2004, le propriétaire a vendu la bâtisse abritant l'organisme à une institution d'enseignement post-secondaire pour en faire une résidence étudiante. Le nouveau propriétaire a refusé de renouveler le bail ; il a plutôt laissé six mois à l'organisme pour se reloger. À la suite de ces événements, le groupe s'est scindé en deux : l'un d'eux a réussi, après deux ans de travail, à ouvrir un bar de type coopératif incluant une salle de spectacles ; l'autre groupe est toujours à la recherche d'un local pour rouvrir l'organisme afin d'offrir un espace aux mineurs pour qu'ils puissent voir et donner des spectacles.

Avant de procéder aux entretiens, j'ai fait un stage au sein de l'organisme. Ce stage a fourni des informations supplémentaires sur son fonctionnement, ce qui a permis de concevoir une grille d'entrevue (Annexe 3). Il a aussi facilité

l'établissement de liens avec les gens qui le fréquentaient pour ainsi recruter des personnes à interviewer. J'ai recueilli cinq entretiens de plus donc six au total avec celui de Julie qui fait partie de la première phase.

L'entrevue de « Julie » a été effectuée en mars 2004 en même temps que les vingt autres entretiens auprès des responsables d'organismes communautaires. Cela implique que cette entrevue s'inscrit dans un cadre quelque peu différent des cinq autres, car elle suit le guide d'entretien de la première phase de terrain. Contrairement aux autres entretiens, celui-ci est davantage axé sur l'organisme lui-même que sur la façon dont l'interviewée envisage le travail. Julie ayant été porte-parole de l'Expression, présente en quelque sorte le discours officiel de l'organisme. Aussi, on obtient son opinion sur les solutions envisageables pour l'avenir et les raisons qui la poussent à proposer ces solutions. En mars 2004, les détails de l'avenir de l'Expression étaient toujours incertains et plusieurs options étaient encore possibles à ce stade. Ainsi, parmi les interviewés, Julie et « Antoine » font partie des cinq fondateurs de l'organisme et, c'est pourquoi ils possèdent une connaissance plus détaillée de sa mise sur pied et de son fonctionnement administratif. D'ailleurs, au moment de l'entrevue, Julie s'occupait toujours des demandes de financement et du développement du potentiel de la salle de spectacles. Elle est la dernière fondatrice toujours active à l'Expression. Antoine, qui est le seul autre fondateur que nous avons interviewé, n'était déjà plus actif au centre d'expression au moment de l'entretien.

Quelques mois après l'entrevue avec Julie, j'ai débuté mon stage et je me suis imprégnée tranquillement du terrain. Je suis allée en premier lieu au centre de documentation pour discuter de mon projet de stage, utiliser l'Internet et emprunter quelques livres. C'est à ce moment que j'ai rencontré la personne qui s'occupait de l'atelier de Couture et cote de mailles. Elle m'a donné la date et l'heure de la prochaine rencontre. J'ai donc assisté à trois ateliers au cours de l'été 2004. Les discussions durant les ateliers tournaient généralement autour du déménagement dont tout le monde était préoccupé. La responsable de l'atelier m'a donné les dates du déménagement et nous avons convenu que je viendrais les aider. J'ai acquis, à force de fréquentation, plus de connaissances sur le fonctionnement de l'organisme et sur les personnes qui y étaient engagées. De cette façon, j'ai pu formuler avec plus d'acuité une seconde grille d'entretien. Aussi, cette expérience a servi de mise en contexte du discours récolté. Ainsi, le second guide d'entretien est davantage orienté sur les réflexions et critiques concernant le travail que sur les activités de l'organisme. Ce dernier se divise en trois parties : la première vise à en connaître davantage sur l'expérience et les impacts de l'engagement à l'organisme; la seconde cherche à en savoir plus sur les réflexions des personnes interviewées au sujet du travail et au sujet de l'organisme ; la troisième partie creuse la question des obstacles et des facteurs de réussite des projets mis en oeuvre.

La semaine suivant le déménagement, j'ai obtenu une entrevue avec « Josée ». J'ai appris que même si Josée était engagée depuis longtemps dans l'organisme, elle préférait participer à son fonctionnement sur le « plancher » qu'à son

fonctionnement administratif. Josée a débuté comme bénévole de la sécurité, pour ensuite devenir la responsable de ce domaine. Elle a aussi mis sur pied une production de *booking*. Elle organisait donc des spectacles au bénéfice de l'organisme, mais aussi à son compte. C'est elle qui avançait l'argent et qui prenait tous les risques encourus par un échec. En parallèle à ses activités, Josée étudiait en marketing et travaillait dans une maison de jeunes. Après l'entrevue, Josée et moi avons discuté de la situation du communautaire. En outre, selon elle, les groupes de musique avaient affaire à des gens plus compétents à l'Expression que dans les autres salles de spectacle. D'ailleurs, d'après « Gilles », on se sentait moins chez-soi dans d'autres salles : « [...] on n'a quasiment pas eu de bière [...], c'était vraiment [la grosse] sécurité là-bas, [...] plus stricte, [...]. Tu sais, à l'Expression, tu [pouvais] aller où tu veux » (Ent.14). D'après son expérience, les musiciens étaient mieux traités à l'Expression.

Au début novembre, grâce aux informations de Josée, j'ai pu contacter « Monique » qui m'a invitée chez elle pour faire une entrevue. Monique et Josée font partie des personnes qui tentent de rouvrir l'Expression et projettent même de faire partie du nouveau conseil d'administration. Toutes deux éprouvent un grand désir de pouvoir poursuivre leur activité dans l'Expression. C'est Monique qui a remplacé Antoine pour la sonorisation et l'éclairage : par la même occasion, elle donnait – tout comme Antoine – des ateliers pour les jeunes. Elle donnait également des spectacles bénéfiques pour l'Expression. En plus de posséder de l'expérience sur scène, Monique a suivi un cours de sonorisation d'un an, ce qui lui a permis d'approfondir ses

connaissances. Grâce à cela, elle détient maintenant autant une connaissance pour la sonorisation *live* que studio. Selon elle, son expérience dans des *bands* lui servait énormément en sonorisation pour conseiller d'autres groupes.

« Gaëlle », ancienne étudiante en art plastique à l'université, s'est activement impliquée durant un an et demi. Elle a participé à la décoration et à la rénovation du local grâce aux subventions salariales reçues d'*Emploi Québec*. Elle a aussi organisé des expositions d'art et des événements de poésie. Par la suite, elle a poursuivi des projets artistiques personnels et a suivi des cours de soudure qui l'ont amenée à pratiquer ce métier. Gilles, quant à lui, ne s'est pas impliqué activement dans l'organisme, mais il s'y est donné plusieurs fois en spectacle. Son expérience auprès de ses pairs est non moins pertinente à analyser en regard de notre objet de recherche. L'interviewé soulève, d'ailleurs, la question de l'utilisation des groupes de musique *punk* par les « gros *business* », et également celle de l'art en tant que type particulier de participation sociale. Les points de vue divergents de Gilles et de Gaëlle sur l'art en tant que travail sont aussi fort pertinents pour notre propos. Antoine a effectué, quant à lui, plusieurs tâches au sein de l'organisme : il a été technicien de son et d'éclairage— domaine où il gagne actuellement sa vie — et en plus de faire des rénovations et des réparations diverses, il s'est également occupé des ordinateurs. Il avait aussi organisé un vestiaire qui fonctionnait comme une petite entreprise au sein de l'organisme et dont un pourcentage des profits était redistribué à l'Expression souvent sous forme de matériel. En outre, en tant que membre

fondateur, il a participé, durant un temps, au Conseil d'administration pour se rendre compte qu'il préférerait les tâches manuelles.

Avant d'entamer l'analyse, il faut savoir que certaines personnes inscrivaient leur projet au sein de l'organisme et que d'autres se servaient de l'Expression pour mettre sur pied un événement particulier tout en conservant une démarche autonome. Par ailleurs, il faut prendre garde au discours des interviewés qui parfois adhèrent au discours officiel sur les organismes communautaires. Cette vision « déformante » semble avoir été importée par la description qu'on exige qu'ils fassent d'eux-mêmes dans les demandes de subvention. En fait, cette vision appréhende les personnes selon des catégories stables et circonscrites : aidant/aidé, organisateur/participant, salarié/bénévole, décideur/exécuteur. Cependant, ces catégories ne correspondent en rien à celles de l'Expression. Ainsi, l'ambiguïté apparaît dans les entretiens lorsque les interviewés décrivent les objectifs de l'organisme et qu'ils donnent une appréciation quant à son fonctionnement ; ils se mettent en dehors de l'action comme s'ils ne participaient qu'à la structure. Toutefois, lorsque l'on regarde attentivement l'effet qu'a eu l'organisme dans leur vie, on constate que le discours importé du milieu communautaire et ses catégories s'appliquent mal à l'Expression. En effet, une personne pouvait à la fois faire la sonorisation, participer au spectacle et être cliente du bar dans la même soirée. Il est certain qu'il y avait autant de modèles d'engagement que de personnes engagées. Seulement chaque personne, en décrivant les objectifs de l'organisme, décrit en fait ce qu'elle désirait atteindre. Autrement dit, les objectifs fixés s'adressent à ceux-la

mêmes qui les ont formulés. Cette précision est importante, car ces catégories importées influencent les critères d'auto-évaluation des personnes impliquées et, par le fait même, leur propre appréciation de ce qu'ils ont mis sur pied. Cela dit, l'Expression répondait non seulement aux besoins des personnes qui le fréquentaient, mais aussi à ceux des gens qui s'en occupaient qui le faisaient vivre.

Dans les pages qui suivent, nous ferons état de l'analyse des entrevues avec les responsables d'organisme. Dans un premier temps, nous présenterons le discours des interviewés par rapport au travail. Nous différencierons le discours de l'employabilité, dominant à l'heure actuelle, du discours critique à son endroit. Dans un deuxième temps, nous présenterons le discours des interviewés sur les pratiques des organismes et nous différencierons les pratiques novatrices des pratiques qui vont dans le sens du discours dominant prônant le travail à tout prix.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE 5 : Les organismes communautaires : entre le discours et la pratique

Tel qu'indiqué dans la section précédente, dix organismes sur vingt ont été sélectionnés pour leur composante particulière sur le travail. L'analyse des données d'entrevues nous a permis de classer les organismes selon trois catégories: la première comprend les organismes qui cherchent à adapter les personnes au marché du travail ; la seconde regroupe ceux qui visent le changement social et politique ; la troisième ceux qui cherchent à s'adapter aux personnes en créant un espace alternatif au modèle dominant. Dans cette section, nous présenterons pour chaque catégorie d'organismes d'une part, le discours des interviewés sur les orientations et les finalités des organismes en regard du travail et d'autres part, le discours sur les pratiques mises en place par chacun de ces organismes.

Le discours sur les orientations et les finalités :

Le discours de l'employabilité

Une première catégorie consiste donc d'organismes qui cherchent à adapter les personnes au marché du travail, notamment en développant leurs employabilité limitée. Les responsables de ces organismes expliquent que les difficultés d'insertion en emploi sont dues à des « lacunes individuelles ». Ces lacunes proviendraient, pour l'essentiel, d'un mode de vie marginal avec des conditions de vie difficiles et instables. Elles proviendraient aussi du milieu social et culturel – ce qui sous-entend

le milieu familial – des participants. Bref, selon eux, il ne faut pas penser que les gens ne trouvent pas d'emploi en raison d'une pénurie, mais plutôt en raison de problèmes « psycho-sociaux » empêchant les personnes marginales de fonctionner correctement et les empêchant, par le fait même, d'occuper un emploi.

[...] il y a de l'emploi dans tous les domaines, il y a moyen d'en trouver. Surtout si on est flexible un petit peu. Le problème n'est pas là. Quelqu'un qui ne se trouve pas d'emploi, c'est des problèmes psycho-sociaux, toxicomanie, un problème qui aurait besoin d'être traité par un thérapeute ou un psychologue. Des problèmes d'enfance, des choses non réglées, qui rendent la personne disfonctionnelle qui [font en sorte qu'elle] a de la misère à occuper un emploi, à être fonctionnel au niveau du travail. (Ent. 2)

Pour « Sarah » de Jeunes travailleurs, que l'on provienne de l'étranger ou d'un quartier pauvre montréalais, la notion de travail des gens de culture marginale diffère de celle établie par l'ensemble de la société. C'est pourquoi, il faut « remettre les pendules à l'heure » et présenter « une autre façon de vivre » que celle que ces gens connaissent :

[...] prenons un jeune dont le père et la mère sont sur l'aide sociale, les grand-parents aussi étaient sur l'aide sociale. Il n'a jamais vu quelqu'un partir le matin, père ou mère, pour aller travailler. [...] Savoir qu'il faut s'acheter un cadran pour se lever, pas seulement quand on en a envie, mais pour se lever à six heures pour prendre l'autobus, le métro, pour arriver à telle heure, et ce tous les jours [...]. C'est un choc culturel ça aussi. (Ent. 5)

En grande partie, on s'attaque à ce que l'on appelle la « culture de l'aide sociale » (Ent. 5). L'idée de culture marginale sous-entend également celle d'une éducation

parentale déficitaire par rapport aux impératifs du marché du travail, mais aussi par rapport à l'importance des études :

Parce qu'ils ont bien de la misère avec les parents aussi. Surtout ces parents-là, qui sont souvent des décrocheurs eux-mêmes. Ils haïssent ça, aller à l'école, parce qu'ils se sentent jugés. Ils n'ont pas fini leur secondaire, etc. (Ent. 5)

Il faut ajouter que les interviewés ne prônent pas le travail à tout prix, ils désirent laisser les gens libres de décider de leur insertion ou non, mais ils sont conscients de la forte pression sociale et gouvernementale qui suppose : « qu'une personne apte à travailler, il faut qu'elle travaille » (Ent. 2). Selon « Sébastien », la pression est telle que certaines personnes inaptes désirent quand même joindre le marché du travail : « C'est assez particulier, le type qui est paralysé la moitié du corps et qui veut travailler » (Ent. 2). Pour les interviewés, les pressions du gouvernement pour pousser les gens au travail résultent, en fait, d'une crainte d'une pénurie de main-d'oeuvre à la suite de la mise à la retraite des « baby-boomers ». Il est difficile de faire comprendre aux fonctionnaires que certaines personnes ne travaillent pas car elles sont réellement inaptes à le faire et non pas parce qu'elles ne savent pas trouver d'emploi, explique-t-il. Nous avons une « responsabilité sociale » envers ces personnes, selon les responsables d'organisme.

Par ailleurs, les responsables des organismes d'employabilité ont tendance à considérer le travail comme une activité qui répond à un besoin de réalisation de soi. À chaque type de personnalité, avec ses aptitudes particulières, correspondrait un éventail d'emplois appropriés. La recherche d'emploi est donc présentée comme une

démarche s'insérant dans un projet de vie au sein duquel le participant choisit un travail en fonction de ses valeurs.

Parce que le travail ce n'est qu'une partie de ta vie. Mais, pour décider du travail, et décider quel genre de travail, il faut peut-être aussi voir quelles sont les valeurs que je préconise dans la vie. Alors il y a l'exercice des valeurs, il y a quand même plusieurs affaires, qui nous amènent donc à développer un projet de vie, et aussi à décider certaines priorités dans notre vie. (Ent. 5)

Toutefois, sans diplôme et sans expérience de travail, seuls les emplois au salaire minimum sont accessibles. En effet, selon « Paul », si les entreprises apprécient que les gens qualifiés aillent vers elles (Ent. 8), pour « Sébastien », les gens non qualifiés doivent jouer la carte de la flexibilité. Ce dernier admet, cependant, que le salaire de ces emplois est souvent insuffisant pour vivre convenablement. Aussi, selon lui, « ce n'est pas parce que quelqu'un travaille [au salaire minimum] qu'il n'a pas besoin de banque alimentaire » (Ent. 2).

Par ailleurs, selon Sébastien, les programmes d'employabilité ne sont pas avantageux pour les mères monoparentales, car le salaire minimum qu'elles recevraient représente moins que le montant des prestations d'aide sociale :

J'avoue que les femmes monoparentales, on n'en a pas souvent ici, mais c'est plus *tough*, parce que sur l'aide sociale, elles ont tous les ajouts pour les enfants, ça doit leur faire peut-être 800\$ ou 900\$ par mois, plus les gratuités et tout ça. C'est dur d'accoter ça avec le salaire minimum. À ce niveau-là effectivement, il peut y avoir un problème, parce que des gens qui n'ont pas de compétence souvent au début, ils sont obligés de commencer au salaire minimum. (Ent. 2)

Selon « Suzanne », il est plus difficile pour les femmes ayant un dossier judiciaire de retourner sur le marché du travail. Leurs difficultés proviennent autant des conditions en vigueur sur le marché que de leur situation familiale :

[...] on a dix gars pour une femme. Puis, moi depuis que je suis ici, il y a aucune femme qui a réussi à se placer. C'est plus difficile. Elles sont soit monoparentales, soit qui vivent dans une relation difficile, soit qu'elles ne sont pas assez scolarisées, ou démotivées, ou qu'elles ne sont pas encouragées dans leur entourage à faire les démarches. Il y a beaucoup de facteurs, c'est très difficile je trouve pour les femmes de se trouver de l'emploi. (Ent. 4)

En outre, les intervenants savent que ces emplois au bas de l'échelle ne répondent souvent pas non plus aux aspirations des participants ni en termes de réalisation de soi, ni en termes de salaires :

Donc, ils disent : « ouin ! » quand même, j'ai fait des « jobbines », au salaire minimum, ouin, c'est plate! (Ent. 5)

Les gars ici, c'est plus : « Je veux me trouver une « job », au moins 10\$, 12\$ de l'heure. Je ne veux pas travailler au salaire minimum. » Tu sais, ils veulent avoir tout, tout de suite et vite. C'est de leur dire : « Regarde, si tu commençais en bas de l'échelle, à 8\$ de l'heure, serais-tu prêts après à vouloir percer? ». (Ent. 4)

En revanche, on sait que certaines populations qui fréquentent les organismes réclament de l'aide parce qu'elles sont victimes de discrimination sur le marché du travail. C'est pourquoi Suzanne croit que la sensibilisation auprès des employeurs pourrait être un moyen plus efficace pour favoriser leur insertion professionnelle que les tentatives pour adapter les personnes aux exigences du marché. C'est le cas notamment des personnes qui possèdent un dossier judiciaire :

Parce que ça devient discriminatoire justement d'avoir un dossier judiciaire. Ils sont limités dans leurs démarches. [...] On réalise que la sensibilisation auprès des employeurs, c'est une façon peut-être pas plus simple, mais qui risque d'avoir plus d'impact à long terme pour [...] inciter les gens à embaucher des personnes qui ont un dossier judiciaire. (Ent. 4)

Bref, il existe une contradiction entre le désir des intervenants de donner accès à des emplois dans lesquels les participants pourraient se réaliser et les contraintes du marché du travail où les possibilités réelles d'insertion sont minces sous le règne de la compétitivité et de l'exclusion. On justifie, toutefois, cette contradiction par le fait que, sans expériences et sans études, il faut obligatoirement commencer au bas de l'échelle. On croit, cependant, que les échelons peuvent vite être gravés donnant rapidement accès à un salaire décent.

Travail et luttes citoyennes

La seconde catégorie comprend des organismes qui travaillent au changement social et politique dans l'intérêt de leur propre groupe social. Pour les interviewés, le travail de l'organisme est avant tout politique. Chez les Solidaires, il existe deux principes fondamentaux sur lesquels s'appuie l'organisme et qui orientent tant les actions que les réflexions. Premièrement, on soutient que toute activité dans l'industrie du sexe doit être considérée comme du travail en vertu du fait qu'elle est rémunérée. Deuxièmement, on croit que l'amélioration des conditions de travail dans ce domaine est une question qui relève des droits de la personne et de la dignité humaine.

Quant à l'Entraide, le travail politique de l'organisme met l'accent sur la question de l'inégalité entre les sexes englobant notamment les thèmes de la sécurité des femmes en milieu urbain. On croit que le développement de l'autonomie des femmes commence par ne pas avoir « peur de se promener dans la rue le soir » (Ent. 6). On peut y voir une volonté d'appropriation de l'espace public passant par la reconnaissance du droit des femmes d'occuper cet espace même la nuit. Ainsi, selon « Brigitte », elles ont voulu développer une approche féministe, réfléchir à la question des inégalités entre hommes et femmes et faire un lien entre la théorie et la pratique. Comme chez les Solidaires, on s'oppose directement à l'ordre établi en s'attaquant au domaine juridique. On tente également de faire changer les mentalités, par exemple, en ce qui a trait à la violence conjugale.

Par ailleurs, s'il est admis que le travail constitue un espace de réalisation de soi, « Noémie » et Brigitte considèrent que d'autres activités, comme le bénévolat, peuvent être source de valorisation. Pour elles, l'engagement politique et citoyen apparaissent comme des lieux de prise de pouvoir permettant d'améliorer ses conditions d'existence. Ces organismes visent l'éducation populaire et tentent de favoriser l'engagement des participantes. En outre, pour les interviewés, c'est sur le territoire de l'exclusion que doit se mener la lutte politique pour la reconnaissance citoyenne. Il s'agit donc de faire pression sur le système politique et le système juridique en place et, aussi, de faire campagne afin d'influencer les mentalités concernant ces catégories sociales discriminées ; les femmes et les travailleuses du sexe, notamment. Dans ce contexte, la discrimination et l'exclusion dont les

personnes sont victimes sont attribuables à des rapports de forces inégalitaires et non pas à des « lacunes individuelles ».

Critique de l'entreprise traditionnelle

Au sein des organismes de la troisième catégorie – ceux qui cherchent à s'adapter aux personnes – la critique se dirige davantage vers les formes dominantes de l'entreprise traditionnelle : leur façon d'envisager le travail et leur relation aux employés. On est conscient que ce n'est pas tout le monde qui est capable de s'insérer à la société. Aussi, ces emplois en dehors du marché du travail traditionnel sont un espace d'insertion pour les personnes exclues. Donc chez les organismes de cette catégorie, on croit qu'en créant des espaces intégrateurs on est en mesure de réduire le coût social encouru par l'exclusion. Dans cette optique, les formations et les emplois doivent être valorisants, car, d'après « Raymond », « laver des planchers, ça ne valorise pas grand monde » (Ent. 9) et l'organisation du travail doit être suffisamment souple pour pouvoir intégrer des gens de la rue.

Cet espace intégrateur est aussi un espace critique. On désapprouve l'aspect compétitif et l'obligation de performance qui caractérise souvent les activités économiques. La compétition et la recherche d'efficacité, sur lesquelles reposent l'économie, créent un rejet des éléments les moins performants et ce rejet engendre des troubles sociaux :

[Les employeurs] ne veulent pas former, ils veulent prendre les meilleures personnes, les plus autonomes, les plus efficaces, les plus rapides, les plus jeunes. [...] Ça fait que quand tu dis : « Écoute, ce n'est pas tout le monde qui est le meilleur, ce n'est pas tout le monde qui est le

plus vite, ce n'est pas tout le monde qui est capable de travailler 50 heures semaine.» Soit que tu as un système comme le nôtre qui les rejette, avec tous les troubles sociaux que ça crée, ou tu te dis : « Écoute, on va aider les entreprises moins performantes, parce qu'ils engagent du monde moins performants, ou moins rapides, qui ne rentrent pas dans le système 9 à 5 régulier comme tout le monde, puis on les aide, puis au moins on rend des gens autonomes ». (Ent. 9)

Ce mode de fonctionnement moins rentable doit être soutenu financièrement par le gouvernement, mais « les êtres humains [en] valent la peine ». Le travail peut représenter un moyen pour les participants de recouvrer leur autonomie. Ainsi, on fait un lien entre le travail et l'autonomie. Ce lien ne comprend pas seulement l'autonomie financière. L'apprentissage d'un métier (journalisme, restauration) confère une autonomie créatrice de même qu'une autonomie de travail. Par ailleurs, on traite parfois d'autonomie en termes de capacité d'organisation de sa propre vie ; c'est ce qu'on appelle l'« empowerment ». Cette dernière faisant partie des lacunes à combler chez les participants. Cette façon d'aborder la problématique de l'exclusion n'est pas sans rappeler celle des organismes d'employabilité, mais cette tendance demeure marginale au sein des organismes du troisième groupe.

Si la plupart du temps, on considère que ce sont les participants qui ont à apprendre au sein des organismes, Paul croit, quant à lui, que les marginaux ont aussi beaucoup à apporter, notamment au sujet de problèmes sociaux qu'ils ont vécus. Ainsi, l'apprentissage ne se fait pas obligatoirement à sens unique. Les jeunes universitaires qui en sont à leur première expérience de travail dans leur domaine transmettent leurs connaissances sur le plan technique aux jeunes de la rue tandis que

les jeunes de la rue font émerger chez les universitaires une réflexion critique et une conscience sociale :

Pour ce qui est des universitaires, ce que j'ai pu observer dans deux ou trois cas, c'est que la rencontre avec les jeunes de la rue a fait qu'ils ont changé leur trajectoire d'étude. [...] Ce n'est pas un phénomène qui est universel chez nos jeunes étudiants qui sont à une première expérience de travail, mais il reste que c'est une tendance lourde, de s'intéresser au problème, et de trouver que, par rapport au contenant, il y a un contenu [...] On a vu beaucoup de travaux d'étudiants qui se faisaient sur eux autres. [...] Ils se font souvent dans des appartements et ça fume, et ça jase, et ça parle. Là, il y a autre chose qui se passe quand ils arrivent ici. (Ent. 8)

Pour Paul, certains employeurs préfèrent que leurs employés n'aient qu'une connaissance partielle du processus de production, cela leur assurant un meilleur contrôle sur le produit final. À l'Au-delà, on préfère enseigner l'ensemble du multimédia :

Ils ne connaissaient pas juste un morceau du multimédia, mais connaissait l'ensemble des processus. Des fois, ça embarrassait certaines entreprises, qui veulent contrôler plus la production, en morcelant les compétences tu sais. Par exemple, si tu fais juste de ce bout-là, tu ne comprends pas l'ensemble du processus, donc tu ne risques pas d'être un concurrent au niveau intellectuel. Alors que ce qu'on sortait comme individus, s'étaient des individus capables de saisir l'ensemble du processus. (Ent. 8)

« Céline » de la coopérative Kawa est également d'avis que le fait de connaître l'ensemble des étapes de la production donne aux travailleurs plus de confiance. Une connaissance plus approfondie de l'ensemble du travail peut aussi se révéler plus intéressante pour les futurs employeurs :

Dans le fond, les gens qui travaillent ici, et qui ont tout le temps eu des *jobines* dans des restaurants, et qui sont pris à devoir composer des plats, à devoir calculer les coûts ; c'est toutes des choses qui vont leur servir après. C'est juste de prendre confiance en eux. (Ent. 1)

Préoccupations communes des responsables d'organisme

On peut se surprendre de la faible présence de critiques relevée, dans les entretiens, à propos du salaire qui attend les participants aux programmes d'employabilité. Toutefois, nous l'avons vu précédemment, les répondants chérissent l'idée que les participants pourront retrouver un travail valorisant. D'emblée, on peut dire que les désirs manifestés par les interviewés à l'endroit de l'insertion au marché du travail des participants reflètent bien les valeurs des responsables d'organisme envers leur propre travail. On peut constater, dans tous les entretiens, que ce ne sont pas les intérêts pécuniaires qui motivent nos interviewés. De façon générale, ils accordent de l'importance à la cohésion d'équipe et au partage de valeurs communes. L'entrevue avec Céline nous montre comment le travail d'équipe est, pour elle, un moyen d'apprentissage lui permettant de se réaliser. La confiance au sein de l'équipe apparaît aussi comme étant un élément d'importance.

Moi, j'ai appris beaucoup en travaillant avec les autres, et je me suis réalisée sur plein de points. Et je me rends compte qu'eux aussi se réalisent en me côtoyant, et en côtoyant les autres. De pouvoir compter sur les autres, de pouvoir se dire qu'on se fait confiance, et que ça fonctionne. (Ent. 1)

Les interviewés accordent également beaucoup d'intérêt à l'autonomie dans l'exécution de leur travail. L'entrevue avec Suzanne de la Ressource est intéressante

à ce sujet. Elle n'est pas, contrairement aux autres, responsable de l'organisme, mais coordonnatrice. Son statut nous donne donc accès à un autre point de vue. Ainsi, l'extrait suivant nous apprend qu'elle apprécie la possibilité de prendre des initiatives.

Notre directrice nous permet de tester des choses et d'améliorer les choses. C'est sûr que l'on risque de s'enfarger à quelques reprises, mais ce n'est pas grave, on apprend avec nos erreurs. (Ent. 4)

En outre, ce sont les défis à relever qui motivent autant les répondants que leur équipe de travail. Toujours prêts à s'améliorer, ils préfèrent les cas difficiles qui les obligent à se remettre en question et à progresser.

Mais j'ai dit, ceux avec lesquels on réussit, l'objectif est atteint, O.K. Mais ceux avec lesquels on va apprendre quelque chose, ce sont ceux avec lesquels on a pas réussi. Parce que là on est obligé de se renouveler. Alors, on va essayer de voir ce que l'on a fait, et on va essayer de voir comment on peut faire autrement. Et donc, c'est là le vrai défi. (Ent. 5)

Le travail est aussi, pour eux, un lieu d'apprentissage et l'expérience acquise par les intervenants est considérée comme une denrée précieuse pour les organismes.

Le discours sur les pratiques :

Développer l'employabilité comme finalité

Nous allons maintenant présenter ce que disent les personnes interviewées de leurs pratiques. Ainsi, les organismes de la première catégorie s'orientent de façon spécifique sur l'employabilité des participants. Ces organismes ont pour but d'adapter les personnes au marché du travail afin de leur permettre de s'y insérer. Il s'agit donc de travailler la ponctualité, l'assiduité, l'attitude et la présentation de soi,

mais aussi, de faire acquérir aux participants des connaissances et de l'expérience grâce à des stages et à des ateliers. Or, avant d'entamer les activités d'employabilité, on procède à l'évaluation des compétences et des connaissances du marché du travail. On fait passer divers tests d'« aptitudes » visant l'orientation vers un emploi qui corresponde aux « aspirations et aux compétences » du participant. Advenant le cas où les intentions de la personne dépasseraient ses compétences : « on pète sa bulle tout de suite » (Ent. 4). Par exemple :

Il y a une personne qui est venue ici, qui voulait devenir médecin, et qui avait un niveau de même pas secondaire « On regardes-tu d'autres métiers qui sont connexes à ça, et pour lequel y pourrait avoir une chance de conserver son espoir ». (Ent. 3)

Sébastien explique qu'« on n'enverra pas quelqu'un dans un stage, dans un domaine auquel il n'aurait pas accès normalement » (Ent. 2). Cela nous permet de comprendre que, pour les interviewés, le marché du travail n'est pas ouvert à tous de la même manière et que chacun doit trouver la place qui lui revient. D'ailleurs, le faible taux de placement associé à ce genre de programme suggère qu'il demeure difficile pour les sans-emploi de s'insérer sur le marché du travail même pour ceux qui ont suivi le programme.

Certains organismes font passer des tests de personnalité dans le but de cerner « les déviations profondes de la personnalité ». Cela permet d'éviter de placer la « mauvaise personne » dans une garderie avec des enfants, par exemple (Ent. 8). Ces tests permettent également d'évaluer « l'état psychologique » de la personne et de la diriger vers les soins appropriés s'il y a lieu, tel que l'illustre Sébastien :

Quand on [...] choisit [le participant], c'est sûr qu'on évalue s'il va être capable de faire notre programme, de faire les activités et tout ça. Et si la réponse est non, automatiquement on se dit que la personne n'est pas encore prête à se trouver de l'emploi. Là, on va la référer peut-être dans des services qui correspondent plus à ses besoins ». (Ent. 2)

Ces tests sont donc un moyen d'évaluer de façon formelle les « lacunes » qui bloquent l'insertion des participants sur le marché du travail.

Plusieurs organismes font des « soupers suivis » afin de rester en lien avec leurs anciens participants : en plus de faire office de « maintien en emploi », de briser l'isolement, cela permet aux personnes qui ont abandonné le programme de tenter de se reprendre. Grâce à cela, il arrive qu'après plusieurs essais, certaines personnes réussissent à se réinsérer :

Quand il a fait le programme la première fois, il y a trois ans, ça a poussé à rien, il a rechuté, consommation et tout ça. On pensait arriver à rien avec lui, mais, là un moment donné, il nous revient. (Ent. 2)

C'est en sachant que les chances pour les participants, souvent sous-scolarisés, de trouver un travail à la hauteur de leurs aspirations sont minces que les organismes tentent de les orienter vers un retour aux études ou encore visent à prévenir le décrochage scolaire. Aussi, tous les programmes d'employabilité incluent le retour aux études dans leur taux de placement. D'ailleurs, il apparaît généralement comme étant la solution la plus apte à développer l'employabilité. Il semble toutefois que ce les participants ne sont pas toujours attirés par un retour aux études :

Déjà ils ont 45 ans et c'est comme : « Regarde je suis vieux, moi retourner à l'école oublie ça! » C'est comme : « Regarde [...] va voir à [l'établissement d'enseignement post-secondaire] tu vas voir dans les classes combien est-ce qu'il y a de jeunes et combien est-ce qu'il y a de personnes plus âgés, tu vas être surpris. » Eux autres, ils me découragent. (Ent. 2)

Les programmes d'employabilité s'adressent donc à des populations dites « éloignées du marché du travail ». Selon les interviewés, les participants des programmes d'employabilité ne fréquentent pas les centres d'emplois relevant de l'État, car ces derniers sont incapables de répondre à leurs besoins spécifiques.

[...] ils nous parlent des jeunes, on fait plein de choses pour les jeunes. C'est vrai mais pas les jeunes dont moi je parle. Parce que les jeunes dont moi je parle, au « Carrefour [jeunesse emploi] » on ne peut rien faire avec eux. Alors tout est très politique à ce moment-là. (Ent. 5)

C'est le cas du projet Petit boulot, où pendant sept mois, trois jours par semaine, les six jeunes de 15 à 30 ans sont appelés à faire de menus travaux en rapport avec l'environnement. Le concept est novateur en ce sens que les jeunes sont engagés et payés à la journée. L'entente consiste à promettre aux jeunes une place le lendemain sans les obliger à revenir. Le projet a beaucoup de succès, et ce, même si la journée de travail débute très tôt en matinée. L'objectif du projet est le suivant :

On pense qu'avec trois mois, et tout le support qu'on va être capable de lui offrir au niveau de l'employabilité, il va pouvoir se servir de ce trois mois-là pour faire une tentative, soit sur le marché du travail ou aux études. (Ent. 2)

Or, si l'on s'efforce de rendre le service le plus adapté possible à la « clientèle », on ne peut pas dire que ces organismes innoveraient dans leur pratique vis-à-vis de l'emploi, car les objectifs ne s'éloignent pas du cadre défini par le principal bailleur de fonds, Emploi Québec qui cherche à adapter les sans-emploi au marché du travail.

Entre la démocratisation des services d'employabilité et la participation forcée

Lorsque les responsables d'organisme parlent des pratiques, on peut constater plusieurs ambiguïtés quant au libre-arbitre de la participation aux programmes d'employabilité. D'un côté, on peut dire que les pratiques des organismes d'employabilité innoveraient en donnant accès à des services d'employabilité adaptés aux difficultés particulières des personnes « éloignées » du marché du travail désirant s'insérer. En plus de trouver des moyens novateurs pour favoriser et soutenir la participation, ces organismes sont en mesure de faciliter l'accès à d'autres programmes et services gouvernementaux : ⁷

Ça fait qu'on facilite, si vous voulez, l'accessibilité aux mesures d'Emploi Québec, parce qu'on les connaît bien, et qu'on est capable de *dealer* avec Emploi Québec beaucoup plus facilement que si la personne se rend directement [...] elle va peut-être avoir plus de misère à « dealer » son dossier. (Ent. 2)

⁷ Les organismes d'employabilité ne sont, toutefois, pas les seuls à faciliter l'accès aux programmes gouvernementaux et aux systèmes de protection comme le Programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAQ). On a pu constater, en effet, que les intervenants d'autres organismes servent souvent de lien entre les gens et les institutions.

Dans ce cas, on peut dire qu'ils agissent en tant qu'agents de liaison pour les services d'employabilité et les services étatiques.

D'un autre côté, l'adhésion au programme ne semble pas toujours volontaire. D'ailleurs, ces organismes disent présenter des difficultés de recrutement et doivent souvent payer les participants pour susciter leur intérêt. Cela représente un incitatif indirect qui peut représenter un « argument de poids » quand on sait que la rémunération accordée par Emploi Québec pour la participation à l'un de ces programmes est supérieure au montant alloué par l'aide sociale. Dans certains cas, la rémunération offerte par ces programmes est la seule source de revenu légale disponible. On pense, par exemple, au cas des « jeunes sans chèque » qui, selon Sébastien, ne bénéficient d'aucun soutien ni parental, ni étatique.

Ça remplace en fin de compte les allocations auxquelles ils n'ont pas droit vu qu'ils ne sont pas sur l'aide sociale. En étant sur l'aide sociale, on a droit à des montants. Alors qu'eux ils n'ont pas droit à rien, la loi sur l'emploi est faite comme ça. Ils sont un peu comme dans un trou vide. (Ent. 2)

Chez la Ressource, ce sont les agents de probation qui forcent directement les ex-détenus à rester actifs, que ce soit par les études, le travail ou la participation à un programme d'employabilité :

[...] il y en a qui sont obligés, parce que les agents de probation obligent aussi. J'en ai un qui récemment m'a dit : ``J'ai deux semaines pour me trouver une *job* sinon ils me remettent en dedans.`` Ça fait que *lets go* mon ti-pit, on va trouver des *jobs*. (Ent. 4)

En résumé, même si telle n'est pas l'intention des responsables d'organisme, le gouvernement semble utiliser les programmes d'employabilité comme mesures incitatives pour forcer les gens à occuper des emplois au bas de l'échelle, ou pour les inciter à rester « actif », du moins, par la participation aux programmes d'employabilité.

Faire valoir ses droits et favoriser l'implication citoyenne comme travail

Les organismes de la seconde catégorie ont pour objectif de faire valoir les droits des personnes qui y sont associées afin que s'améliorent leurs conditions de vie et que changent les mentalités à leur endroit. D'abord, les Solidaires a pour objet d'élargir la notion de travail aux activités rémunérées dans l'industrie du sexe. Le travail de l'organisme peut être divisé en trois volets : le travail de terrain, le travail d'information et le travail politico-juridique.

Le travail de terrain consiste à offrir du soutien et des ateliers aux travailleuses du sexe. On agit comme un organisme de protection des droits des travailleurs. Les travailleuses de rue font la tournée des endroits fréquentés par les travailleuses du sexe et se mettent à leur disposition en cas de besoin. Il peut s'agir, par exemple, d'accompagnement pour une thérapie de désintoxication ou pour des démarches dans le cadre du Programme d'indemnisation des victimes d'acte criminel (IVAQ). En fait, il est difficile pour les travailleuses du sexe d'être indemnisées par l'IVAQ, car trop souvent on considère les actes d'agression envers elles comme partie intégrante de « la job », explique Noémie. La présence d'une travailleuse de rue donne plus de crédibilité à la requête de la travailleuse du sexe. Les Solidaires

offrent aussi des ateliers de toutes sortes pour favoriser l'« empowerment », comme celui d'autodéfense qui est très populaire. Par ailleurs, l'organisme est toujours prêt à répondre à des situations d'urgence (par exemple, un attentat au cocktail Molotov dans un bar de danseuses ou encore, une série de meurtres de travailleuses du sexe) en fournissant du soutien ou en présentant des mini-ateliers. Les mini-ateliers peuvent, selon l'intérêt des participantes, devenir des ateliers permanents.

Le travail d'information se fait par la production et la distribution gratuite d'outils d'information visant la promotion de la santé et de la sécurité au travail. Sur le plan politico-juridique, l'organisme vise à exercer une influence sur les mentalités, en créant un rapprochement avec la population et en lui faisant comprendre que ces femmes sont, elles aussi, des citoyennes. Cette proximité devrait faire en sorte « qu'il y ait moins de manifestations d'intolérance vis-à-vis des travailleuses du sexe » (Ent. 7). Les Solidaires tentent aussi de faire apporter des modifications au Code criminel canadien en ce qui a trait au travail du sexe. Selon Noémie, le respect des droits des travailleuses du sexe passe par la décriminalisation : autrement, le groupe n'a aucune base sur laquelle s'appuyer pour pouvoir améliorer les conditions de travail.

C'est dans une optique semblable que l'Entr'aide cherche à favoriser l'engagement citoyen des femmes du quartier. En tant qu'organisme d'éducation populaire, de mobilisation et d'action militante, il a aussi pour objectif de briser l'isolement et de développer l'autonomie des femmes. Des réflexions et des actions sont donc entreprises sur divers thèmes visant autant les ensembles régionaux, nationaux qu'internationaux.

Sur le plan régional, l'organisme est à l'origine du projet « Entre deux arrêts » obligeant les chauffeurs d'autobus à s'arrêter sur demande à n'importe quel coin de rue pendant la nuit. Ce projet vise à réduire la peur des femmes de se promener seule en ville. À ce sujet, les femmes et les travailleuses de l'Entr'aide ont mis en place le comité d'action pour la sécurité urbaine et organisé un colloque intitulé « Agir pour une ville sans peur ». En outre, l'organisme est à l'origine de la fondation des garderies Carrefour et Poussons poussettes. Il offre aussi des ateliers sur divers sujets et les bénévoles sont invités à y organiser des comités de travail.

Sur les plans national et international, le centre poursuit ses activités politiques et militantes. La Journée internationale de la femme est l'un des grands événements autour desquels travaille l'Entr'aide. Les thèmes mobilisateurs pour la Journée internationale de la femme s'accompagnent habituellement d'actions militantes qui favorisent l'implication des femmes. Par exemple, au moment de l'entrevue, l'organisme s'apprêtait à dénoncer l'impact des politiques du gouvernement Charest sur les conditions de vie des femmes. On voit donc que les organismes du second groupe ont comme objet de travailler à l'éducation populaire et à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Leur vision du travail est novatrice en ce sens qu'ils orientent leurs actions vers le changement social.

S'adapter aux personnes

Nous avons vu que les organismes de la troisième catégorie ne cherchent pas à adapter les personnes au marché du travail, mais visent plutôt à adapter le travail aux

personnes, que ce soit en fournissant des emplois à la mesure des personnes exclues ou en soutenant leur projet personnel.

Travail rémunéré, travail bénévole : des activités valorisantes

Quelques-uns des organismes ont pour intention d'aider les bénévoles à se valoriser grâce à leur engagement. Ceci a un effet positif sur les participants « parce que pour beaucoup de personnes, le bénévolat, c'est [...] un tremplin vers d'autres choses pour se sécuriser, pour tabler sur leurs compétences, [...] leurs champs d'intérêts puis, de valider » (Ent. 3). Ainsi, selon les personnes interviewées, l'engagement a un effet bénéfique sur les bénévoles :

On a vu son talent de *leadership*, on la voyait aller là, de manière informelle. [...] Elle était responsable de quelque chose, puis..., bien depuis ce temps-là d'ailleurs, on l'a perdue, elle s'est trouvé un emploi.
(Ent. 3)

Cependant, ceux-ci ne sont pas toujours clairement quantifiables comme l'exigent les bailleurs de fonds. Ainsi, le retour aux études ou au travail peut être comptabilisé. Il en va autrement de l'amélioration de la qualité de vie, de la confiance en soi et de l'acquisition de compétence.

D'autres organismes favorisent l'accès au travail à des personnes qui normalement n'y auraient pas accès ou n'auraient pas accès, du moins, à ces domaines professionnels. En effet, on peut dire que le travail d'insertion vise à favoriser la valorisation de soi en permettant à des « personnes démunies » de participer à une expérience de travail en dehors du marché traditionnel adaptée à

leurs « capacités ». En outre, selon Raymond, le statut de travailleur a pour effet d'améliorer le rapport à autrui :

On va les aider comme ça à se responsabiliser, à devenir des vendeurs. Au niveau de la valorisation personnelle, c'est un changement drastique de situation. Tu passes du mendiant, où il y a un rapport de charité, parfois même de haine de la part d'une grande partie de la population, au statut de vendeur. Là, il y a un rapport client vendeur qui s'installe. (Ent. 9)

En fait, que ce soit l'engagement bénévole ou le travail d'insertion, il semble que ce qui contribue à revaloriser les gens ce soit l'apprentissage et l'accomplissement que procure l'activité. Autrement dit, la rémunération, élément principal de distinction entre les deux pratiques, s'avère de peu d'importance dans la valorisation. Par exemple, d'après Raymond, tous ceux qui vendent le journal disent qu'il est plus payant de quêter. (Ent. 9). Les camelots semblent donc bien plus attirés par l'amélioration de leur statut social que procure à la vente du journal que par le revenu qu'elle procure. Tout compte fait, on peut affirmer que, comme l'engagement bénévole, le travail d'insertion est utilisé par les responsables d'organisme comme expérience enrichissante pouvant aider les gens à se valoriser. Ainsi, pour Raymond, elle passe par l'activité de communication, tandis que, pour « Hélène », elle passe par l'acquisition de compétences.

Adapter l'entreprise aux personnes et non les personnes à l'entreprise

Certains responsables d'organisme tiennent un discours critique à l'endroit du mode de fonctionnement de l'entreprise traditionnelle. Nous pouvons constater que les

organismes qui tentent d'adapter le travail ou la formation aux participants ont trouvé des façons de faire qui vont dans le sens des valeurs d'inclusion et de partage formulées en entrevue. On peut citer en exemple le café Kawa qui offre deux menus afin de rester accessible aux familles à faible revenu tout en demeurant rentable :

On a fait valoir qu'au niveau de la rentabilité, on pourrait faire des sous avec la population diurne qui vient travailler dans le quartier, et en même temps offrir l'espace à des organismes communautaires, structurels, et aussi rester disponibles pour les familles à faible revenu. (Ent. 1)

Le café tente également d'instaurer une solidarité entre les commerçants pour stimuler leur engagement au sein de la vie de quartier. Il semble, par contre, que les autres commerçants n'y prêtent pas autant d'importance :

[...] créer, si c'est possible, une solidarité entre les commerces, et commerçants aussi. Par exemple l'an dernier, il y avait des activités organisées par une coopérative, pour les maisons de la culture. Ils avaient fait des affiches, et nous on les avait mis dans notre vitrine. [...] Ça donne de la vie au quartier. Ici c'était très difficile dans les commerces, les gens disaient : « Pourquoi est-ce que je mettrais ça dans ma vitrine ? Ça me donne quoi ? Ça me rapporte quoi à moi ? » Donc il n'y avait pas trop de solidarité, ou de réception pour les activités qui ne les concernaient pas personnellement. Même si ça ne leur faisait pas concurrence, c'était une activité culturelle, gratuite, ailleurs. (Ent. 1)

Ces exemples montrent bien que le café Kawa se démarque des autres commerces, car il a réussi à mettre sur pied des pratiques guidées par d'autres objectifs et d'autres valeurs que la recherche du profit.

Soutenir des projets : des exemples de réussite contagieuse

Même s'ils tiennent compte des suggestions et des désirs des participants, nous pouvons constater que les projets des organismes d'employabilité sont élaborés par les intervenants. Par ailleurs, il existe des organismes qui ont pour but de favoriser l'émergence de projets chez les participants en leur offrant des ressources humaines et matérielles nécessaires à leur émergence et à leur maintien. On voit donc que ce genre de pratique est innovateur en ce sens qu'il ne vise pas à adapter les participants au marché du travail, mais cherche plutôt à s'adapter aux projets des participants et à assurer leur réussite. Par exemple, l'Expression se dédit entièrement aux projets des personnes engagées, que ce soit en prêtant le local pour des spectacles ou pour la présentation d'ateliers organisés par les participants. On sait également que l'autonomie de ces projets est le but visé par l'organisme supporteur :

Oui, [...] il y a la Halte Garderie [...] qu'on a quand même mis sur pied. Et qui est autonome aussi, aujourd'hui. Donc on a travaillé là-dessus.
(Ent. 6)

Par ailleurs, quelques-uns des organismes aux pratiques novatrices ont émergé eux-mêmes grâce à l'aide d'organismes extérieurs. Par exemple, le café Kawa n'aurait pu voir le jour sans l'appui de d'autres organismes. Ainsi, en plus de la formation d'aide au démarrage d'entreprise, le soutien des organismes du quartier a eu une influence favorable sur les bailleurs de fonds.

Quand on a fait notre plan d'affaires, on a reçu 25 appuis d'organismes différents du quartier, des lettres qui ont vraiment pesées dans la balance pour nos demandes de financement. Parce qu'on n'aurait pas pu mettre

sur pied un café en étant seules. Il fallait montrer que c'était voulu et désiré par le quartier, et soutenu par les organismes du quartier. (ent. 1)

À leur tour, les fondatrices donnent officieusement des conseils à des gens qui désirent réaliser des projets similaires.

Dans le même ordre d'idées, la Trajectoire est né de l'association d'intervenants et de gens de la rue et, encore aujourd'hui, les gens de la rue demeurent une source d'inspiration pour l'organisme. En outre, grâce à la formation par « mentorat », il est possible de gravir les échelons professionnels à l'interne, ce qui fait que les gens de la rue y occupent des fonctions à tous les niveaux (cuisine, journalisme, administration, conseil administration). L'interviewé décrit la formation par « mentorat » de la façon suivante :

Quand ils écrivent un article, puis qu'il y a une facture professionnelle qu'ils ont apprise là-dedans, ça les valorise énormément. C'est une grosse entreprise de valorisation personnelle finalement. Quand ils ont suivi ces étapes-là, ils peuvent accéder à des postes à temps partiel, financés par Emploi Québec, vingt heures semaine. Là encore là, ils s'initient de plus en plus par étape à du travail plus normal, ils vont faire du vingt heures. Après ça ils peuvent accéder à des postes de 35 heures. (Ent. 1)

Par ailleurs, les organismes qui tentent d'adapter le travail (ou la formation) aux personnes exclues visent généralement, par leur activité de communication, à faire connaître la réalité des participants. Ce qui veut dire que les « gens marginaux » sont appelés à faire connaître les enjeux qui les préoccupent. En outre, on s'organise pour, qu'à travers cette expérience, les gens développent de l'autonomie dans un domaine auquel ils n'auraient pas accès autrement.

Des pratiques novatrices chez les travailleurs communautaires

Si les visées des organismes ne sont pas toujours novatrices du point de vue d'une critique du fonctionnement du marché du travail, il en est autrement des pratiques d'organisation du travail à l'intérieur même des organismes toute catégorie confondues. En effet, on sait, par exemple, qu'afin de remédier au problème du roulement du personnel, Sarah a décidé d'offrir des conditions de travail plus avantageuses à son équipe. Elle leur accorde donc plus de temps libre en réduisant la semaine à quatre jours de travail.

Il faut arriver à être intelligent, et organisé, si on ne peut pas le faire au niveau de l'argent, il faut le faire au niveau des conditions de travail. Alors au lieu de travailler 5 jours, ils travaillent 4. Ils sont contents parce qu'ils ont des enfants et tout ça. Alors ils peuvent être à la maison et tout. (Ent. 2)

En outre, c'est également dans le but de garder son personnel que Sarah offre des postes qui comportent des défis à relever. À ce sujet, elle dit qu'« [...] à l'intérieur des conditions de travail, il faut qu'ils aient des défis, des challenges à relever qui [...] stimulent [les employés]. [C'est pourquoi] l'aspect formation [...] est constant, les gens aiment aller étudier, aiment se déplacer » (Ent. 2). La conception du travail comme activité permettant de se réaliser prend donc ici tout son sens.

Sur le plan de l'organisation du travail, on trouve au sein des organismes des pratiques novatrices se démarquant de celles en vigueur dans l'entreprise privée. En outre, on sait que l'expérience et la stabilité du personnel sont importantes aux yeux des responsables d'organisme. Ainsi, selon Raymond, les pratiques des bailleurs de

fonds qui subventionnent les projets sur du court terme ont un effet néfaste sur la qualité de l'équipe de travail, car ils forcent les organismes à renouveler leur personnel:

[...] ça te force comme de faire des projets d'un an tout le temps, ou de deux ans. Là t'es obligé de *flusher* la personne au bout de deux ans, parce que le nouveau projet te demande d'engager d'autre monde. [...] Ça fait que là, si tu ne peux pas garder ton personnel, ton monde, ça fait de gros roulements, puis tu perds ton expérience. Ça fait que ça c'est bien difficile. (Ent. 9)

Par ailleurs, le fonctionnement coopératif, bien qu'il ne soit pas un mode d'organisation récent, continue de se distinguer en valeur et en finalité du fonctionnement, plus hiérarchique, de l'entreprise traditionnelle. Ainsi, comme les autres organismes, la coopérative tient des réunions d'équipe dans le but de discuter des décisions à prendre. Par exemple, chez Kawa « on fait des réunions à neuf, parce que les employés ne sont pas obligés de venir, mais ils viennent tous » (Ent. 1). En outre, selon Céline, du café Kawa « [il] n'est jamais arrivé pour le moment qu'il y ait un différent sur quelque chose, et que les fondatrices disent : 'Nous, on a du pouvoir et vous non, alors c'est nous qui prenons la décision.' On a toujours réussi à avoir un consensus » (Ent. 1) Cela nous permet de constater que la coopérative, à l'instar de l'organisme communautaire, n'a pas une organisation hiérarchique très rigide. En fait, selon Céline, comme les activités ne sont pas basées sur le profit, « c'est plus intéressant de pouvoir partager les pouvoirs et les tâches que de garder le contrôle » (Ent. 1).

Le travail, une question d'adaptation ou une question de changement social ?

En somme, nous avons montré que ce que disent les personnes interviewées de leurs pratiques ne correspond pas toujours à leurs réflexions sur les orientations et les finalités de l'intervention. Or, on ne peut nier la présence de réflexions critiques et de pratiques novatrices au sein des organismes sélectionnés. Cependant, on ne peut nier non plus l'existence d'un discours culpabilisant, marqué par l'idée de la responsabilité individuelle. Ainsi, afin de bien mettre en lumière les critiques des interviewés, il importe d'identifier au préalable les éléments de ce discours culpabilisant – qui lui n'est pas critique, mais plutôt en accord avec le discours dominant qui est présent, selon Fontan, au sein du gouvernement et de la société civile – qui s'insèrent dans leurs propos. La lecture des entrevues suggère qu'il y a, chez les répondants, une vision du travail l'appréhendant comme une activité stable et diurne. Autrement dit, le discours dominant, celui de l'employabilité, ne tiendrait pas compte des transformations subies par le travail et le fait qu'il devienne de plus en plus atypique. Ce discours accorde également à chaque personne, avec ses qualités et ses aptitudes, « une place » sur le marché du travail. En outre, selon ce même discours, pour accéder aux emplois valorisants, il s'agit simplement et uniquement de s'instruire puis gravir les échelons professionnels. Ceux qui ne réussissent pas ne peuvent que se blâmer eux-mêmes. Il rejette donc toute la responsabilité sur les individus. Par ailleurs, les programmes d'employabilité sont vus comme des ressources permettant de combler les « lacunes individuelles » empêchant

les sans-emploi de s'insérer sur le marché du travail. D'après cette logique, s'ils réussissent à s'y adapter, les participants accéderont à un emploi valorisant.

Malgré la tenue d'un tel discours par les responsables d'organisme d'employabilité, l'expérience auprès des sans-emploi pousse les interviewés à constater la discrimination dont souffrent les sans-emploi sur le marché du travail. Ils désapprouvent également la pression prônant « le travail à tout prix ». Par ailleurs, nous constatons que les interviewés paraissent, dans une large mesure, satisfaits de leurs conditions de travail et semblent s'épanouir dans leur travail. Or, il en va autrement des participants aux programmes d'employabilité. Par contre, les responsables d'organisme savent que le domaine d'intérêt des participants ne se trouve pas toujours parmi les emplois qui leur sont accessibles. Ainsi, les responsables d'organismes ne sont pas sans savoir que les programmes d'employabilité permettent rarement d'accéder à des emplois valorisants, mais donnent plutôt accès à des emplois au salaire minimum. Ils admettent aussi que les emplois au salaire minimum ne permettent pas de dépasser le seuil de faible revenu. C'est pourquoi, selon certains d'entre eux, les travailleurs pauvres auraient besoin d'assistance. Les interviewés croient également que l'État comme la société ont une responsabilité envers les personnes exclues. On retrouve également l'idée que ces personnes doivent être considérées comme des citoyens à part entière. Les considérer comme tel signifie qu'ils doivent bénéficier du droit à des conditions de vie décentes. D'après ce raisonnement, si ce sont les lois qui garantissent le respect

des droits individuels, ce sont les lois qu'il faut changer quand les droits sont bafoués.

D'autres interviewés orientent plutôt leur critique contre la concurrence et l'obligation de performance des entreprises traditionnelles qui sont, pour eux, à l'origine de l'exclusion du marché du travail d'une partie de la population. Ces valeurs sont critiquées au profit de la solidarité, du partage et de l'égalité des savoirs. On croit que la responsabilisation des entreprises éviterait d'exclure certaines catégories de personnes du marché du travail. Cette responsabilisation pourrait se faire, selon certains, en sensibilisant les employeurs à la discrimination et à ses méfaits. Elle pourrait se faire également en favorisant une organisation du travail qui tienne compte des travailleurs. Par exemple, chez certains organismes, on préconise l'apprentissage de l'ensemble du processus de production, ce qui donne plus de contrôles sur la production et plus d'autonomie au travailleur. Une telle organisation du travail, en plus de donner sens à ce qui s'accomplit, permettrait, selon certains, d'acquérir de l'expérience susceptible d'intéresser d'autres employeurs.

Par ailleurs, les répondants ne perçoivent pas le travail comme une activité valorisante par définition. Cependant, pour eux, considérer les personnes exclues comme des citoyens, c'est aussi mettre à leur disposition des ressources pour qu'ils puissent accomplir des activités valorisantes. En ce sens, le bénévolat autant que le travail rémunéré sont considérés comme une forme de participation sociale valable et enrichissante.

CHAPITRE 6 : Entre les « jobs » plates et faire ce qu'on

aime

Maintenant que nous avons dégagé les réflexions et les pratiques présentées par les responsables de dix organismes communautaires, nous allons analyser en profondeur les propos de personnes qui fréquentent un des dix organismes sélectionnés pour ses réflexions et ses activités novatrices par rapport au travail. Nous présenterons d'abord, les réflexions critiques des personnes interviewées par rapport au travail, ensuite nous dégagerons ce qu'ils disent de leurs pratiques et finalement, nous illustrerons les éléments du contexte social, politique et économique qui ont permis l'émergence de l'organisme et ceux qui ont mené à sa fermeture. Dans cette section, je présenterai en premier lieu les réflexions de Monique et nous verrons ensuite ce qu'apportent à ses réflexions les autres entrevues.

Refuser de perdre sa vie

Pour Monique, le travail c'est « donner sa vie » à un « boss » à qui on fait faire des profits sans pouvoir en profiter, parce que lui « il se fout de toi ». On « perd sa vie à se donner » sans rien avoir en « retour » à part sa « petite paye ». À l'inverse, l'engagement au sein de l'Expression permet de se valoriser et de se « faire des plogues », mais permet aussi de réaliser ses projets, d'avoir des « ambitions ». Monique voit donc un avantage direct à son engagement qu'elle soit rémunérée ou bénévole. En fait, l'interviewée refuse les conditions de travail offertes sur le marché et préfère mettre à jour ses propres projets dans les conditions offertes par

l'Expression. En outre, son ambition ne vise pas ses intérêts particuliers, mais plutôt des intérêts collectifs :

[...] j'ai de quoi en retour. Comme je disais, c'est bien valorisant, mais aussi je me fais tellement de plogues, tu sais. Ça peut m'amener à quelque chose éventuellement, si je voulais pousser, si j'étais bien ambitieuse. Je suis ambitieuse, mais je ne suis pas ambitieuse pour moi, je suis ambitieuse pour les projets qu'à l'Expression qu'on pourrait concrétiser, que j'ai dans ma tête. Il y a bien des choses que je veux qui arrivent, tu sais. (Ent. 11)

La possibilité de donner vie à ses ambitions et la « mission sociale » qui guide les actions de l'organisme donnent sens à l'engagement. Il faut ajouter aussi que les activités menées au sein de l'organisme et les personnes qui le fréquentent ont beaucoup d'importance pour elle. Ainsi, ce qui lui « tient à cœur » par-dessus tout, c'est l'avenir des jeunes et le bon fonctionnement de l'organisme, car « [...] moi quand j'étais jeune, je n'en avais pas de place ou aller, puis j'en ai fait du trouble, puis je me suis ramassé en prison, juste parce que je m'emmerdais. » (Ent. 11).

Julie, considère ses activités à l'Expression comme étant du travail à proprement parler, même si elle le fait souvent bénévolement. Par contre, elle affirme que les emplois que l'on retrouve sur le marché du travail sont des « *jobs plates* », tandis que ce qu'elle fait à l'Expression « c'était vraiment pour se partir quelque chose, faire de quoi qu'on aime, puis on travaille là-dedans, puis on est payé pour le faire » (Ent. 16). Les personnes interviewées s'entendent à dire qu'il est important d'avoir du *fun* en travaillant et cela dépend beaucoup de l'intérêt porté à ce que l'on fait et la bonne entente avec les autres. C'est pourquoi Julie, comme

Monique, n'est pas intéressée à travailler pour « n'importe qui ». Les personnes interviewées sont aussi prêtes à faire des sacrifices pour l'organisme, qu'elles ne seraient pas prêtes à faire pour n'importe qui. Si elles sont prêtes à faire des sacrifices, c'est que : « la plupart des gens qui travaillent là, puis qui sont encore là après des années, c'est qu'ils ont un intérêt pour la place » (Ent. 12). Cela ressort également des propos d'Antoine qui dit : « j'avais une « *job* plate » à faire des fois, mais un moment donné il faut que quelqu'un le fasse » (Ent. 12). En plus d'avoir un intérêt pour la place, les personnes engagées disent avoir quelque chose « en retour » du temps consacré à l'organisme. Par exemple, Josée constate que le bénévolat lui a permis de : « voir les *shows* gratuits, [...] de rencontrer des groupes de musique » (Ent. 13). Ainsi, ce ne sont pas des motivations pécuniaires qui sont motrices de l'engagement, mais plutôt les « plogues » et la valorisation comme le mentionnait Monique précédemment. Antoine ajoute que ce qui pousse les gens à s'engager, c'est le « sentiment d'appartenance » envers l'Expression.

Antoine distingue parmi les *punks* « ceux qui font de quoi » de « ceux qui font rien ». On peut donc détecter la présence de la catégorie actif/inactif pour définir les personnes. D'après les entretiens, l'Expression est un endroit qui permet aux gens de devenir « actifs ».

Le jeune qui est dans la rue toute l'après-midi, à la place de traîner dans la rue, il va peut-être vouloir découvrir d'autres talents ou habiletés qu'il ne connaissait pas, ou des goûts quelconques. Dans le fond, c'est tout ça que l'on essaye de développer depuis des années, d'aller chercher ces jeunes-là, puis d'essayer de les amener à faire d'autre chose, que de se geler ou de boire toute la journée. Errer dans les rues, là tu sais. C'est

dans le fond de les motiver et de les stimuler à se trouver une passion dans le fond. (Ent. 16)

On peut devenir « actif » en développant une passion, en découvrant ses intérêts et ses talents. En étant « actif », on favorise l'existence d'une diversité culturelle ayant pour effet d'augmenter la qualité de vie. En l'absence de tels projets, comme c'est souvent le cas en région, par exemple, on risque de faire face à un sous-développement culturel qui lui entraîne la peur de la différence et l'ennui. Sans un endroit comme l'Expression les jeunes risquent de s'embarquer dans d'autres choses de moins « cool ». (Ent. 11).

L'appartenance culturelle est une notion qui traverse toutes les entrevues. Ce qui rallie les personnes du milieu marginal – malgré la grande diversité caractérisant cette culture – c'est une ligne de pensée générale, axée sur des idées politiques de gauche, principalement l'anarchie, qui vise : « une diminution des structures gouvernementales, pour ce qui est de la gestion des gens eux-mêmes » (Ent. 12). L'Expression est un lieu d'appartenance et de rassemblement important. La contestation, par exemple au sujet du racisme et du sexisme, est également relevée comme étant rassembleuse de cette culture. Gaëlle explique que le « milieu marginal » est un milieu où émergent des « idées divergentes » à celles de l'ensemble de la société. Il est un « milieu de recherche », un milieu « non traditionnel » où les rôles peuvent s'« inverser » et où on essaie de reproduire la « société idéale ». Selon elle, c'est pour cette raison que l'on y retrouve tant de femmes exerçant des métiers non traditionnels ou ayant un intérêt marqué pour ce type d'activité.

Pour Gaëlle, les périodes d'inactivité ont un sens. Selon elle, l'utilisation de son temps de travail diffère de l'utilisation de son temps de chômage, en ce sens que durant sa période de chômage, elle y fera des choses qui ne seront pas nécessairement utiles. Normalement, la période de chômage devrait être consacrée à la recherche d'emploi, c'est, du moins, la façon dont l'envisage le gouvernement. Autrement dit, le chômage, pour le gouvernement, ce n'est pas un « *break* ». Pour Gaëlle, il est légitime d'utiliser ce temps pour se reposer :

Ça fait que moi j'ai juste le goût de prendre un *break*, j'ai le goût de prendre cet hiver pour faire des bebelles non industrielles, non utiles, et je dirais même non esthétiques. Je m'en fous parce que je les fais « Veux-tu les voir ? Oui ? Tant mieux. Non ? Tant pis ! » Ça finit là. Comme j'ai juste le goût de sculpter pour sculpter, en faire point. (Ent. 14)

Par ailleurs, les propos de Gilles et Gaëlle sur l'art et le travail suscitent la réflexion. L'art peut-il être un travail ? Que devient l'art lorsqu'il est travail ? Pour Gilles, il n'est pas question que la musique devienne une « *job* », car faire sa musique une « *job* », c'est se faire récupérer par les « *gros business* », perdre le contrôle de ce qu'on fait, s'enfler la tête et cesser d'aider les gens. Pour lui, il faut demeurer indépendant des « *gros business* » pour pouvoir garder un esprit contestataire. D'après lui, c'est en grossissant que les groupes sont portés à « s'enfler la tête », ce qui les pousse à arrêter de faire des « *shows* » bénéfiques et à arrêter d'aider les gens. Bref, selon lui, le travail dans l'art pervertit le « but premier » de celui-ci, qui est d'aider.

Moi personnellement je n'en ferais pas une job. [...] avec [*groupe de musique*], [...]si on voit qu'on commence à perdre le contrôle, on va arrêter. Mais pour l'instant, on est quand même encore tout « autoproduit », et tout commence par nous autres. [...] Dans le fond, je ne sais pas comment on pourrait perdre le contrôle. Personnellement, ça peut être moi, ça peut être quelqu'un d'autre qui commence à s'enfler la tête, qui ne veut plus faire des *shows-bénéfices* ou des affaires comme ça. (Ent. 15)

Pour Gaëlle, la gratuité de l'art peut représenter une forme d'exploitation de l'artiste lorsque celui-ci sert à d'autres. Ainsi, le fait d'avoir bénéficié de subventions salariales n'impliquait pas, pour elle, une perte de contrôle sur son art. Elle a plutôt perçu cette subvention comme : « un exploit de sa gang de copains pour dire : « on veut te garder dans la place, et on ne veut pas te *sucker*, on veut que tu vives bien de [ton art]. » (Ent. 14). Ainsi, Gaëlle perçoit positivement le fait de vivre de son art. Toutefois, la rémunération dont elle bénéficiait à l'Expression n'imposait pas de contrainte sur son travail artistique contrairement aux « gros business » dont parle Gilles. Il faut comprendre que le refus de Gilles se dirige plutôt contre l'ingérence des « gros business » que contre la rémunération du travail artistique en tant que tel. D'ailleurs, on sait que son groupe fait des *shows-bénéfices*, il doit donc générer quelques profits, mais ceux-ci ne lui sont pas destinés. Ainsi, on peut affirmer que plus que la rémunération, ce qui importe, pour Gilles c'est de garder le contrôle de ce qu'il produit, ce qu'une « *job* » dans le domaine de la musique ne lui permettrait pas. Bref, l'Expression a permis à Gaëlle, ce que les « grosses *business* » ne permettent pas, c'est-à-dire « vivre bien de son [art] » tout en demeurant autonome.

Pour Josée, l'Expression est « quand même une *business* ». Il faut que « tu rendes un bon service à tes clients » (Ent. 13). Ce langage entrepreneurial n'est pas présent à propos de l'Expression dans les autres entrevues. On y retrouve, par contre, l'idée qu'il faut s'en occuper efficacement afin que tout fonctionne bien. L'entretien de Julie permet de mieux comprendre comment coexiste la critique au sujet des « grosses *business* » au sein d'une volonté de « se partir quelque chose » comme l'Expression ou n'importe quelle autre « petite *business* ». Julie explique que les « petites *business* » sont « comme nous autres » : ils ne disposent pas de gros moyens comme les « grosses *business* ». Ainsi, dans cette phrase où elle dénonce les actes de violence envers les petits commerçants de la rue Saint-Laurent la distinction entre les deux types de « *business* » apparaît :

« Les *McDo*, puis les banques, ça me dérange un peu moins, mais quand c'est des petits commerçants, qui roulent leur bosse comme nous autres, je trouve ça un peu plate ». (Ent. 16)

Par ailleurs, pour Julie, le fait de « se partir quelque chose » représente un moyen de s'affranchir des « *jobs plates* » offertes par les grosses entreprises sur le marché du travail.

Faire les choses autrement

Monique a commencé par faire de la sonorisation de façon bénévole. Maintenant qu'elle a acquis de l'expérience, elle fixe elle-même son prix aux producteurs en échange de ses services. Cependant, elle ne demande que le tiers du prix normalement exigé par la guilde des musiciens : « parce que si je chargeais le vrai

prix, il n'y aurait pas grand monde qui aurait pu jouer » (Ent. 11). Le fait de fixer un prix en deçà du prix courant, lui assure une certaine emprise sur son travail. Elle met également à profit ses connaissances en sonorisation acquises grâce à un cours et à son expérience de la scène acquise lors de spectacles avec ses groupes de musique. Ainsi, elle peut se servir de ce bagage de connaissances pour le « transférer » aux jeunes dans les ateliers sans toutefois modifier leur son :

Mais il y en avait plein que c'était leur premier spectacle. Quand tu fais un spectacle, il y a une différence entre pratiquer dans ton local et arriver sur un *stage*. Quand tu arrives sur un *stage*, tu as des petits trucs à savoir. (Ent. 11)

Ce savoir et cette capacité de « transférer » ses connaissances ne lui ont pas été reconnus par les bailleurs de fonds. En fait, elle a tenté d'obtenir une subvention pour avoir un salaire pour donner ses stages et elle a été refusée, car « il faut que j'aie un diplôme en éducation pour avoir le droit d'éduquer » (Ent. 11). Elle poursuit donc ses ateliers bénévolement parce que ce n'est pas l'argent qui va l'empêcher de faire ce qu'elle veut (Ent. 11).

Les entretiens démontrent que l'Expression fonctionne en grande partie sur la base d'échanges et de partage autant de connaissances que de matériel. Dès la formation de l'organisme, des fonctionnaires municipaux ont transmis leurs connaissances du milieu communautaire et celle du fonctionnement des demandes de subvention aux fondateurs. Les connaissances se transmettent également entre les différentes personnes qui fréquentent l'organisme. Par contre, certaines personnes détiennent un savoir spécifique important pour le groupe, par exemple :

Un moment donné [...]la personne qui fait la comptabilité, déménage en Europe [...] Ça fait qu'après ça la comptabilité a été moins bien faite, tu sais. Il a fallu que je m'en occupe, et j'ai perdu des papiers. (Ent. 12)

En outre, à l'Expression, on apprend beaucoup « sur le tas », c'est-à-dire en le faisant. On n'accorde donc pas plus d'importance aux connaissances académiques qu'à l'expérience. On les considère comme des connaissances complémentaires. Par exemple, sur le plan de la sonorisation, chaque salle possède ses particularités qui ne pourront être comprises qu'avec l'expérience : « puis évidemment comme tu ne connais pas la salle, tu n'as jamais fait de son, t'en mets comme dans un livre tu sais. Il y en avait de trop finalement » (Ent. 12). Ainsi, les connaissances théoriques comportent des lacunes dans leur mise en pratique. Par exemple, pour Josée, le travail effectué au sein de l'organisme est l'occasion de mettre en pratique ce qu'elle apprend à l'école. Selon elle, c'est dans la pratique que l'on est mis en face d'une diversité de situations qui permettent d'en apprendre plus qu'en classe : « parce que [...]tu vois le monde faire des erreurs » (Ent. 14). En outre, selon Antoine, l'expérience d'implication au sein de l'organisme est pertinente à mettre en valeur auprès des employeurs : « j'ai pris beaucoup d'expérience, ce qui m'est utile maintenant, parce que je travaille dans d'autres concerts, je me fais engager ailleurs » (Ent. 12).

À l'instar des échanges de connaissances, le partage du matériel ne se limite pas à des échanges avec des personnes à l'intérieur de l'organisme. Les échanges avec les

voisins et avec des collaborateurs sont un fait courant. Les réseaux personnels sont, eux aussi, mis à contribution.

Ça fait que moi j'utilisais ma grosse débrouillardise et mes ressources personnelles plus dans le milieu de la forge et de la soudure. Comme à l'époque, pour des prêts d'outils et des affaires de même. J'ai même des amis de ce milieu-là que, des fois quand j'en arrachais pour certaines connaissances techniques, ils venaient m'aider. (Ent. 14)

Ces échanges permettent de parer à l'inconvénient que représente le manque de moyens financiers. Il y a également un échange formel entre l'organisme et les porteurs de projet :

L'échange que l'on fait avec ce monde-là, en leur prêtant un local et des outils, c'est qu'eux autres dans le fond, ils font des formations gratuites pour les jeunes. Dans le cadre des ateliers de L'Expression. Puis, ils peuvent quand même faire leurs contrats de groupes. (Ent. 16)

Ainsi, si l'organisme peut offrir des ateliers, c'est grâce à cet échange. Par ailleurs, les ateliers doivent idéalement s'émanciper de l'Expression, « s'autoresponsabiliser » et s'autofinancer :

Comme l'atelier de couture, eux autres, ils peuvent créer une petite boutique de linge, puis faire des bracelets, vendre ça après là. Juste au moins pour autofinancer le matériel, pour être capable de se racheter du matériel. Pas tout le temps demander à *L'Expression* là tu sais. ``Ha, tu peux-tu me donner 200\$ pour m'acheter du tissu?`` Pour qu'ils soient plus indépendants et autonomes. Dans le fond, c'était ça le gros objectif aussi, c'est l'autoresponsabilisation aussi. (Ent. 16)

Cependant, l'idéal d'autonomie et d'indépendance des ateliers paraît parfois difficile à atteindre. Les responsables d'atelier ne réussissent pas toujours à générer des profits

avec leurs activités et à attirer des participants. D'autres, par contre, réussissent à « gagner leur vie » grâce à leur « petite entreprise » et d'en faire leur seule « *job* ». En outre, s'il arrive que les gens soient payés au moyen des profits issus de diverses activités par exemple : les bénéfices d'un spectacle, les profits du vestiaire, les pourboires du bar, ou encore la vente de disques ou de chandails sérigraphiés. Elle dépend aussi souvent de l'obtention ou non d'une subvention.

Parce que comment ça fonctionne à l'Expression, c'est qu'on marche par subvention. Moi un moment donné je suis payée par le gouvernement, un moment donné je suis payée par le producteur, un moment donné je ne suis plus payée, un moment donné je suis repayée par le producteur [...]. (Ent. 14)

Selon les personnes interviewées, le travail salarié et le bénévolat instaurent des attitudes différentes chez les personnes engagées. À ce propos, Josée considère qu'il est avantageux de partager sa paye, cela permet de ne pas faire de jaloux, car recevoir un salaire dans un organisme où la majorité des gens ne sont pas payés peut instaurer un climat de conflit. Tandis qu'en partageant « ça allait les encourager à mieux faire leur job, et que de toute manière j'aimais mieux déléguer et de pouvoir aller à l'école, que de tout faire moi-même » (Ent. 14). Ce comportement surprenant découle d'un désir de déléguer des responsabilités et de se réserver du temps pour se consacrer à ses études.

Le travail bénévole fait en sorte qu'à « l'Expression, il faut tout le temps que tu essayes de te trouver des *jobs* à côté, puis c'est ça [qui fait que] le monde lâche » (Ent.

16). Le travail à l'extérieur de l'organisme se combine souvent mal avec le bénévolat. Il semble toutefois que, pour certains, les horaires de travail stables soient plus propices pour l'engagement bénévole que d'autres :

En fait, si j'avais travaillé genre de 9 à 5, du lundi au vendredi, probablement que j'aurais été plus enclin ou plus appliqué à réserver, par exemple, mon mercredi soir à faire de la comptabilité. Mais ayant une vie qui est complètement désordonnée. (Ent. 12)

Par ailleurs, force est de constater que la relation avec les bénévoles ne peut être tout à fait similaire à celle s'instaurant avec les salariés. En fait, on ne peut mettre de pression sur des bénévoles comme sur des employés lors d'un manque de rigueur ou de ponctualité.

Un moment donné ça faisait en sorte que les *soundmans*, ça ne leur tentait pas de se pointer, ils ne se pointaient pas. Les responsables *show*, ça ne leur tentait pas de se pointer, ils ne se pointaient pas. Le monde arrivait en retard. Tu sais, qu'est-ce que tu veux faire ? Si tout le monde arrive en retard au *show* là, c'est des bénévoles, tu ne peux pas dire : « Aye qu'est-ce que tu fais ? Tu es en retard. » Tu sais la personne est comme : « Regarde, je suis fine, je suis venue. » (Ent. 14)

Par contre, on s'attend évidemment à ce que les personnes rémunérées en fassent davantage que les bénévoles :

Tu sais, il s'occupait [...] d'un ou deux *shows* par mois, max. Moi je m'occupais de dix *shows* par mois peut-être. Puis le gars était admissible aux subventions, pas moi. Ça fait qu'il est devenu mon *boss* [...] il est devenu gérant de location. Mais, il ne faisait pas sa *job* le gars. Puis tu sais c'est frustrant de voir que lui il est payé, toi tu n'es pas payée. Tu fais sa *job* dans le fond, et tu sais... je savais que je n'étais pas éligible. (Ent. 13)

De plus, certaines tâches au sein de l'organisme nécessitent un poste permanent et salarié, c'est le cas, par exemple, de la recherche de subventions, la conciergerie et de la sonorisation. Ces tâches sont soit trop fastidieuses pour susciter l'intérêt des bénévoles, soit elles exigent beaucoup d'heures de travail, soit elles requièrent de l'expérience dans le domaine. Il semble que les bénévoles ne soient pas toujours une ressource humaine efficace. En fait, leurs promesses non tenues ont parfois occasionné de grosses pertes en matériel et en argent :

C'est sûr, il y en a qui sont bénévoles, [...] c'est sûr qu'il y a moins de suivi. C'est comme, il y avait des choses qui n'avaient pas été faites. Comme notre console d'éclairage qui était supposée d'être barrée par une certaine personne qui avait dit qu'il le ferait, et qu'il ne l'a pas fait. Elle a été volée, c'est quand même 2000 \$ que l'on a perdu. (Ent 11)

En outre, l'absence de salaire (au début surtout) a fait en sorte que « tout le monde se *pitche* la balle » (Ent. 14). Aussi le manque de bénévoles s'explique du fait que « les gens sont plus prêts à consommer un produit tout fait qu'à s'impliquer » (Ent. 12). C'est pour cette raison qu'à un moment donné : « il y a un certain épuisement, parce que tu te ramasses avec peu de gens qui ont toutes les responsabilités, et beaucoup de gens qui en profitent » (Ent. 12).

Bref, les tâches « plates » et n'apportant pas d'avantages directs – comme de pouvoir assister au spectacle gratuitement – sont très peu populaires auprès des bénévoles. Par contre, les personnes très engagées et, par le fait même, importantes pour le bon fonctionnement de l'organisme (mais rarement payées, soit dit en

passant) se soumettent plus volontiers à des tâches astreignantes, mais ces dernières bénéficient d'une gratification plus grande que les simples bénévoles.

Les personnes interviewées nomment le mode de fonctionnement peu orthodoxe de l'Expression « autogestion ». Cela signifie qu'« il n'y a pas vraiment de *boss* » ; par conséquent les décisions sont prises par consensus. Les profits sont redistribués dans l'organisme et non pas appropriés par une personne en particulier :

C'est sûr que L'Expression c'est plus le genre « autogéré ». [...] Disons que s'ils font un profit, je pense que ce profit-là revient dans L'Expression. Tandis que dans un bar, ça revient au propriétaire. (Ent. 15)

Des ajustements ont toutefois été opérés depuis l'ouverture quant au fonctionnement de l'organisme :

En fait, comment ça fonctionne [...] C'est ça, tu as le bar, tu as le responsable du bar, et en dessous tu as la barmaid. Après ça, pour le *show*, tu as un gérant, je sais que ce n'est pas supposé être de même, mais à l'Expression ça se trouve à être comme ça. (Ent. 14)

La présence d'un responsable amène une certaine hiérarchie qui idéalement ne devrait pas exister dans une organisation anarchiste qui rejette l'autorité. Cependant, elle s'avère indispensable au bon fonctionnement « parce si tu n'as personne qui est responsable, comment tu vas faire pour le savoir si le monde font leur *job* ou pas » (Ent. 14). Avec le temps, il s'est également construit une répartition de tâches.

Au début, on était juste sept ou huit, on était les fondateurs. Puis là, il a fallu se partager les tâches qu'il y avait. On ne pouvait pas vraiment se mettre de poste comme tel, parce que des fois tu avais comme trois ou

quatre postes en un, alors on se tapait tout finalement, parce qu'il fallait bien que quelqu'un le fasse, on était juste sept. Mais maintenant, on a plus des postes spécifiques. (Ent. 16)

Il y a bel et bien une certaine forme d'intervention au sein de l'Expression. Cependant, on ne cherche pas à intervenir sur les personnes, mais bien à favoriser l'émergence de projets. C'est ce qu'on appelle « l'intervention de second niveau » permettant de « découvrir d'autres talents ou habiletés qu'ils ne connaissaient pas, ou des goûts quelconque » (Ent. 16). Le fait d'établir des relations plus égalitaires avec les personnes et le fait de donner des responsabilités apparaît comme la manière d'aider la plus efficace :

Puis nous on n'était pas formés pour travailler avec des schizophrènes. Mais ce n'est pas grave, ça a marché. [...] Maintenant, il a fini son secondaire, il est au cégep, il a un appartement, et il ne vient plus non plus nous aider. [...] on ne les a pas aidés, on n'est pas intervenu dans leur vie, on leur a juste donné des responsabilités. [...] Bien oui, parce que souvent bien de ces gens-là, soit qu'on les guide, on les tient par la main pour les aider, où on leur fait faire de quoi et on leur chiale après. On leur dit que ce n'est pas correct. Puis nous on leur disait : « Fait ça ! Merci d'être venu nous aider. » Et c'était beaucoup pour bien des gens. (Ent. 12)

L'aspect aidant et stimulateur de l'Expression apparaît dans toutes les entrevues. Les ateliers, le soutien offert pour les projets et les relations d'amitié entre les personnes sont ressorties comme éléments influents dans la vie des personnes. À titre d'exemple, Josée s'est développée une passion pour la musique et les *shows* et Gaëlle affirme que son implication a « carrément changé sa vie ». En effet, auparavant elle étudiait en art à l'établissement et le fait d'être payé pour travailler dans un atelier l'a

encouragée à abandonner ses études. À la suite de son séjour et avec l'encouragement de ses pairs au sien de l'organisme, elle a entamé des études en soudure. En fait, plusieurs personnes ont poursuivi leurs activités en dehors de l'organisme et gagnent maintenant leur vie grâce à celles-ci :

Il y a bien du monde qui, à partir de ça, sont allés à l'école par après dans certains métiers d'arts, ou des choses comme ça. Comme les petites entreprises qui se sont formées, comme une entreprise de sérigraphie qui s'est formée après *L'Expression*, qui s'appelle ``*Banana muerte*``. Puis eux autres maintenant, ils sont indépendants, ils travaillent dans un loft dans l'ouest. Puis, par rapport à la technique de son, tous les jeunes qu'on a formés à venir faire du son dans les shows et tout ça. Il y a du monde qui maintenant,... qui ont été à l'école aussi, qui ont été chez *Treebass*, pour avoir un vrai cours avec un diplôme. (Ent. 16)

L'Expression sert donc de « tremplin » pour des projets, des ateliers et des activités.

Importance du contexte social, politique et économique

Pour Monique : « ce qu'il a de plus difficile, c'est quand tu veux concrétiser des projets dans la vie, et que tu n'as pas beaucoup de pouvoir » (Ent. 11). Dans un rapport de force inégal, les décisions des instances de pouvoir se révèlent avoir beaucoup d'impact sur leur entourage. En effet, l'achat par l'établissement d'enseignement post-secondaire de l'immeuble qui abritait l'Expression a suffi à faire fermer l'Expression

Ils vont tout le démolir pour des salles de cours. Des salles de cours, ça se trouve n'importe où. Cet endroit-là était fait spécifiquement pour le son, pour des spectacles. Ça fait que pourquoi tout aller démolir ça et faire des étages, et refaire ça à zéro, quand ils auraient pu juste louer d'autre chose à côté ? Pourquoi prendre ça ? Pourquoi enlever ça aux

jeunes ? C'est ça que je ne *catch* pas. Ils ont les moyens, ils ont l'argent, ils n'ont pas besoin de nous couper l'herbe sous les pieds pour s'avancer. Ça fait que j'ai trouvé ça pas mal chien ! (Ent. 11)

Désormais, l'organisme et les autres projets qu'il hébergeait n'ont plus de local. Pour les petits organismes comme l'Expression, il est difficile de trouver une autre « place ». D'autant plus que le marché de l'immobilier n'est pas favorable à la location de locaux commerciaux à l'heure actuelle. La concurrence est féroce et les prix ont monté en flèche depuis le moment où elle avait participé à la recherche du local lors des débuts de l'Expression. Ainsi, la compétition pour l'espace se joue dans un rapport de force inégal.

Pour Monique l'établissement d'enseignement a profité de sa position avantageuse par rapport à l'Expression et n'a pas rempli sa promesse :

Quand tu veux aider la communauté, tu ne vas pas te mettre en travers d'un organisme à but non-lucratif, qui essaye d'aider les gens. En plus, on nourrissait les gens à toutes les semaines. *Le Repère* après ils ont eu bien de la misère à se trouver une place pour pouvoir nourrir les jeunes après, tu sais. (Ent. 11)

En fait, en achetant le bâtiment, l'établissement d'enseignement a été mis au courant de l'existence de l'Expression au premier étage. Les six mois de préavis offerts par l'établissement afin d'aider l'organisme à se reloger sont apparus à Monique comme étant nettement insuffisants de la part d'une institution qui prétend aider la communauté. À son avis, l'établissement aurait dû accepter de les laisser cohabiter avec eux :

Ils ont dit : « O.K., vous n'êtes pas obligés de vous en aller dans deux semaines, on va vous laisser six mois pour trouver une autre place. C'est de même qu'on va vous aider. On va vous appuyer de cette façon-là. » Ça fait qu'on a continué à louer à eux autres pendant six mois, même si la bâtisse n'était plus au propriétaire. Moi je pense qu'ils auraient pu faire un effort social, et ils auraient pu nous laisser *l'Expression*. Parce que le reste de la bâtisse c'est super énorme, il y a de l'espace en masse. On aurait pu cohabiter. (Ent. 11)

Pour elle, obliger l'Expression à déménager s'est révélé être un « faux-pas politique » et un « coup au cœur de la culture émergente ». Une institution qui a beaucoup de pouvoirs et de moyens comme cet établissement d'enseignement doit être consciente de la portée de ses décisions. Elle a la responsabilité de s'en informer :

Mais je ne comprends pas pourquoi [les gens de l'établissement d'enseignement post-secondaire] ne se sont pas plus renseignés que ça à savoir c'est quoi qu'il y avait dans ce building-là, ce que ça servait à la société. Ils auraient dû justement nous laisser continuer. [...]L'affaire c'est que culturellement, c'est un gros coup pour la culture. Ça fait que je ne comprends pas pourquoi que [l'établissement d'enseignement post-secondaire] va planter un couteau dans le cœur de la culture émergente. (Ent. 11)

Monique rappelle donc que des rapports de pouvoir interviennent dans le contrôle des ressources spatiales, matérielles, monétaires et plus indirectement humaines. Elle soutient aussi que la bureaucratie est l'une des principales nuisances dans la mise sur pied de ses projets, de même que l'absence de reconnaissance de son savoir et de ses compétences. En fait, sans la reconnaissance, il est difficile d'obtenir l'appui des instances au fonctionnement bureaucratique. À son avis, ce mode de fonctionnement fait en sorte de favoriser l'influence de ceux qui ne pensent qu'à

leurs « propres profits » et à leur « propre personne » en maintenant les personnes « bien pensantes » dans l'ignorance : ⁸

[...] je suis sûr qu'il y a des gens qui sont bien pensants, qui sont en position de pouvoir dans [l'établissement d'enseignement post-secondaire], que s'ils avaient su ce qui était en train de se passer, qu'eux ils coupent le pont à l'organisme, bien peut-être qu'ils auraient fait de quoi pour l'empêcher. Mais à cause de la bureaucratie, et de la paperasse, et tu ne sais pas dans quelles mains que ça passe. Puis un moment donné, j'ai l'impression qu'il y a des gens qui auraient pu nous aider à [l'établissement d'enseignement post-secondaire], mais qu'ils n'ont pas été au courant. [...] Je ne veux pas caler toute [l'établissement d'enseignement post-secondaire] au complet, mais je pense qu'il y a des capitalistes là-dedans. (Ent. 11)

Le contexte politique a beaucoup d'impact sur les organismes communautaires, selon les personnes interviewées, notamment en ce qui a trait à l'accès aux ressources. Par exemple, après le démantèlement de l'équipe du maire Bourque, la personne en charge du dossier a décidé de ne plus défendre l'Expression en raison de l'opinion publique défavorable aux *punks*.

Lui il prépare sa future campagne électorale, il rencontre les gens, les gens chialent contre l'Expression. [...] Mais évidemment, quand les gens contestent au niveau politique, si les gens chialent, c'est toujours mieux de dire : « C'est correct, je vais régler votre problème ! » [...] Alors là les gens vont avoir des préjugés face aux *punks*, alors même si on leur dit que les *punks* sont gentils, ils vont dire que ce n'est pas vrai : « Ils ne veulent rien faire ! » Alors ça c'est une autre affaire. (Ent. 12)

⁸ L'interviewée utilise l'expression « personne bien pensante » de façon positive. Une personne bien pensante est, dans ce contexte, celle qui pense à faire le bien.

En outre, on s'entend à dire que le gouvernement Charest et ses politiques néolibérales sont de mauvais augure pour l'organisme, mais plus largement pour le domaine communautaire et celui de la culture. Pour le « gouvernement néo-libéral, la culture [...] c'est juste une marchandise qui devrait être soumise aux lois du marché principalement, ce qu'on ne peut pas faire au Québec » (Ent. 12). L'Expression se situant à la jonction de ces deux domaines, est donc très affecté par ces compressions.

Mais là, c'est ça, on ne sait pas qu'est-ce qui arrive avec tout ça. *La sécurité du revenu*, tout le social dans le fond et la culture, il est en train de couper là-dedans. Ça fait que ça regarde mal un peu pour nous autres, parce que c'est l'année où on a le plus besoin de plein de subventions, puis là, il n'y a pas grand-chose de disponible. (Ent. 16)

Ainsi, le contexte politique actuel favorise la concurrence au sein du milieu communautaire surtout en ce qui a trait à l'accès aux subventions : « le besoin est tellement grand, et il n'y a pas de ressources » (Ent. 16). En outre, selon Gaëlle, la raison d'être de l'Expression est demeurée incomprise de l'ensemble de la société : « [...] 80 % de la société qui entendait parler de l'Expression, ils pensaient que c'était vraiment *bums*, dangereux, [...] » (Ent. 14). D'après elle, seule une poignée de travailleurs sociaux du Centre-sud comprenaient et savaient que « ça fonctionnait ». La reconnaissance de l'utilité d'un organisme par les bailleurs de fonds est un élément essentiel pour accéder à des subventions. De plus, l'incompréhension des policiers envers le fonctionnement de la sécurité de l'Expression les a rendus réticent

aux projets. Cela a eu pour effet d'empêcher l'obtention du permis d'amphithéâtre qui aurait favorisé plus d'achalandage et donc plus de profits à la salle de spectacle :

Nous autres on a essayé là, l'amphithéâtre, puis on a été refusé. Mais beaucoup à cause de la police. Parce qu'ils disaient que notre sécurité n'était pas correcte. (Julie, 2004 : 5)

Bref, l'absence de permis d'amphithéâtre est à l'origine de bien des complications sur le plan de l'utilisation de l'espace et de la répartition de l'espace entre les mineurs et les majeurs, notamment.

C'est plate. Moi je l'ai eu cette expérience-là, en jouant là au début. Puis, je trouvais ça bien poche. Puis, il y a bien des *bands* qu'on a perdus. La scène métal, on l'a perdue à cause de ça pas mal. [...] Mais il y a surtout le fait que tu ne peux pas boire en bas. Ça fait que les métaux, eux autres ils boivent, ça ne leur tente pas d'être tout *pogné* sur la mezzanine. Ça fait que ça, c'est le gros problème. (Julie, 2004 : 12)

On voit donc que les rapports de force qui se construisent au sein du contexte social, économique et politique font en sorte de précariser les conditions d'existence de l'Expression.

Le mode de fonctionnement par consensus utilisé à l'Expression au lieu de l'habituel système pyramidal a aussi été la cause de malentendus avec les travailleurs sociaux : « pour eux, c'était terrible, ils trouvaient ça dur à figurer », explique Antoine (Ent. 12). Aussi « le fait que ça allait marcher avec des bénévoles [...], les gens étaient un peu rébarbatifs à ça. [...] C'est parce que les gens ne croyaient pas que ça allait *tougher* » (Ent. 12). Les préjugés envers les *punks* et les marginaux en général ont été un obstacle dans la mise sur pied de l'Expression et ont contribué à fragiliser ses

conditions d'existence. Pour Julie il est surprenant de voir à quel point les groupes marginaux doivent toujours se battre pour leur reconnaissance. À titre d'exemple, on sait que les musiciens autant que le « *staff* » considèrent l'Expression comme une salle de spectacle professionnelle. La qualité exceptionnelle du son, la qualité de l'équipement, l'attitude amicale mais responsable du personnel constituant, pour eux, des critères de professionnalisme. Cependant, ils ont été surpris d'apprendre que pour être reconnu comme tel, il faut que « tu engages des gens, tu t'assures qu'ils sont payés à un tarif qui a de l'allure, soit le tarif de la guilde en général » (Antoine, 2004 : 13). Ce sont là deux définitions différentes du professionnalisme qui se confrontent. Il appert cependant que la définition officielle est la seule qui soit reconnue. Elle est donc la seule valable pour l'ensemble de la société. Julie explique que l'Expression pourrait avoir accès à certaines subventions s'il était reconnu comme salle de spectacle professionnel, mais le manque de moyens financiers pour payer les groupes de musique et le personnel rend ce projet impossible.

La marge motrice d'innovations précaires

L'expérience de l'Expression a démontré qu'avec appui et reconnaissance, ces jeunes pouvaient gérer leur propre organisme et, qui plus est, pouvaient réinventer les façons de faire. Ils ont montré qu'en laissant la liberté aux individus de fournir la forme et le degré d'engagement qu'ils désirent offrir, chacun peut acquérir les compétences nécessaires à l'accomplissement de l'objectif qu'il s'est fixé. Confiants de leur capacité, mais également, conscients de la place qu'on leur accorde sur le marché du travail, ils préfèrent construire leur propre projet en parallèle. Ainsi, la

mise sur pied de cet organisme est motivée par le refus d'accepter la place subalterne et subordonnée qui est normalement attribuée à ces personnes en dehors de la marge. Ce qui est revendiqué par ce choix (de l'engagement plutôt que du travail), c'est le droit, en tant que citoyen, de participer à la société comme on l'entend, même si cette part se situe en dehors du cadre défini : le travail. Cela dit, comme les responsables d'organisme, les gens de l'Expression croient que le bénévolat a un effet bénéfique chez ceux qui s'y consacrent en plus de fournir une aide précieuse sinon essentielle aux organismes. Une telle expérience aide à découvrir des talents, à acquérir des connaissances et des compétences de la part de personnes dont le milieu scolaire paraît rébarbatif. Malgré le peu de reconnaissance accordée par la société aux compétences qui se développent à l'Expression, certains employeurs semblent tout de même attirés par les expériences de travail en milieu précaire. C'est le cas de l'Expression dont les conditions de travail sont qualifiées d'« extrême » par Antoine. Si la précarité comporte, parfois, l'aspect positif de forcer les gens à faire preuve d'imagination et de débrouillardise, il n'en reste pas moins qu'elle fragilise l'existence et c'est pourquoi le contexte social, politique et économique compétitif a eu raison de cet organisme aux initiatives novatrices.

Chapitre 7 : La spirale de la non-reconnaissance des marginaux

Il faut entendre « critique sociale » comme étant la capacité à exprimer, à afficher et à exercer sa différence. Au sens où l'entend Tévanian (2000) la différence c'est :

[...] le fait de *différer*, c'est-à-dire de se *distinguer* d'un autre. Elle suppose donc d'abord la capacité à diverger en pensée (avoir des idées et des envies différentes de celles d'autrui), mais aussi la force et la possibilité de diverger en actes (exprimer, assumer, vivre sa différence). (Tévanian, 2006 : 1)

L'expression de la différence en pensée et en acte doit être appréhendée, d'après Dufour (1998), comme une « résistance politique » pouvant se manifester à des niveaux variés allant de la parole à l'action militante, en passant par la simple critique verbale. L'auteure définit la « résistance politique » comme :

[...] l'ensemble des actes matériels ou idéologiques (traduits par des représentations sociales de la réalité) qui entre en conflit avec les normes dominantes (lois, valeurs) régissant la vie sociale. Ces actes sont accomplis au nom d'une morale politique et ils ont pour conséquence, voulue ou non, la remise en cause, partielle ou globale du système dominant. (Dufour, 1998 : 74)

Toutefois, selon Tévanian, loin d'entraîner l'« uniformisation », la capacité à diverger se traduit souvent par un accroissement des différences, ce qui veut dire que les inégalités sociales pousseraient à l'homogénéisation. En outre, ces inégalités provoquées par ce que Tévanian appelle le « non-droit à la différence » se

manifestent soit par sa prohibition – qui fait que celui qui s'écarte de la norme se voit privé du droit à l'expression de sa différence – ; soit par son obligation – qui fait en sorte que celui qui se retrouve du mauvais côté de la différence est assigné à une place imposée, subordonnée et dévaluée (Tévanian, 2006). L'auteur rappelle que l'accès à l'égalité et la revendication du droit d'exercer sa différence ne sont pas des chevaux de bataille distincts, mais bien l'envers et l'endroit d'une même cause.

Les auteurs nous laissent cependant avec le problème à savoir comment les personnes qui subissent les inégalités sociales peuvent échapper à l'uniformisation pour devenir agentes de critique sociale et motrices de changement. Est-ce là le rôle des organismes communautaires d'appuyer les initiatives marginales ? Ou sont-ils plutôt un organe d'intégration des forces en opposition ? À la lumière et dans les limites des informations recueillies sur le terrain, nous reviendrons, en ce qui suit à nos questions de recherche : jusqu'à quel point retrouve-t-on dans le discours analysé une position critique par rapport au travail ? En quoi consiste cette critique ? Est-ce que cette critique est implicite ou explicite ? Nous voulons également savoir s'il y a correspondance entre les actions effectuées et les critiques formulées ?

Réflexions sur la finalité des organismes

On se souvient que les organismes des différentes catégories ont été regroupés en fonction de leur finalité et de leurs solutions devant les problématiques reliées au travail. Ainsi, les organismes qui cherchent à adapter les personnes au marché du travail comprennent l'exclusion en termes de manque d'adaptabilité. Il s'agit donc de développer l'employabilité des participants afin de les aider à s'insérer sur le marché.

Les organismes visant le changement social et politique conçoivent les problèmes reliés au travail comme étant issus des inégalités et de la discrimination existant au sein de la société. Pour changer ces rapports de force, il faut changer la société et donc agir sur les lois et les mentalités. Finalement, les organismes qui cherchent à s'adapter aux personnes croient qu'il vaut mieux construire un espace en parallèle au modèle dominant. Au sein de cet espace, ce sont les façons de faire et les valeurs du groupe exclu qui sont mises de l'avant.

Il faut comprendre que les organismes diffèrent dans leur rapport aux participants, c'est-à-dire par la différence ou la similitude des origines sociales des personnes qui gèrent l'organisme et des personnes qui le fréquentent. Dans certains cas, le personnel et les usagers sont liés par le sentiment d'appartenance à un même groupe social, c'est ce qu'on appelle « pour et par ». Dans d'autres cas, l'organisme est basé sur une association où des travailleurs sociaux aident des gens à mettre sur pied et à gérer un organisme ; finalement, d'autres organismes sont structurés de manière plus conventionnelle où les intervenants sont des travailleurs sociaux qui se distinguent nettement des participants. Ces différences influent le rapport de l'organisme aux besoins des usagers; elles changent également la perception du rôle qu'ils ont à jouer.

Pour illustrer ce propos, nous allons nous servir d'exemples tirés des cas des organismes l'Expression et Jeunes travailleurs. Ce dernier est un organisme d'employabilité de type conventionnel dont l'origine sociale des intervenants diffère de celle des participants. Il cherche à rejoindre les cas les plus difficiles en se dotant

de moyens novateurs pour adapter les jeunes au travail. Il y a bien une réflexion quant au travail dans le discours de Sarah, directrice générale de Jeunes travailleurs, mais, à cause des impératifs des organismes subventionnaires, on ne peut pas dire que ce type d'organisme encourage le développement de pratiques alternatives chez les participants. Contrairement à Jeunes travailleurs, l'Expression, organisme « pour et par », n'a pas une vision définie des objectifs que doit atteindre la personne qui utilise les services de l'organisme, ceux-ci sont laissés à la discrétion de la personne.

Ainsi, l'un des organismes tend à vouloir « uniformiser » les comportements des personnes dans leur accès au marché du travail tandis que l'autre cherche à laisser libre cours à l'expression de leur « différence ». La relation entre l'organisme et les participants change donc avec la plus ou moins grande proximité sociale entre les intervenants et les participants. Autrement dit, l'attitude de certains organismes, celle des organismes d'employabilité notamment, rappelle celle de l'État (principal bailleur de fonds par ailleurs) en ce sens qu'on tend à vouloir « uniformiser » les comportements et que l'on vise davantage à adapter la personne qu'à s'adapter à elle. À l'inverse, plus les conditions de vie et le milieu d'origine des usagers et du personnel sont apparentés, plus ces derniers sont prêts à faire des sacrifices pour améliorer la cause des usagers, car elle est aussi la leur. Ceux-ci connaissent également mieux les problèmes et les revendications qui touchent les personnes qui fréquentent l'organisme. Par contre, cette catégorie d'organismes doit composer avec la précarité de ses revenus. Par conséquent, sa visibilité est souvent moins grande et ses actions moins reconnues de l'ensemble de la société.

Par ailleurs, selon les responsables d'organismes d'employabilité, les gens dits « fortement éloignés du marché du travail », obligent les organismes à s'adapter à leurs particularités et à innover. Ils obligent donc l'organisme à l'autocritique. Par contre, selon les répondants, les Centres d'emploi ne conviennent pas à ces personnes. C'est donc pour cette raison que des organismes communautaires d'employabilité sont mis sur pied. En fait, le fonctionnement trop rigide des Centres d'emploi étatiques les rend moins apte à s'adapter aux besoins spécifiques des marginaux. Ainsi, d'après eux, les organismes communautaires – qui veillent au bien-être des laissés pour compte – sont, du fait de leur adaptabilité, plus aptes à répondre aux besoins particuliers de ces populations. Il faut dire, cependant, que s'il est vrai que les organismes d'employabilité sont capables de s'adapter aux participants, c'est dans le but de mieux réussir à les adapter par la suite, ce qui les distingue des autres organismes. Ainsi, on sait que les personnes en marge représentent un casse-tête pour l'État qui doit par définition veiller au bien-être et aux intérêts généraux. Nous ne sommes pas les seuls à observer ce phénomène ; Sue (1995), Gagné (1996) et René et al. (1999) l'ont également remarqué. Cela nous amène à penser que les organismes communautaires sont nécessaires au bon fonctionnement de la société, car ils peuvent subvenir à des besoins plus spécifiques auxquels l'État ne peut s'ajuster. Est-ce que la combinaison des services offerts par l'État et par les organismes communautaires nous assure pour autant qu'elle tend à favoriser l'accès à des rapports plus égalitaires ? Permet-elle, par le fait même, aux personnes de mieux exercer leur différence ? Cela dépend de la forme d'intervention mise en place.

De prime abord, on pourrait penser que l'on attend des organismes communautaires qu'ils « prennent en charge » les personnes dans le besoin. D'après nos entretiens, l'aspect « prise en charge » n'est pas présent dans tous les organismes et ne se manifeste pas toujours de la même manière. En outre, la « prise en charge » n'est pas nécessairement ce que cherche la personne qui fait appel aux services d'un organisme :

Des fois on voulait sortir de chez nous, et l'on n'avait pas trop d'argent, mais on voulait juste sortir de chez nous. Là on se retrouvait dans un organisme qui vient en aide aux mères monoparentales, puis là on était comme prises en charge. Et l'on n'avait pas le goût de ça, on n'allait pas ``pas bien``, on avait juste le goût de sortir de chez nous, on n'avait pas le goût de faire une thérapie. (Ent. 1)

Il existe donc une critique de cette tendance des organismes à « prendre en charge ». Dans ce cas, on désirerait que le service soit dispensé gratuitement, c'est-à-dire sans attendre du bénéficiaire qu'il s'implique en retour. Chez certains organismes, plus que la « prise en charge » – perçue comme infantilissante –, c'est l'attribution de responsabilités et la confiance manifestée envers la personne qui est perçue comme étant un mode d'intervention bénéfique. Dans cette optique, c'est le fait de traiter la personne normalement qui instaure une relation plus égalitaire et qui contraste avec la façon dont elle est traitée habituellement. D'après cet exemple, nous croyons que les organismes peuvent favoriser l'exercice de la différence et établir des rapports égaux avec les usagers.

Aussi, notre expérience de terrain nous permet de comprendre la place privilégiée qu'occupent les intervenants communautaires pour observer les

conditions de vie des sans-emploi. Cela nous permet de penser qu'ils sont les mieux placés pour jouer le rôle de porte-parole des opprimés, mais la question est de savoir si cette voie trouve un écho et surtout la reconnaissance. Dans une certaine mesure, la place occupée par les travailleurs communautaires fait d'eux, ce que Bourdieu appelle, des victimes de la « domination symbolique ». C'est pourquoi, selon lui, ils « peuvent accomplir avec bonheur (au double sens) les tâches subalternes ou subordonnées qui sont assignées à leurs vertus de soumission, de docilité, de dévouement et d'abnégation » (Bourdieu, 1998 : 64). Le fait que les intervenants communautaires aient du mal à faire valoir leur expertise est révélateur de la tendance du gouvernement en tant que bailleur de fonds à les voir comme des techniciens et à vouloir leurs faire appliquer des programmes d'intervention préétablis par l'État. À moins que l'organisme existe depuis les années 70, âge d'or de l'État providence, et bénéficie de privilèges spéciaux. Nous avons constaté que les organismes subventionnaires auraient une influence sur les finalités des organismes étudiés. Notre analyse de terrain suggère que l'orientation que prennent les organismes d'employabilité est fréquemment imposée par le principal bailleur de fonds : Emploi Québec. Cette influence diminue la marge de manœuvre des organismes qui pourraient autrement mettre davantage à profit l'expérience de ses intervenants en contact étroit avec le terrain. Toutefois, il semble que les organismes qui visent le changement social et ceux qui cherchent à s'adapter aux personnes conservent une distance plus grande avec les exigences des bailleurs de fonds et réussissent à garder leur esprit contestataire.

Le contrôle du temps : un enjeu important

Selon McAll, l'État préconise la politique d'assistance conditionnelle, c'est-à-dire qu'il préconise une aide qui s'accompagne de l'obligation de participer à différentes activités d'insertion visant à adapter les personnes au marché du travail. Les différentes méthodes d'incitation au travail ont été bien décrites par l'auteur. Elles consistent soit à réduire le montant des prestations jusqu'à ce que le travail devienne nécessaire à n'importe quelle condition soit à le majorer avec la participation à des activités d'insertion ou soit encore, à accorder les prestations seulement avec la participation à des activités d'insertion. D'après notre analyse, selon le cas, l'une ou l'autre de ces tactiques sont utilisées. Aussi, les interviewés critiquent de façon plus ou moins implicite cette forme de contrôle de l'État – par le biais des organismes d'employabilité – du temps des chômeurs et des sans-emploi. On sait que le contrôle du temps est un enjeu important, c'est lui qui explique l'essentiel des rapports de force, notamment des rapports d'appropriation dans l'univers de travail et du non-travail. D'ailleurs, pour Pinard, « l'ultime dépossession de l'être humain est celle du temps de sa vie » (2000 : 283). En outre, elle rappelle que le temps des chômeurs ne leur appartient pas, il appartient à l'employeur en ce sens que le chômeur – qui doit être en recherche d'emploi – demeure à la disposition d'un employeur. Ainsi, le fait que des répondants réclament le droit d'user de son temps de chômage à sa guise comporte aussi une dimension critique.

En outre, les programmes d'employabilité, par le contrôle qu'ils exercent sur le temps des participants sont utilisés, entre autres, afin d'empêcher le recours au travail

illégal et au travail au noir. Nous avons relevé la présence d'une critique de cette propension à vouloir détourner les gens des métiers de rue, notamment dans le cas du travail du sexe et c'est dans cette optique que certaines personnes interviewées réclament le droit d'user sa force de travail à son propre compte et non seulement au profit d'un employeur.⁹ Par contre, nous avons constaté, à l'instar de Pinard, que l'absence de lien à un employeur contribue à exclure les personnes des droits liés au travail. D'ailleurs, certains répondants critiquent cette propension à ne pas garantir un accès universel aux droits. En fait, pour Pinard, les droits du travail devraient être liés à la condition humaine et non corollaire d'un lien avec un employeur.

En ce qui concerne le contrôle du temps de travail par l'employeur, nos entretiens suggèrent que celui-ci prend la forme, par exemple, du contrôle du processus de production. Ce contrôle s'exerce en spécialisant les connaissances à un domaine particulier. En revanche, selon certains répondants, la connaissance de l'ensemble du processus de production donne plus d'autonomie aux travailleurs. Les entrevues suggèrent que l'organisation du travail des organismes tient compte de ces critiques. Ainsi, les répondants affirment qu'ils apprécient l'autonomie et les défis que leur permet de relever leur travail. En outre, certains auteurs comme Pinard et Méda et Schor croient que la réduction du temps de travail par les travailleurs peut servir, par exemple, à l'affirmation de sa citoyenneté et peut être utilisée à la défense

⁹ Curieusement une telle critique n'existe pas au sein des organismes en ce qui concerne les autres métiers de rue dont le squeeggee.

de ses droits comme travailleurs. Chez certains organismes que nous avons sélectionnés, on a réduit la semaine de travail à quatre jours, ce qui permet selon les interviewés de se consacrer davantage à sa famille.

Des « trous à combler » : travailleurs pauvres et exclus

Nous avons rencontré, chez les interviewés, une critique par rapport au travail, et ce, même chez les organismes qui doivent remplir les exigences de leurs bailleurs de fonds. En outre, ce n'est pas parce que l'État, en tant qu'organisme subventionnaire, impose certaines conditions aux organismes que ces derniers ne disposent pas d'une certaine marge de manœuvre et qu'ils ne cherchent pas à instrumentaliser l'aide étatique pour mieux poursuivre leur mission.

Les objectifs d'intervention, la critique et, plus largement, le discours sur le travail sont marqués par la conception qu'en ont les interviewés. Il importe donc de mettre à jour ces conceptions si l'on veut comprendre les fondements qui guident la critique du travail. Ainsi, le travail est souvent appréhendé, à la manière de Marx, comme une activité permettant de se réaliser et de s'épanouir. Ce premier aspect concerne le travail dans sa condition enviable, ce qu'il devrait être en général pour les gens. On lui attribue aussi, à la manière des moralistes du XIX^e siècle, le pouvoir de modérer les passions et les vices. Il peut même être associé au rétablissement des criminels. Il peut, en outre, être perçu comme une activité ennuyante demandant beaucoup d'efforts pour peu de bénéfice, tel que le conçoit Smith. Ainsi, le point de vue par lequel il est envisagé dépend, dans une large mesure, des conditions de travail réelles ou accessibles à l'individu. C'est pourquoi, les personnes n'ayant pas accès à

des conditions avantageuses (permettant de s'épanouir et fournissant un niveau de vie décent) le perçoivent comme une activité astreignante. D'ailleurs, le refus de ces personnes de s'insérer sur le marché du travail n'est pas perçu, par le discours dominant, à la manière d'un acte politique comme l'appréhende Dufour.

En outre, le travail est, généralement, l'activité par laquelle se définit l'identité de la personne. Ainsi, une personne est considérée comme étant « active » dans la mesure où elle travaille ou encore cherche un emploi. Aussi, la responsabilité de l'insertion au marché du travail relève de la personne elle-même. Selon cette logique, les difficultés d'insertion sont attribuables à des lacunes individuelles, c'est-à-dire à des problèmes « psychosociaux ». Dans ce cas, des organismes d'employabilité sont à leur disposition afin de les aider à s'adapter au marché du travail. Bref, le discours des responsables d'organisme d'employabilité n'attribue pas la responsabilité de l'exclusion aux structures du marché du travail. Ils l'attribuent plutôt des causes personnelles :

Écoute, c'est jamais de leur faute. [...] Ils n'ont pas le sens des responsabilités. Pour moi, c'est peut-être un apprentissage familial, je ne sais pas. Je ne m'avancerai pas à ce point-là. [...] Je ne dis pas qu'ils sont majoritairement comme ça, mais un bon 50% je dirais. (Ent. 4)

Ainsi, s'il apparaît souhaitable, voire normal, pour les responsables d'organisme d'employabilité de se consacrer eux-mêmes à un travail qui leur permet de se réaliser, leur propos reste ambigu en ce qui a trait aux conditions de travail qui attendent les participants. Plusieurs croient en l'idée qu'il faille gravir les échelons professionnels jusqu'à l'obtention d'un bon travail. Cette idée sert de justification aux bas salaires

qui attendent les personnes en insertion professionnelle. Conjointement, on peut voir que les responsables d'organismes d'employabilité ont une vision du marché du travail selon laquelle à chacun correspondrait une place précise. C'est à dessein de déterminer cette place – supposée correspondre aux aspirations du participant – que l'on fait passer des tests d'intérêt et d'aptitude. Par contre, il semble que cette place se limite aux emplois accessibles aux participants, c'est-à-dire les emplois au bas de l'échelle qui sont en fait les « trous à combler » sur le marché.

Par ailleurs, selon plusieurs sociologues, le déclin des droits reliés au travail et donc la précarisation des conditions de son exercice font apparaître de plus en plus de travailleurs pauvres. En outre, nos entrevues suggèrent que la pression sociale favorisant le travail s'emploie également à culpabiliser les personnes « inactives ». On peut conclure que si l'assistance suite à sa laïcisation devient palliative aux carences individuelles et au dysfonctionnement de l'offre du travail, aujourd'hui, elle peut aller jusqu'à pallier les insuffisances salariales des travailleurs au bas de l'échelle. Comme l'affirme McAll, c'est en rendant l'alternative de ne pas travailler impossible qu'on réussit à contraindre bon nombre de gens à occuper les emplois « alimentaires ». Dans ce contexte, on peut dire que le refus des chômeurs d'accepter ces emplois « alimentaires » abrutissants est considéré comme de la paresse et justifie le recours à des mesures contraignantes visant l'insertion en emploi.

Plus largement, la situation actuelle permet de réaffirmer les conclusions des féministes selon lesquelles la division du travail est une construction sociale et que les catégories d'appartenance de chaque individu déterminent son rapport au marché et

son pouvoir d'influencer la société. Autrement dit, comme l'explique McAll, « les « lois » de ce marché sont loin d'être impartiales ou « naturelles », mais sont imposées par ceux qui le gèrent en fonction de leurs propres intérêts. » (McAll, 1997 :103). Ainsi, ceux qui tentent d'exercer leur « différence » se retrouvent soit assignés à une place à la fois imposée, subordonnée et dévalorisée ou encore se retrouvent privés du droit à son expression et condamnés à la discrétion et aux efforts d'intégration (Tévanian, 2006 : 3).

Malgré tout, les jeunes de l'Expression refusent de se résigner à occuper la place que la société leur réserve. Au sein d'une société, qui accorde au travail une place prépondérante et y voit une façon de s'épanouir, on peut dire que le refus d'accomplir des tâches rébarbatives qui n'offrent rien en « retour » devient un acte politique. Par ce refus, les répondants mettent à jour un aspect occulté de la division du travail. En fait, ce n'est pas d'hier que les tâches désagréables et dangereuses sont exécutées par ceux qui n'en ont pas le choix : les opprimés. Bref, si, comme l'explique Méda et Schor, le travail comportait la promesse de réalisation de soi, de confort matériel et de répartition des richesses basées sur le mérite et non pas sur l'héritage, on constate que, dans les faits, de nombreux emplois ne remplissent pas ces promesses. Mais devant le constat d'un désintérêt marqué envers les emplois précaires et abrutissants, ne devrait-on pas remettre en question le mode de production qui l'exige ? Parce qu'il ne laisse pas de temps pour se consacrer à autre chose, parce que l'engagement social est peu reconnu, le travail à l'heure actuelle à

tendance à faire des travailleurs des « esclaves », qui, comme chez les Grecs, sont exclus de la citoyenneté.

De la précarité de l'engagement social à la pauvreté des travailleurs au bas de l'échelle : un exemple de pratique novatrice

Ainsi, les entretiens suggèrent que l'engagement social peut devenir une source de valorisation pour les personnes « éloignées du marché du travail ». De même, il arrive souvent que des personnes engagées socialement et politiquement parlent de leur activité bénévole comme d'un travail. C'est peut-être une façon de solliciter la reconnaissance quand on sait que la notion de « travail domestique » a été élaborée par les féministes justement dans le but, d'une part, de faire reconnaître cette activité devenue invisible pour la société et, d'autre part, pour éventuellement revendiquer la rémunération de celle-ci. Par contre, notre intention, ici, n'est pas de chercher à élargir la notion de travail aux activités domestiques, bénévoles et militantes, mais bien de mettre à jour les effets du statut hégémonique du travail. Cela dit, la tendance à élargir le concept de travail à d'autres activités paraît être une façon de solliciter la reconnaissance au-delà du milieu de l'engagement, car on sait que sans emploi, les personnes engagées socialement sont considérées comme étant « inactives ». À ce sujet, Dufour, comme nous, a observé que ces personnes se retrouvent souvent dans une situation précaire au nom de la liberté de choisir le domaine d'activité auquel elles désirent consacrer leur temps.

Des revendications ont toutefois été formulées en entrevue critiquant la précarité associée à l'engagement. Ainsi, la précarité, en plus de décourager un grand

nombre de bénévoles fournissant une aide précieuse aux organismes, peut finir par obliger les gens à se réorienter vers des activités lucratives. Parce qu'en tant qu'activité occasionnelle, le bénévolat est agréable et gratifiant, mais, en tant qu'activité principale, il devient un frein à l'amélioration de ses conditions de vie. En outre, les modes de vie non axés sur le travail rémunéré font apparaître les personnes qui s'y adonnent comme n'ayant rien à offrir à la société. En fait, c'est qu'ils ne bénéficient souvent que de peu de reconnaissance et de peu d'appui dans leur projet. D'ailleurs, certains critiquent cette tendance à occulter l'apport des « marginaux » à notre société. Par exemple, des répondants soutiennent que les « marginaux » peuvent apporter une diversité culturelle qui est en soi une richesse :

Une partie de la qualité de vie, c'est d'avoir une diversité culturelle. Si tu es dans une ville où il n'y a rien, le monde s'emmerde. On voit ça dans les villes *mono industrialisées*, les villes minières. Tout le monde écoute le même poste de TV, le même poste de radio et tu te ramasses avec un sous-développement culturel. Tout ce qui est différent ils l'ont jamais vu, et ils se mettent à avoir peur quand il y a de quoi de différent qui arrive. C'est un problème. (Ent. 12)

En somme, on peut dire que contrairement à ce que prévoyait Sue, le « temps d'utilité sociale » n'est pas en proie à devenir le nouveau temps dominant. Le travail continue de distinguer les « actifs » des « inactifs ». En outre, les organismes d'employabilité – bien qu'ils affirment orienter les participants en fonction de leurs propres intérêts – ont tendance à restreindre ces intérêts aux « trous » à combler sur le marché du travail au bas de l'échelle.

[...]il faut que tu saches précisément ce que tu cherches.`` Les gars ici c'est plus : ``Je veux me trouver une job au moins 10\$, 12\$ de l'heure. Je ne veux pas travailler au salaire minimum.`` Tu sais, ils veulent avoir tout, tout de suite et vite. C'est de leur dire : ``Regarde, si tu commençais en bas de l'échelle, à 8\$ de l'heure, serais-tu prêts après à vouloir percer?`` Ce n'est pas tout le monde qui... Tout de suite 10\$ ou 12\$. Ils veulent être riches tout de suite. (Ent. 4)

Ainsi, comme l'a montré Fortier, l'insertion en emploi apparaît, pour l'État et pour certains organismes, comme la solution pour vaincre la pauvreté et la « défavorisation ». Or, le travail, à l'heure actuelle, ne préserve pas nécessairement de la pauvreté monétaire. Il ne constitue pas, non plus, la seule activité qui puisse permettre aux gens de s'épanouir.

En se référant au raisonnement de Tévanian, on peut affirmer que la non-reconnaissance de l'apport des façons de faire divergentes au modèle dominant n'est que la manifestation du fait que notre société est basée sur des rapports inégalitaires. En réalité, qu'ils s'y prennent d'une manière ou d'une autre, les personnes refusant d'occuper les emplois précaires qui leur sont proposés – pour s'adonner à une activité plus significative pour elles – semblent prises dans une spirale qui contribue à les exclure de la reconnaissance et concourt à les brimer dans leur autonomie.

Si la reconnaissance de la participation sociale est souvent liée au travail, la reconnaissance des compétences est, quant à elle, souvent lié au fait d'obtenir un diplôme. Ainsi, en ce qui a trait au système scolaire, certains organismes s'attardent au problème du décrochage scolaire et au moyen de le contrer. Elles traitent également de la volonté d'aider les gens à faire le choix d'une formation appropriée sans remettre en question le système scolaire. En revanche, certains organismes

comme l'Expression, déçus par la promesse non tenue d'un accès universel à l'éducation, critiquent l'hégémonie accordée aux diplômés en termes de reconnaissance des compétences. Ils permettent donc à des personnes n'ayant pas connu de succès en milieu scolaire d'acquérir des compétences dans un domaine d'intérêt. Ces petites formations ne bénéficient toutefois pas de l'approbation sociale des écoles reconnues. Malgré tout, on peut dire que les organismes réussissent à combler un manque laissé par le système scolaire, car, selon nos entretiens, plusieurs bénévoles grâce à leur expérience au sein d'un organisme ont pu être engagés dans le domaine de leur choix malgré le fait qu'ils n'avaient pas de diplôme. D'autres encore ont pu démarrer leur propre petite entreprise. Ainsi, on peut voir qu'une personne désirant s'intégrer à la société de façon distincte de la norme – ne correspondant pas à la « place » qui lui serait normalement réservée – a certes besoin de l'appui d'un organisme pour parvenir à ses fins, mais encore faut-il que celui-ci soit à l'écoute de ses désirs.

CHAPITRE 8 : La pensée subversive : un rapport au modèle dominant

D'après Marcuse, la société contemporaine paraît capable d'endiguer tout changement social, car elle est à même d'intégrer les forces en opposition au système (1964 : xii). Ainsi, selon lui, de réelles pratiques alternatives ne peuvent qu'émerger à la marge. Seule l'identité essentiellement différente des personnes à la marge peut réellement remettre en question le modèle dominant. Alors, est-ce qu'il faut donner raison à Marcuse lorsqu'il affirme que seuls les individus en marge du système peuvent représenter une opposition au modèle dominant ou bien, peut-on penser qu'il est possible de retrouver une telle critique au sein même de la société ? En outre, peut-on penser que les personnes en marge désireraient plutôt accéder au modèle dominant ?

Selon Dufour, une approche apparentée à la théorie de Marcuse connaît, à l'heure actuelle, un certain essor au sein du milieu communautaire. Cette approche conçoit « le pauvre [comme] un acteur doté de responsabilité qui a (éventuellement) des projets, qui est inscrit dans un espace local (le quartier ou la commune) dans lequel il peut recréer du lien social » (Dufour, 1998 : 75). Cette approche s'apparente de près aux conclusions de Marcuse, car elle envisage le pauvre comme un agent moteur de changement. Au sein d'une telle approche, le changement du système marchand dans son ensemble appartient aux pauvres plutôt qu'il ne dépende des

réformes. La situation du chômage, par exemple, y est perçue comme un problème global dont la solution relève du potentiel de changement des personnes pauvres elles-mêmes. Cette perspective, intéressante de prime abord, peut toutefois aboutir à des conclusions pernicieuses, explique Dufour. L'auteure fait remarquer le danger de tomber dans une conception paradoxale, du pauvre heureux. En outre, on ne peut attendre des exclus qu'ils assument seuls la responsabilité de l'innovation et de la recherche d'alternative, car, selon elle, ils ne désirent en fait que s'insérer dans le système qui les rejette. En cela, elle se distingue de Marcuse, mais se rapproche de René et al. qui constatent qu'« Attiré par le travail salarié, manifestement peu désireux de « durer » à l'aide sociale, rares sont les sujets qui réagissent à l'exclusion en recherchant un mode d'intégration distinct de la norme » (René et al. 1999 : 113). Or, on ne peut affirmer sans craintes que tous ne désirent qu'accéder au système dont ils sont exclus. L'affirmer ce serait nier la capacité critique du discours et des pratiques des marginaux. D'ailleurs, René et al. sont forcés d'admettre que : « [...] rare sont les personnes qui sont disposées à perdre leur vie à la gagner du moins pour des maigres pécules » (René et al., 1999 : 113).

La marge comme rapport

Ainsi, lorsque vient le temps de répondre à la question à savoir, s'il faut imputer uniquement à la marge la capacité de changement social, un élément nous est apparu comme étant inapplicable aux situations qui se présentaient à nous. Le problème, en fait, est que la marge apparaît à Marcuse comme une catégorie sociale définie. Nos résultats imposent plutôt de l'envisager comme un rapport au modèle dominant qui

n'est pas constitutif de l'identité individuelle. Autrement dit, nous nous sommes rendu compte qu'il faut comprendre la marge comme une capacité critique, comme un état d'esprit contestataire et non comme un état intrinsèque, ce qui laisse plus de latitude pour analyser les contradictions dans le discours des entrevues. Cela dit, nous y avons trouvé une multitude de rapports parfois séditieux parfois récupérés par le modèle dominant. Ainsi, nous croyons que l'esprit contestataire n'est pas lié aux conditions matérielles d'un groupe ou d'un individu. Toutefois, en accord avec Marcuse, il faut spécifier que les façons de faire établies par le modèle dominant sont hors de portée pour les personnes placées en situation de pauvreté et de précarité, car elles exigent un certain niveau de vie. On pense, par exemple, à la capacité de consommer, aux moyens de transport utilisés, etc. Ainsi, c'est ce qui fait dire à Marcuse que, comme les personnes à la marge « [...] se situent à l'extérieur du processus démocratique ; leur vie exprime le besoin le plus immédiat et le plus réel de mettre fin aux conditions et aux institutions intolérables. Ainsi, leur opposition est révolutionnaire même si leur conscience ne l'est pas » (1968 : 280). Dans certains cas, la criminalité peut être un exemple où, sans même avoir une pensée critique, il est possible d'agir en opposition au système, car elle peut être une façon d'atteindre le modèle dominant de consommation pour les personnes ne disposant pas des moyens légaux pour y arriver. À l'inverse, il semble qu'il soit possible d'avoir une pensée critique sans être socialement exclu. Le cas de David Suzuki, militant écologiste canadien, peut servir d'exemple à cet effet.

Selon Marcuse, la société capitaliste avancée aurait toutefois tendance à récupérer le discours critique pour le réintroduire au sein du modèle dominant. Ainsi, pour poursuivre dans la trame de l'écologie, on peut citer en exemple la campagne de publicité de Shell qui vante sa participation à des projets de préservation de l'environnement naturel alors que son industrie est considérée par nombres d'écologistes comme l'une des plus polluantes. On peut également observer un tel phénomène de récupération au sein de l'industrie musicale. Cette dernière peut récupérer la force contestataire d'un groupe de musique pour l'utiliser à son profit. Qui plus est, il arrive qu'une chanson aux paroles séditieuses soit vendue pour une publicité lui faisant alors perdre tout son sens critique. Plus près de notre terrain, on peut souligner la décision de certains organismes de se plier aux exigences des bailleurs de fonds même si elles font dévier la mission initiale de l'organisme.

En contrepartie, il est également possible d'observer le contraire, comme le démontre le cas du cinéaste Michael Moore, qui tient des propos critiques à l'endroit des médias de masse. En fait, il profite du désintérêt des compagnies en ce qui a trait au contenu de ce qu'elles produisent pour distribuer ses documentaires critiques à grande échelle. Ainsi, les structures dominantes du système peuvent être instrumentalisées dans un objectif contestataire. Par ailleurs, Dufour a illustré, dans sa recherche sur les formes de résistance politique des sans-emploi, comment l'aide sociale peut aussi être instrumentalisée. Le revenu de l'aide sociale utilisé à la manière d'un revenu de citoyenneté permet au bénéficiaire de réaliser un projet de vie hors du marché du travail. Les artistes et les mères aux foyers en sont de bons exemples.

La marge est donc un rapport au modèle dominant et non pas un état intrinsèque. Ainsi, l'opposition au système peut émerger de milieux sociaux différents et peut aussi se manifester sous différentes formes et à des degrés divers. Cela dit, on peut alors se demander quelles sont les conditions permettant l'apparition de la critique ? De prime abord, nous savons que les motivations pécuniaires tuent l'esprit contestataire. De deux choses, l'une : l'état de nécessité peut pousser à accepter d'agir de façon opposée à ses principes. C'est le cas, par exemple, d'un ex-détenu en libération conditionnelle forcée par son agent de probation, sous peine de réincarcération, d'accepter un emploi qui ne lui convient pas. De l'autre, l'état de confort accordé par la société capitaliste avancée fait apparaître toute forme d'opposition comme étant illogique et non nécessaire au bénéficiaire de la « satisfaction répressive ». Ainsi, selon Marcuse :

Toute libération implique qu'on prend conscience de la servitude et cette prise de conscience est gênée par des satisfactions et des besoins prépondérants que l'individu, pour une grande part, a fait siens. L'histoire a toujours remplacé un système de conditionnement par un autre ; le seul objectif valable c'est de remplacer les faux besoins par des vrais, c'est d'abandonner la satisfaction répressive. (Marcuse, 1968 : 32)

Les faux besoins sont « ceux que les intérêts sociaux particuliers imposent à l'individu », explique Marcuse (1968 : 30). D'ailleurs, nous croyons qu'on ne devrait pas accepter de consommer un produit si sa fabrication exige la destruction de l'environnement ou la privation de leur droit à de nombreux travailleurs. En cela aussi nous nous rapprochons de Marcuse pour qui la satisfaction des faux besoins « pourrait être source d'aise pour l'individu, mais on ne devrait pas protéger un tel

bonheur s'il empêche l'individu de percevoir le malaise général et de saisir les occasions de le faire disparaître » (Marcuse, 1968 : 30). Ainsi, la marginalité peut sous-tendre un rapport différent à la consommation, mais aussi à l'argent. Par exemple, lorsqu'ils veulent exprimer leur satisfaction personnelle envers leur contribution à l'amélioration de la situation d'un participant, plusieurs responsables d'organisme disent « c'est notre paye ». En outre, un rapport divergeant à la consommation instaure par conséquent un rapport différent au travail. En fait, ce rapport ressemble à celui des ouvriers, de l'époque pré-capitaliste, décrit par Weber :

Le gain supplémentaire l'attirait moins que la réduction de son travail. Il ne se demandait pas : combien puis-je gagner par jour si je fournis le plus de travail possible? mais combien dois-je travailler pour gagner les 2,5 marks que j'ai reçus jusqu'à présent et qui couvrent mes besoins courants ? (Weber, 1967 : 61)

Ainsi, les avantages pécuniaires ne suffisent pas pour que les gens s'épanouissent. Par exemple, certains répondants affirment, en parlant de leur travail, que si on le fait « c'est parce qu'on y croit ». On trouve donc davantage de satisfaction en mettant ses talents au service du bien commun. D'après Graff, Wann et Naylor (2004) « [les] Américains subissent plus souvent un grand stress à sentir qu'ils perdent leur vie dans un travail inutile, qu'à avoir l'impression de ne pas faire assez d'argent » (p.116). Ainsi, des propos de ces mêmes auteurs, sur des travailleurs américains du domaine de la construction ayant travaillé dans de pénibles conditions au moment de la crise, portent à remettre en question nos idées préconçues sur le travail et sur la pauvreté. Ainsi, les auteurs racontent :

Le travail de ces hommes était laborieux, accompli dans la neige, dans la boue ou en plein soleil, et leurs salaires leur fournissaient à peine de quoi subsister. Leurs logements n'avaient rien de somptueux et ils avaient peu de divertissement en dehors des jeux de cartes et de l'histoires qu'ils se racontaient. La plupart avaient mis tous leurs biens dans une seule valise. Mais lorsque l'auteur Harry Boyte interviewa des vétérans de CCC, il découvrit que, pour beaucoup, cette expérience avait été la meilleure de leur vie. (Graff, Wann et Naylor, 2004 : 112)

En revanche, toujours selon ces mêmes auteurs, « plus les Américains contracteront la rage de consommer, plus les sentiments de dépression, d'anxiété et de manque d'estime de soi risquent d'augmenter (Graff, Wann et Naylor, 2004 : 117). Alors, comment se fait-il que le modèle dominant auquel adhère largement la classe moyenne continue de se propager ?

En outre, c'est également malgré ces constatations que le discours dominant des syndicalistes entrevoit généralement l'augmentation du revenu comme solution aux conflits de travail et comme réponse aux revendications des employés. En fait, ce discours dominant apparaît comme une manière de récupérer la critique des travailleurs qui est fort diverse en détournant l'attention sur des questions monétaires uniformisantes et facilement réglables. Ainsi, des revendications d'ordre qualitatives concrètes sont réglées, dans ce processus, par des solutions quantitatives abstraites.

La logique derrière le discours dominant : le progrès

À l'heure actuelle, mettre en doute le discours selon lequel la pauvreté sera abolie quand tous auront accès au standard de vie et de confort prescrit par le progrès, s'oppose à la logique même de la société. D'après Marcuse :

« Le progrès », ce n'est pas un terme neutre ; c'est un mouvement vers des fins spécifiques et ces fins, les diverses façons d'améliorer la condition humaine les déterminent. La société industrielle avancée est proche du stade où, si le progrès persiste, la direction et l'organisation actuelle du progrès devront être bouleversées. (Marcuse, 1968 : 40).

Des propos datant des années 60 ne pourraient pas être plus d'actualité. En fait, la société industrielle avancée est basée sur le mythe du progrès. Sensé améliorer la condition humaine, le progrès, poussé à son extrême limite, finit par produire l'effet contraire (surtravail, pollution, gaspillage). Ce mythe :

Celui de l'abondance qui laisse espérer que tous les besoins pouvant être satisfaits par l'automatisation et un travail minime l'individu pourra se consacrer à ses loisirs et inventer une société enfin délivrée de la sphère de la nécessité. Les besoins apparaîtront vite comme illimités et les loisirs eux-mêmes seront pour une grande partie intégrés dans le cycle marchand de la production et de la consommation, bien loin de l'idéal de départ. (Sue, 1995 :408)

Cependant, tous ne croient pas au mythe du progrès ; tous n'éprouvent pas le désir d'entrer dans la course à la consommation. La manifestation de ce refus s'exprime, par exemple, dans le mouvement de la simplicité volontaire, mais aussi, chez les chômeurs, les assistés et surtout les itinérants qui ne pourraient être plus en opposition avec les bases de la société actuelle. En fait, parallèlement, l'idéal que propose le mythe du progrès en termes de mode de vie, de mode de consommation, de travail et de participation, n'est pas accessible à tous. Aussi, l'itinérant sur la rue choque par la démonstration qu'il fait de l'implacabilité de la société actuelle et par la manifestation de notre manque de solidarité. Ainsi, si un organisme cherche à insérer

des personnes exclues au sein du marché du travail sans le remettre en question, par exemple, c'est que cet organisme participe, qu'il le veuille ou non, au maintien du modèle dominant. Le fait qu'on cherche à les intégrer sans plus de réflexion, le fait qu'on les regarde avec pitié révèle l'incompréhension que nous avons de la spirale dans laquelle sont engagés les sans-emploi et dénote l'aliénation dont nous sommes victimes ainsi que notre adhérence au discours dominant.

Cela nous amène à conclure que les préjugés se trouvent en chacun de nous et c'est pourquoi, nous devons, devant l'expression de la différence, prendre le temps de réfléchir à ce qui est proposé et à ce qui est remis en question. Ainsi, nos rapports avec les discours et pratiques alternatives au modèle dominant pourront changer et laisser émerger l'innovation. Nous concluons donc ce mémoire en rappelant la responsabilité de chacun de nos gestes en ce sens qu'ils peuvent perpétrer des rapports discriminatoires ou, à l'inverse, construire des rapports égalitaires. Ce n'est donc pas la responsabilité individuelle de sa propre réussite qu'il faut prôner, mais la responsabilité individuelle de la construction de rapports plus égalitaires. Le simple fait de remplir cette responsabilité constitue en soit un acte citoyen qui peut faire la différence, car sans cela on aura beau mettre en place des politiques visant à favoriser l'égalité, les rapports de domination se reconstruiront toujours.

Redéfinir la pauvreté et la richesse

Plus largement, certains auteurs affirment que, sous l'effet de l'influence du langage économique, nous concevons la pauvreté et la richesse non plus comme des jugements de valeurs mais comme des états. Cette façon de concevoir les concepts

de richesse et de pauvreté nous priverait, selon eux, de la perception de la richesse produite et utilisée par les personnes en situation de pauvreté économique. En fait, les propos relevés chez les répondants permettent de constater à quel point la précarité peut pousser les gens à faire preuve d'imagination, d'innovation, de partage et de solidarité. En cela, on pourrait dire que les personnes en situation de pauvreté peuvent contribuer à l'enrichissement collectif, tout dépend du point de vue où l'on se place. Or, être pauvre, d'après nos entretiens, signifie surtout bénéficier de peu de pouvoir pour arriver à ses fins. Cela implique qu'il est difficile d'obtenir la reconnaissance en tant que citoyen, mais, de façon plus élémentaire, qu'il devient ardu de remplir ses responsabilités. À ce sujet Fontan affirme que :

Les préjugés à l'égard des pauvres et le fait de ne pas remettre en question les intérêts des non pauvres, et même de les servir en augmentant leurs revenus par une baisse des taux d'imposition et en réduisant les interventions de l'État-providence, légitime la production d'une image déformée de la pauvreté. (Fontan, 1997 : 11)

Ces constatations nous amène à se demander si une réflexion concernant les inégalités sociales ne devrait pas, au lieu de tourner uniquement son attention sur les personnes en situation de pauvreté, se tourner vers le problème de ceux qui sont en situation d'abondance.

Bibliographie

- BOURDIEU. Pierre (1998) *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil.
- BRODEUR. Jean-Paul (1993) « Alternative à la prison : Diffusion ou décroissance du contrôle social. Une entrevue avec Michel Foucault », dans *Criminologie*, Vol. 26, N°1, pp. 13-33.
- COLLECTIF CLIO (1992) *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Éditions Le jour.
- DUFOUR. Pascale (1998) « Les formes de résistances politique des sans-emploi » dans *Lien social et Politique – RIAC*, n° 39, pp. 73-85.
- FONTAN. Jean-Marc (1997) « Présentation : Croissance dans l'appauvrissement, le retour en force des inégalités » dans *Cahiers de recherche sociologique*, N°29, pp.5-15.
- SAINTE-MARIE EN ACTION. (Janvier 2006) *Plan d'action 2006-2009 visant l'intégration sociale et professionnelle des résidentEs du quartier Sainte-Marie*, Montréal.
- DE GRAAF. John, David WANN, Thomas H. NAYLOR (2004) *J'achète ! Combattre l'épidémie de surconsommation*, Montréal, Éditions FIDES,
- GUILLAUMIN. Colette (1992) *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Éditions Côté-femmes.
- HAMEL. Jacques (2001) « Sur les notions de travail et de citoyenneté à l'heure de la précarité » *Labour / Le Travail*, 48, 109-123.
- LAFARGUE. Paul (1994) *Le droit à la paresse*, Paris, Éditions mille et une nuits.
- MARCUSE. Herbert 1968) *L'homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Paris, Les éditions de minuits. Traduit de l'anglais par Monique WITTING.
- MCALL. Christopher (1997) « Revenu de citoyenneté ou allocation universelle ? » dans *Possibles*, Vol. 21, N° 2.
- MÉDA. Dominique et Juliet SCHOR (1997) *Le travail, une révolution à venir*, Turin, Éditions Mille et une nuits.

MESSU. Michel (1991) *Les assistés sociaux, Analyse identitaire d'un groupe social*, Toulouse, Éditions : Privat.

NADAL. Marie-Josée (1998) *Les Mayas de l'oubli, genre et pouvoir : les limites du développement rural au Mexique*, Montréal, Logiques.

OFFE. Claus (1985) « Le travail comme catégorie de la sociologie » dans *Les temps modernes*, T. 41, No 466, mai, pp. 2058 – 2094.

PINARD. Rolande (2004) « Le travail en mutation : entre émancipation et assujettissement » dans *Relations*, N° 692, mai, pp.16-19.

PINARD. Rolande (2000) *La révolution du travail : de l'artisan au manager*, Presses universitaires de Rennes.

PRONOVOST. Gilles (1989) « Les transformations des rapports entre le temps de travail et le temps libre » dans *Temps et société*, n° 15, pp.37-61.

RENÉ. Jean-François, Christine LEFEBVRE, Monique PROVOST et Jean PANET-RAYMOND (1999) La difficile intégration des bénéficiaires de l'aide sociale au Québec dans *Lien social et Politique – RIAC*, N°42, pp. 109-119.

SCHECTER. Stephen et Bernard PAQUET, (2000), « Inclusion et exclusion à l'aune de la sociologie luhmannienne : l'exemple de la pauvreté au Canada » dans *Sociologie et société*, Vol. :XXXII.n° 2, pp.212-233.

SCHNAPPER. Dominique (1997) *Contre la fin du travail*, Paris, Éditions Textuel.

SIIM. Birte, (1997-8) « La citoyenneté féminine, le chemin vers la vraie démocratie ? » dans *Sextant*, n° 7-10, pp. 41-59.

SUE. Roger (1995) « Entre le travail et le temps libre : l'émergence d'un secteur quaternaire » dans *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 99, pp. 401-415.

THOREAU. Henry David (2006) *La vie sans principe* (1863) (Traduit de l'anglais des Etats-Unis par Thierry Gillyboeuf), Éditions Mille et une nuits.

WEBER. Max (1969) « L'esprit du capitalisme » (1904-5) (extrait), (Weber, Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris : Plon, 1967, p.45-82, traduction de *Die protestantische Ethik und der Geist des Kapitalismus*, paru dans *l'Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, (1904-5).

Adresses électroniques :

LE FEUVE. Nicky (2000) « Travail et emploi des femmes en Europe » dans Pilar Ballarin (dir.), *Las myeres en la union de Europa : convergencia y diversidades*, Grenade, Éditiones de la universidad de Grenada, Éditions Internet, [en ligne].
[<http://www.helsinki.fi/science/xantippa/>].

TEVANIAN. Pierre. « Égalité et différence. Réflexions sur une fausse antinomie », Collectif Les mots sont importants, Éditions Internet, [en ligne].
[<http://Imsi.net/index.php3>] (10 juillet 2006)